



INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES DE L'OEA

Centre Interaméricain de Documentación y Información Agrícola
11
E
6
IICA-CIDIA

AGRINTER-AGRI

IICA-CIDIA

X DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL 1976/1981

0000 4989

-

-

-

...

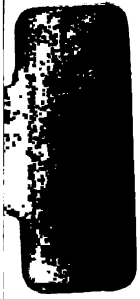


TABLE DES MATIERES

	Page
I. INTRODUCTION	
1. Quelques considérations sur le 1er Plan	1
2. Bases pour la structuration du 2ème Plan	2
2.1. Stratégie générale	3
2.2. Objectifs à atteindre et moyens à employer	3
2.3. Justice sociale	4
2.4. Relations avec le secteur privé	5
2.5. Stabilité économique	5
2.6. Ressources financières	6
3. Développement agricole	6
4. Priorité des programmes et projets	8
4.1 Promotion de la production agricole alimentaire	8
4.2 Recherche sur la production agricole	8
4.3 Vulgarisation agricole	9
4.4 Elevage	9
4.5 Forêt	9
4.6 Utilisation des terres	10
4.7 Pêche	10
4.8 Irrigation	10
4.9 Crédit agricole	11
4.10 Commercialisation	11
4.11 Intrants agricoles	11
II. DIAGNOSTICS	
2.1 Le Secteur agricole en Haïti	13
2.1.1 Aspects généraux	13
- Les contraintes institutionnelles	14
- Les contraintes physiques	15
- Les contraintes économiques	15
- Les contraintes technologiques	15
- Les contraintes organisationnelles	15
2.1.2 Organisation institutionnelle	15
2.1.3 Investissements publics dans le secteur	17
2.2 Développement du secteur agricole	18
2.2.1 La contribution de l'agriculture au PIB	21
2.2.2 Emploi et revenu	23
2.2.3 Production	25
2.2.4 Commerce extérieur	30
2.3 Problèmes spécifiques du secteur	36
2.3.1 Utilisation des terres	37
2.3.2 Niveaux de productivité	39

	Page
2.3.3 Usage et disponibilité des intrants physiques	40
a. Intrants et technologie	40
b. Le crédit agricole	43
2.3.4 Commercialisation	44
a. Aspects institutionnels	45
b. Approvisionnement	46
c. Emmagasinage	47
d. Transport	48
e. Prix	48
f. Transformations	49
2.3.5 Autres problèmes	50
2.4 Considérations finales	52
2.4.1 Résumé des problèmes	52
2.4.2 Pronostic	53
III. POLITIQUES SECTORIELLES	
3.1 Stratégie	55
3.2 Politique	59
3.2.1 Organisation institutionnelle	59
3.2.2 Promotion de la production	61
3.2.3 Commercialisation et prix	62
3.2.4 En vue du marché extérieur	65
3.2.5 Dans le domaine de l'emploi	66
3.2.6 Dans la mobilisation paysanne	67
3.2.7 Concernant l'environnement	67
3.3 Objectifs	68
3.4 Objectifs quantifiés	70
3.4.1 Accroissement de la production et rendements	70
3.4.2 Dans l'emploi	76
3.4.3 Dans la commercialisation	77
3.5 Moyens pour atteindre les objectifs	78
3.5.1 Moyens généraux	80
3.5.1.1 Investissements du secteur	80
3.5.1.2 Structure institutionnelle du secteur agricole	83
3.5.1.3 Actions indirectes	85
3.5.1.4 Formation des cadres	86
3.5.2 Moyens spécifiques	89
3.5.2.1 Régionalisation	89
a. Considérations de base	89
a.1 Développement des régions	91
a.2 Centre de croissance	91
b. Les régions agricoles	92

	Page
3.5.2.2 Ilots de développement	100
a. Résultats attendus	100
a.1 Sociaux	100
a.2 Economiques	101
a.3 Techniques	102
a.4 Institutionnels	103
b. Actions à développer	104
3.5.2.3 Commercialisation	104
a. Résultats attendus	105
b. Actions à réaliser	105
b.1 Création d'un Service National de Commercialisation	105
b.2 Développement de projets spécifiques	108
b.3 Développement d'un cadre légal	108
3.5.2.4 Services agricoles	108
a. Recherche	108
b. Vulgarisation agricole	111
c. Crédit	111
d. Emploi de disponibilités des intrants agricoles	113
e. Infrastructure	114
3.5.2.5 Organisation des paysans	115

Indice des Tableaux

Tableau 1	Année Fiscale 1972/73 - Dépenses prévues et réalisées Budget de Développement, DARNDR	19
Tableau 2	Evolution du produit intérieur brut et de la part du secteur agricole 1955/72 (au prix de 1954/55)	22
Tableau 3	Nombre de jours/homme et profondeur de labourage pour différents outils - superficie 1:carreau (1.29ha)	24
Tableau 4	Estimation des superficies ensemencées et de la pro- duction de quelques légumes en 1973	28
Tableau 5	Estimation - Superficie, production et rendement par ha pour les principales cultures	31
Tableau 6	Exportations calculées FOB	34
Tableau 7	Evolution des importations agricoles en Haiti (1960/61, 1970/71)	36

	Page	
Tableau 8	Consommation élémentaire vers 1981	72
Tableau 9	Projection de la demande des produits agricoles et d'élevage (Périodes 1976/77 - 1980/81)	73
Tableau 10	Estimation de la superficie, des rendements et de la production et d'élevage (1976/81)	73
Tableau 11	Projection des principales importations et exportations durant la période 1976/77 - 1980/81	76
Tableau 12	Projet des investissements publics 1976/81	81
Tableau 13	Investissements publics et Agences d'exécution du secteur agriculture (1976/81)	82

PRESENTATION DU PLAN QUINQUENNAL 1976/1977 - 1980/1981

AU SECRETAIRE EXECUTIF DU CONADEP

Par Jaurès Lévêque
Secrétaire d'Etat

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CONADEP,

Cette vision future du développement économique et social du secteur agricole que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à votre haute appréciation, revêt pour moi une importance inestimable.

Inspirée par un désir profond de changer les conditions de vie d'une importante tranche de la population, la rurale, elle se donne d'abord pour objectif la présentation en langage clair, d'une image de la réalité socio-économique de l'Arrière pays par rapport à elle-même et par rapport au contexte national.

Elle propose ensuite un ensemble d'actions visant la participation du monde rural à son propre développement harmonisé du pays tout entier. Elle établit, enfin, une certaine stratégie pour affronter les problèmes épineux de la sous-production, la destruction des ressources naturelles et de la volution du secteur agricole. Cette stratégie comporte des mesures à moyen et à long terme, devant servir de base à l'augmentation de la production nationale.

Ce plan de développement agricole qui couvre cinq années 1976/1977 - 1980/1981, a été formulé conformément aux directives de la politique de développement à moyen terme, définie par le Gouvernement. Sa préparation a nécessité la participation de tous les Organismes tant publics que privés travaillant dans le secteur. Des points de vue ont été échangés avec des planteurs de différentes régions du pays afin d'intégrer leurs aspirations dans cette nouvelle perspective de développement.

.../

Au cours de l'élaboration du Plan, de patientes recherches et divers ajustements ont été nécessaires pour sortir quelques statistiques. Ces données chiffrées ont été, en grande partie, puisées de la Comptabilité Nationale ou des estimations faites à partir du recensement 1970/1971. Pour cette raison, on doit s'attendre à ce que bon nombre d'informations qui figurent dans le Plan diffèrent des publications postérieures. Un fait demeure: on doit reconnaître qu'au cours de ces dix dernières années, peu de progrès ont été enregistrés dans la préparation des statistiques agricoles. Et beaucoup d'efforts doivent être faits en vue de les convertir en un instrument de planification adéquat. Il est indispensable que les secteurs tant publics que privés accordent les ressources nécessaires à son perfectionnement.

Il est aussi important de rappeler ici que la meilleure façon d'améliorer la planification et atteindre les objectifs est la création des conditions économiques telles qu'elles servent de stimulants aux producteurs pour qu'ils participent aux efforts de production avec l'ardeur désirée. Autrement dit, les structures de production proposées au niveau national doivent rencontrer les vœux des agriculteurs. Le Gouvernement a réalisé des efforts dans les structures de production par ses réformes socio-économiques et sa politique économique en général.

Cependant, bien qu'un nouvel ordre socio-économique et politique ait été inauguré dans le Secteur à partir des réformes initiées, l'application de mesures économiques complémentaires demeure indispensable pour consolider les intérêts des bénéficiaires de la réforme et du secteur en général. Parallèlement à une politique de crédit et d'investissement, la politique des prix du Gouvernement constituera un facteur important dans la détermination des niveaux de production et de revenu dans le secteur agricole et conditionnera la rentabilité des cultures prioritaires. Ce Plan à moyen terme doit être considéré comme un document orientatif pour l'élaboration des plans à court terme, parce que c'est dans ces plans que la conciliation entre les objec-

tifs à moyen terme et le développement réel de la production sous l'emprise des fluctuations du climat et du marché, doit être réalisée.

Pour que cette conciliation soit possible, la participation des agriculteurs à son élaboration a été élargie de manière à y intégrer leurs désirs les plus profonds. La concrétisation de cette intégration se fera, à travers des projets de développement intégré.

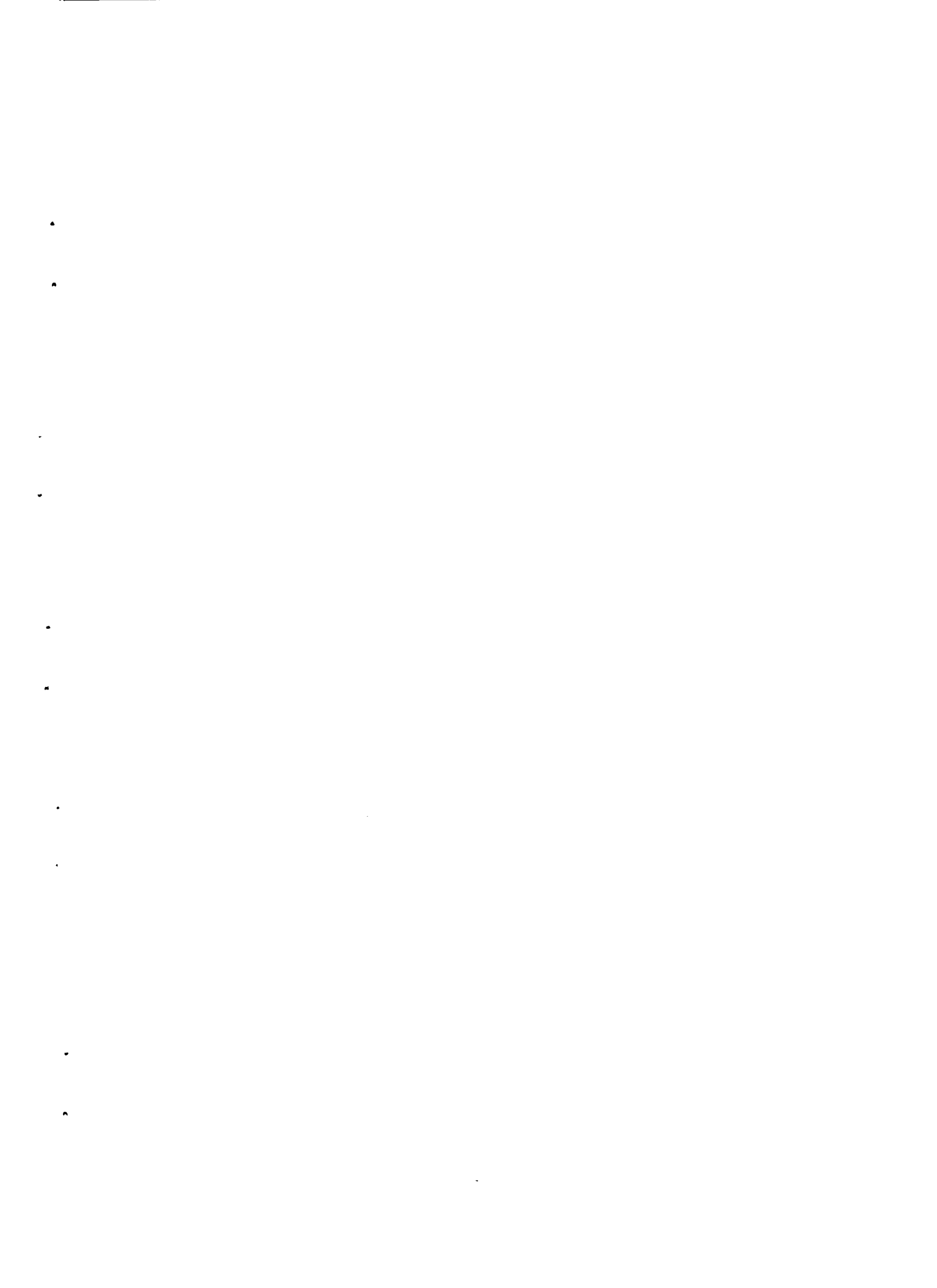
Cette nouvelle structure de participation à l'élaboration du plan agricole facilitera le développement de la planification régionale: d'autant plus que le secteur agricole, pour l'espace qu'il occupe, le nombre de familles qui en dépendent et ses relations avec les autres secteurs, est considéré comme secteur stratégique.

Comme les disciplines de planification sont réellement nouvelles et que nous essayons d'adopter la méthodologie qui convient le mieux aux conditions du pays, ce Plan peut ne pas combler toutes les espérances surtout en termes quantitatifs. Cependant, en accord avec nos disponibilités il a été préparé un document où, à partir de l'analyse des problèmes actuels du secteur, un ensemble d'actions pour leur solution a été élaboré. En tout cas, on peut dire qu'aucun effort n'a été épargné pour que l'analyse soit technique, correcte et très claire pour tout le monde.

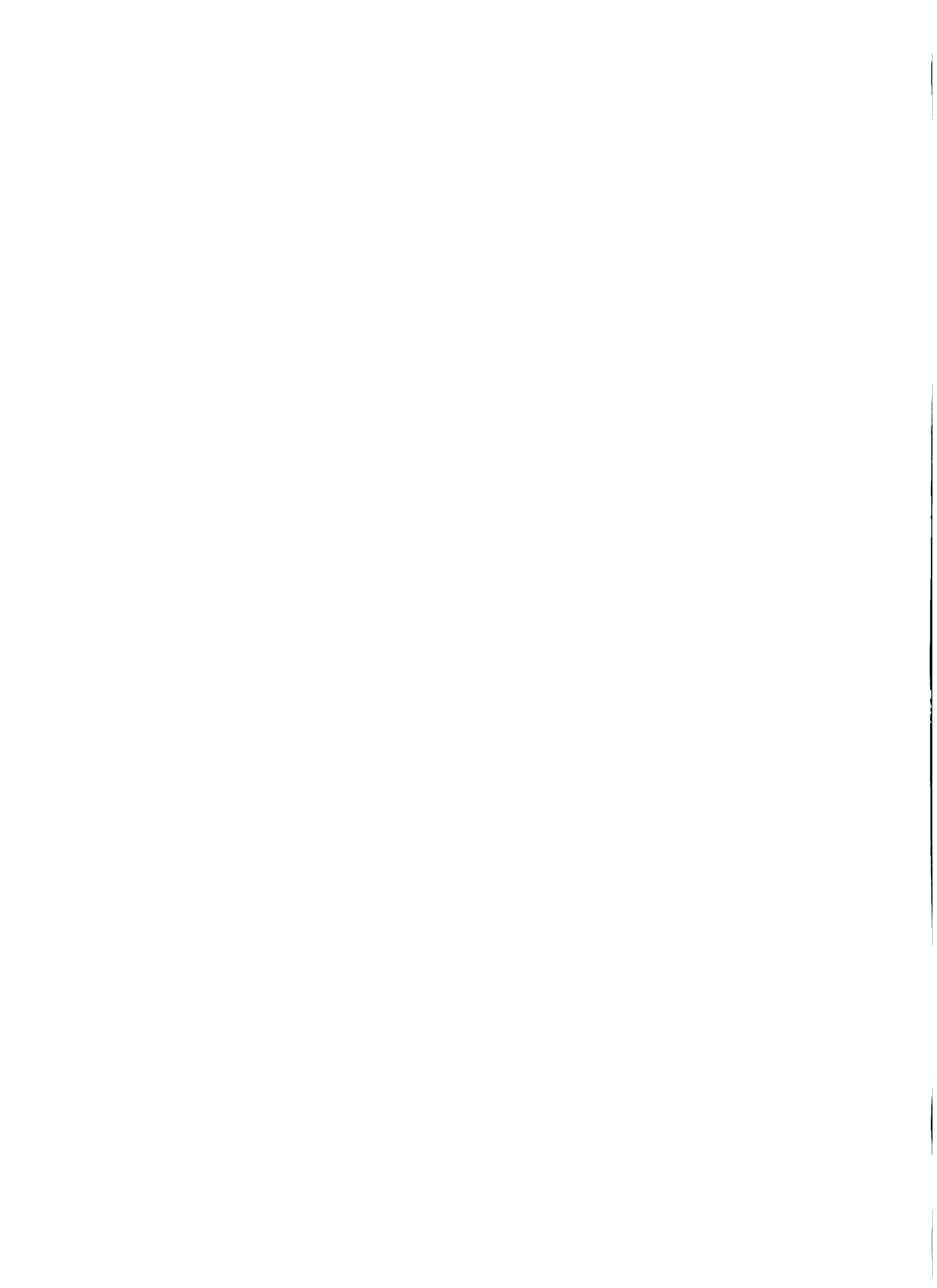
Un aspect très important a été pris en considération durant son élaboration, c'est la facilité avec laquelle les propositions formulées peuvent se convertir en réalité. C'est à dire, le Plan a été conçu pour être exécuté et pour cela il est d'une grande simplicité et basé sur les disponibilités et la capacité technique du pays. C'est un Plan réaliste préparé avec le ferme désir d'apporter les solutions les plus pratiques aux différents obstacles qui entravent le développement du secteur agricole.

Indubidablement, nous sommes en face d'un défi qui demande de l'imagination et de la volonté pour trouver et mobiliser les ressources finan-

cières et physiques nécessaires pour accomplir la tâche que nous impose le Plan. Néanmoins, ce défi constitue une grande opportunité pour démontrer la maturité de notre capacité technique et surtout, notre ferme volonté de participer à la révolution sociale en marche, la plus appropriée des révolutions économiques.



I. INTRODUCTION



1. QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LE 1er PLAN

Au cours du Premier Plan, les objectifs de la majorité des projets de développement de divers secteurs ont été réalisés, excepté certains projets du secteur agricole.

En effet, dans le secteur agricole, la situation est encore au-dessous du niveau désirable, même si des progrès certains ont été réalisés. Elle s'explique en grande partie par le fait que depuis plusieurs années une sécheresse prolongée sévit sur tout le territoire national, créant par endroits, des conditions de disette, étant donné que le gros de la production agricole du pays provient de l'agriculture pluviale.

En outre, il faut souligner le mauvais état de l'infrastructure, spécialement d'irrigation, qui limite les possibilités de l'agriculture irriguée, augmente l'instabilité de la production et complique les problèmes de marché.

Si l'on considère, en effet, que le taux de croissance annuelle du produit du secteur au cours de la période 1971-1973 n'a été que de 1.5% et celui de la population 1.7%, l'on comprend la raison pour laquelle aucun changement sensible n'a été enregistré dans le revenu du monde rural; d'autant plus que 80% de la population totale y sont engagés.

A ce tableau, il conviendrait d'ajouter d'autres facteurs négatifs complémentaires tels que:

- la faiblesse institutionnelle des structures d'appui;
- la carence des données statistiques de base qui devraient permettre d'apprécier continuellement la situation économique;
- le manque de coordination et d'intégration dans les actions orientées vers le développement économique et social du pays;
- l'inflation économique galopante qui tend à paralyser tout effort entrepris en vue d'un relèvement du niveau de vie;



- les fluctuations des prix des produits agricoles d'exportation sur le marché mondial, particulièrement le café;
- la faiblesse des investissements dans le secteur;

Les mesures correctives prises par le Gouvernement pour améliorer la situation durant cette période ont été entr'autres:

- l'interdiction d'exporter des denrées alimentaires;
- l'abolition de la taxe de marché et la loi faisant obligation de cultiver toutes les terres arable;
- le relèvement du prix de la canne à sucre.

Ces mesures à court terme ont été suivies par d'autres à long terme; cependant, les difficultés économiques du moment semblent constituer l'obstacle majeur au succès du Plan actuellement en exécution. L'obstacle le plus significatif est la faiblesse des revenus en milieu rural et sa répercussion sur les autres secteurs de l'économie, y compris le revenu du gouvernement. A cette phase du développement, les dépenses croissantes en infrastructure rendent vitale l'adoption de certaines mesures, à court terme dans le Second Plan, de façon à améliorer la situation.

2. BASES POUR LA STRUCTURATION DU 2^{ème} PLAN

En dehors des directives ci-dessus proposées, le Second Plan vise la restructuration du système socio-économique de façon à s'accommoder au changement espéré. Ceci ne peut pas être réalisé par n'importe quelle méthode, puisqu'un niveau plus élevé dans les dépenses publiques aura certainement pour effet de hausser celui de la demande, ce qui équivaudra à verser dans les importations; lesquelles aggraveraient la situation de la balance des paiements.

D'un autre côté, des restrictions sévères ne feraient pas non plus l'affaire, vu que la demande sera si limitée que la croissance générale et l'emploi en souffriront.

2.1 Stratégie générale

La stratégie de base consiste à maintenir les dépenses publiques à un niveau compatible avec la croissance et la stabilité économiques.

Elle porte sur les points suivants:

- a. améliorer les conditions socio-économiques de la population rurale afin de diminuer l'immigration vers les villes;
- b. accorder une plus grande importance aux investissements et actions ayant pour objet d'augmenter la production en augmentant la productivité physique (rendement unitaire) et en utilisant au mieux les ressources en eaux, terres et forêts;
- c. promouvoir la croissance économique en milieu rural et réduire la disparité des revenus;
- d. développer les ressources humaines et créer des emplois, stimuler la participation du secteur privé au développement agricole.

2.2 Objectifs à atteindre et moyens à employer

Parmi les objectifs principaux figure l'augmentation du produit du secteur au taux annuel de 2 à 5%, ce qui est légèrement plus élevé que le taux de croissance du produit au cours du Premier Plan (1.5%), juste pour rencontrer la demande. Cet objectif est compatible avec un autre non moins important: celui de l'augmentation du revenu de la population rurale.

Les mesures gouvernementales dans ce domaine embrassent l'intensification des programmes de production de certaines denrées agricoles, les programmes de diversification et des programmes d'amélioration de la commercialisation. Pour le plus grand nombre des produits l'action portera sur l'amélioration du rendement par unité de surface.

Les objectifs principaux doivent améliorer la qualité de la vie de la population rurale en augmentant les revenus. Les infras-

structures économiques qui aideront à combler l'écart entre les revenus dans le domaine de l'agriculture et du développement régional, recevront la meilleure attention. A cet effet, les mesures suivantes sont envisagées:

- a. réalisation de programmes de petits investissements en milieu rural comme: construction de canaux, de digues, de voies de pénétration, de projets de développement communautaire, de manière à créer des opportunités d'emploi;
- b. amélioration des services d'éducation et de nutrition;
- c. création, au niveau régional des centres de croissances qui permettront d'absorber le surplus de la main d'oeuvre agricole;
- d. établissement d'agro-industries en milieu rural.

2.3 Justice Sociale

Les programmes de développement communautaire seront envisagés de même que l'amélioration et l'intensification des programmes de développement rural seront entreprises. Les programmes d'assistance privée seront encouragés de façon à rendre de grands services en zone rurale. En outre, la planification régionale sera appliquée dans toutes les régions du pays. Un autre objectif non moins important est le développement de la main d'oeuvre et de l'emploi qui, pour se concrétiser, doit mettre l'accent sur l'importance de l'éducation tant élémentaire que professionnelle et sur l'amélioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Un problème très important à résoudre est le sous-emploi. Actuellement la main d'oeuvre rurale compte pour 83,6% de la population active du pays et elle est sous-utilisée dans une proportion de 70%, puisque occupée moins de 120 jours par an. Des cours d'entraînement seront dispensés en agriculture et dans d'autres domaines intéressant le milieu rural. Le Gouvernement offrira des conditions avantageuses aux spécialistes travaillant en zone rurale.



2.4 Relations avec le secteur privé

Des mesures seront prises pour surmonter les difficultés que rencontrent le secteur privé, particulièrement dans le domaine des produits d'exportation; lesquelles constituent actuellement la grande faiblesse du processus de développement économique.

Pour la première fois dans l'histoire du secteur agricole, des projets à caractère économique et social conduits en étroite relation et d'une manière systématique. Des projets visant l'augmentation de la productivité des exploitations seront considérés de concert avec des projets pour développer le système social rural. On espère, de cette façon, réaliser des bénéfices énormes par l'amélioration des projets se supportant mutuellement.

La régionalisation et la planification régionale recevront une meilleure attention. Pour une fois, des politiques concernant la population rurale et l'emploi ont été formulées. Pour une fois, la planification des actions du secteur privé a été considérée de manière à promouvoir son rôle dans le développement économique de l'Arrière pays. Dans sa politique de promotion du milieu rural le Gouvernement, allouera les ressources nécessaires à l'établissement, de la base économique et sociale de développement. Le Gouvernement, par la planification régionale mettra beaucoup l'accent sur des actions qui utilisent l'infrastructure existante et apportent des bénéfices directs aux populations rurales. Des groupements d'exploitants, sous forme de coopératives ou de sociétés agricoles seront stimulés de façon à assurer la liaison entre la production et la commercialisation. L'investissement privé dans des activités agricoles recevra une attention spéciale.

2.5 Stabilité économique

Le Second Plan, par l'importance qu'il accorde à l'amélioration

des exploitations et à la limitation de l'importation, vise le maintien des réserves nationales à un niveau convenable. De plus, des produits comme le coton, le tabac, le lait et ses dérivés bénéficieront d'une haute priorité. Cependant, cette approche réclame du temps pour produire ses fruits.

2.6 Ressources financières

Afin d'atteindre ces objectifs, les dépenses publiques pour le développement de ce secteur sont estimées à 430 millions de gourdes environ, réparties entre le secteur public interne les emprunts extérieurs et les dons. D'autre part, une amélioration dans le contrôle et l'efficacité des actions du Gouvernement sont nécessaires pour assurer le succès du Second Plan. Ces dépenses se feront prioritairement dans les domaines suivants: meilleure utilisation de l'infrastructure existante, développement de l'éducation, développement des ressources humaines et de la technologie, développement régional.

3. DEVELOPPEMENT AGRICOLE

La politique de base du Second Plan de développement économique et social du secteur est l'augmentation de la production agricole pour répondre aux demandes interne et externe. Cette politique est orientée en partie vers l'amélioration des conditions économiques et sociales des exploitants, et en partie, vers l'amélioration de la balance commerciale du pays. Le développement agricole au cours de ce Plan reposera sur les programmes suivants:

3.1 L'augmentation de la production agricole et l'amélioration de la qualité des produits de façon à satisfaire les besoins du pays et à promouvoir l'exportation; ce qui permettra également la promotion de l'industrie agricole et l'élévation du revenu du paysan.

- 3.2 La vocation agricole des régions sera définie. Les denrées et le bétail pour lesquels il existe un marché bien déterminé seront produits dans les régions les plus appropriées.
- 3.3 Le Service de Production et de Vulgarisation Agricole sera amélioré de façon que les techniques agricoles et les informations techniques puissent parvenir aux exploitants agricoles de la manière la plus efficace. La production, la vente et le crédit seront conçus dans un programme d'ensemble.
- 3.4 Pour consolider les programmes de production agricole, ainsi que les ressources en eaux, le maintien de la fertilité des sols et la pérennité de la forêt, les programmes de protection des ressources naturelles seront étendus.
- 3.5 La recherche agricole sera renforcée, particulièrement les recherches sur les produits qui peuvent croître localement et qui peuvent augmenter le revenu des exploitants. Seront recherchées des solutions concernant les problèmes agricoles et les méthodes d'introduction des techniques modernes à l'échelle nationale, de manière à intensifier et à améliorer la qualité des produits.
- 3.6 Le renforcement des Institutions du secteur et la stimulation de la coopération entre les exploitants tout en leur assurant les facilités de production, de commercialisation et d'autres aspects du développement rural, seront réalisés.
- 3.7 Seront entreprises l'amélioration des réseaux d'irrigation existants en mettant l'action sur l'aspect, l'entretien et la construction de nouveaux systèmes en fonction des possibilités hydrauliques de certaines régions et de la demande présente et future.
- 3.8 Seront fournies aux fermiers des services comme: crédit agricole, vulgarisation. La plus grande coopération et entr'aide

entre les exploitants sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement.

- 3.9 Sera poursuivie l'amélioration de la commercialisation de façon à permettre aux producteurs de vendre leurs produits à un prix acceptable et stable.

4. PRIORITE DES PROGRAMMES ET PROJETS

Les ressources du secteur agricole national sont limitées comparativement aux besoins croissants de la population. Aussi, tenant compte des limitations existantes, devient-il indispensable d'établir un régime de priorités qui, en qualifiant les nécessités, assure une plus grande efficacité dans l'attribution des ressources respectives.

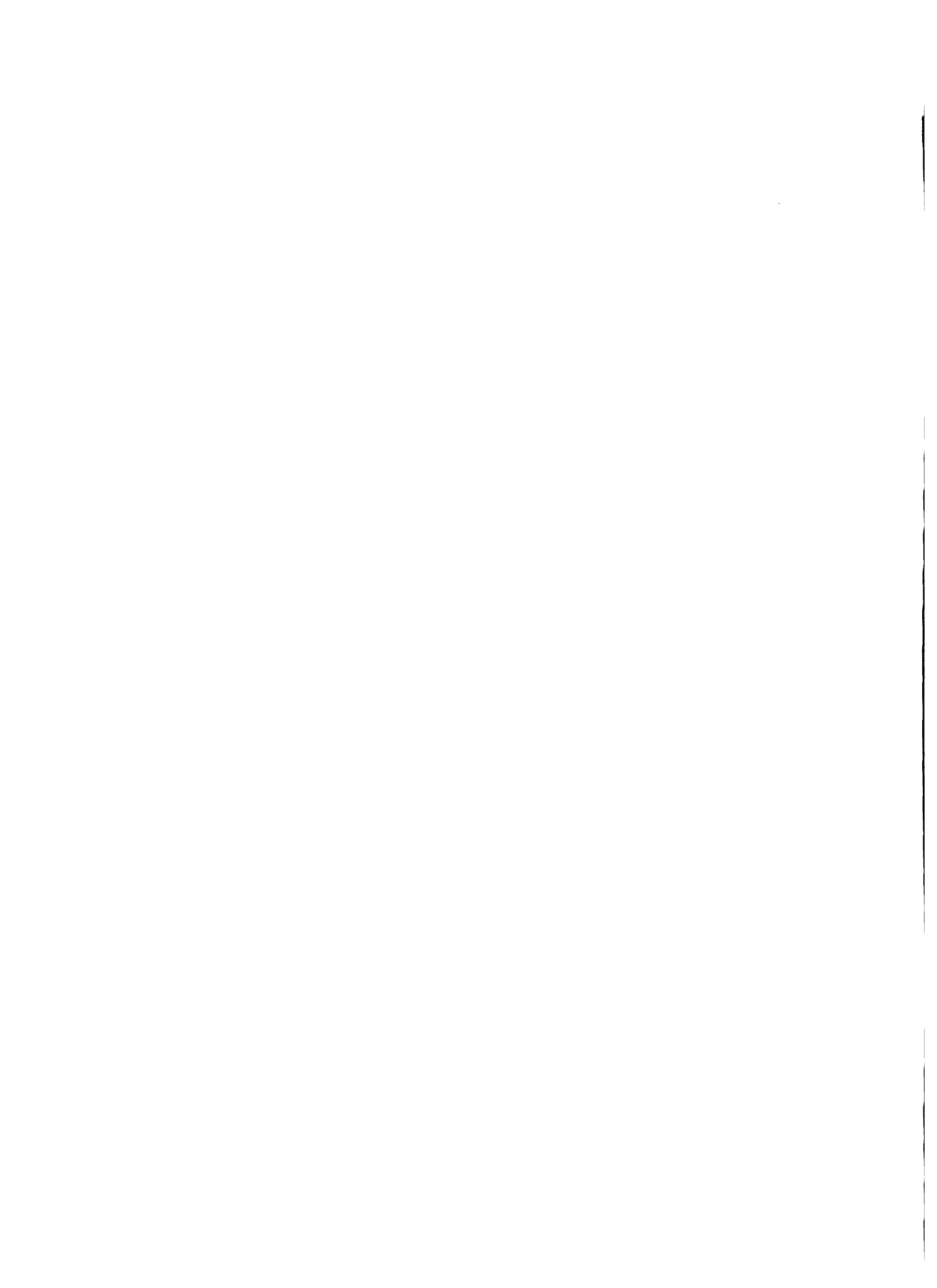
Dans ce sens, on accueillera et on intensifiera tous les Programmes et Projets relatifs aux points suivants:

4.1 Promotion de la production agricole alimentaire

Puisque le pays actuellement affronte un problème de sous production qui entraîne forcément une aggravation de celui de la balance des paiements, les mesures immédiates envisagées concernent l'augmentation de la production pour satisfaire la demande interne, les exportations et réduire l'importation des produits agricoles.

4.2 Recherche sur la production agricole

Les travaux les plus importants en la matière visent l'augmentation du rendement au moyen de semences améliorées d'engrais, de pesticides et la vulgarisation, en appui aux programmes intensifs de production de denrées. D'autre part, des considérations seront faites sur les possibilités, pour le fermier, d'utiliser les résultats de recherche et sur la demande réelle du marché.



4.3 Vulgarisation agricole

La politique du Second Plan est orientée vers l'expansion des activités de vulgarisation et le renforcement des Services responsables, afin de leur conférer plus d'efficacité.

L'accent sera porté sur la solution de plusieurs problèmes agricoles et sur la promotion de diverses denrées économiques à haute priorité. Des zones d'extension pour les denrées les plus importantes seront définies. D'autres activités, notamment agriculture irriguée, seconde récolte, création d'institutions, entraînement de vulgarisateurs agricoles à divers niveaux et coordination des travaux de vulgarisation avec la recherche, le crédit et la commercialisation seront aussi encouragées.

4.4 Elevage

Le Second Plan dans sa politique de l'élevage, envisage d'augmenter la production de gros et menu bétail pour satisfaire d'abord la consommation locale et ensuite, l'exportation. L'alimentation du bétail recevra une grande attention. Les travaux sur la prévention des maladies et leur éradication seront renforcés. Des fermes d'extension seront établies, le système actuel de commercialisation sera amélioré.

4.5 Forêt

Dans ce domaine, la politique principale sera orientée vers la protection des ressources forestières, l'augmentation de la production des produits forestiers et le reboisement des superficies saccagées par des coupes intempestives. Les actions les plus importantes envisageront l'inventaire des ressources forestières, la protection des forêts pour protéger le sol et l'eau et les plantations pour la production de bois de chauffage, etc.. La coopération du secteur privé sera recherchée dans l'accomplissement de ces tâches.

4.6 Utilisation des terres

Au cours du Second Plan des travaux intensifs de reconnaissance et de classification des sols seront menés de façon à établir leur vocation pour diverses cultures. Ces travaux seront orientés de façon à faciliter l'incorporation des terres jusque là inutilisées dans les aires productives. De même dans le domaine de la tenure des terres, la politique sera orientée vers l'encouragement des exploitants à posséder leurs propres terres, à les protéger contre la dépossesion et à assurer justice et sécurité, particulièrement aux exploitants à bas revenu.

4.7 Pêche

Haiti, malgré ses 1500 kilomètres de côtes, doit être considérée comme un pays très en retard dans ce domaine. Malgré un grand besoin, en protéine, d'une population croissante, la pêche n'est même pas au stade expérimental, voire celui d'exploitation économique. Afin de promouvoir la pêche de façon à répondre à la demande interne, un effort sera fait pour engager l'étape expérimentale avant de passer au stade d'exploitation économique. La promotion de l'élevage en bassin sera également prioritaire, surtout en milieu rural où l'amélioration de la diète alimentaire est impérieuse. Des centres orientés vers la recherche et l'alimentation des poissons, seront établis au cours de cette période.

4.8 Irrigation

Dans le développement agricole, l'irrigation est de la plus haute importance. Malheureusement, la manque de numéraire n'a pas permis de lui donner l'importance qu'elle mérite au cours du Premier Plan. Dans le Second Plan, elle figurera comme action immédiate N°1.

4.9 Crédit Agricole

Le crédit agricole est d'une grande importance dans l'amélioration du revenu des exploitants et dans le développement agricole. Cependant, sa faiblesse a constitué l'une des contraintes au développement du secteur que le Premier Plan n'a pas pu surmonter. La politique du Second sera orientée vers le renversement de cette situation en fournissant du crédit par le biais des institutions du secteur.

4.10 Commercialisation

Actuellement, la commercialisation des produits agricoles affronte un problème de marché tant interne qu'externe. Les producteurs n'arrivent souvent pas à vendre leurs produits à des prix satisfaisants et ces derniers varient énormément. Les intermédiaires profitent, bien souvent, beaucoup plus des hauts prix que les producteurs.

Le Second Plan mettra l'accent sur les voies et moyens nécessaires pour étendre le marché et améliorer les canaux de commercialisation, en plus des efforts pour stimuler la production agricole. Cet effort se fera dans le cadre d'une coopération des institutions agricoles, la construction de silos et autres formes d'emmagasiner et la diffusion des informations aux exploitants agricoles.

4.11 Intrants Agricoles

L'engrais, l'un des plus importants intrants agricoles est à un prix exorbitant. Et, les exploitants qui en font l'usage, ne peuvent pas les employer dans la proportion voulue. Le Second Plan dans sa politique de promotion de l'agriculture, encouragera les agriculteurs à en employer davantage et, à meilleur compte.

L'emploi d'équipement de labour à bon marché, de pesticides et d'herbicides etc.. sera stimulé; et le moyen principal d'arriver à cette fin sera leur fourniture à un prix de faveur.

II DIAGNOSTICS

2.1. Le Secteur Agricole en Haiti

2.1.1. Aspects généraux:

Haiti, du point de vue agricole, est l'une des régions les plus favorisées du monde par la diversité de ses conditions écologiques naturelles. Si l'on utilise au maximum ses possibilités d'irrigation, le pays serait capable non seulement de produire tous les aliments nécessaires à sa population qui augmente au taux annuel de 1.7%, mais aussi de compter sur un excédent exportable qui consoliderait le mieux ses marchés de matières premières et de produits agricoles industrialisés.

L'évolution récente de l'économie montre une légère reprise de la croissance du PIB depuis 1969. Bien que ce fait soit dû en grande partie aux bons résultats obtenus dans d'autres secteurs, jusqu'à présent, l'agriculture continue à tenir une place importante dans le revenu national, comme on peut le voir dans les caractéristiques suivantes:

- a. Elle représente 47% de la valeur du produit interne brut (832.2 millions de gourdes, d'un total de 1.772,6 millions de gourdes en 1972.
- b. Elle apporte approximativement les 2/3 des devises réalisées par le pays dans ses exportations (on estime que d'Octobre 72 à Septembre 73, sur 256,5 millions de gourdes de produits exportés, 157,3 millions sont d'origine agricole.
- c. Elle constitue la source principale de travail et de revenus de 79.6% de la population totale estimée à 4.4 millions par le recensement de 1971. On admet généralement que 3.5 millions sont des ruraux.

Il est difficile d'analyser en détail l'évolution chiffrée par produit de la production végétale ou animale du pays, tant les statistiques sont divergentes. Etant donnée la dépendance quasi totale de l'agriculture des facteurs climatiques et structurels, l'évolution ne peut être qu'extrêmement irrégulière.

L'absence de continuité dans les actions entreprises depuis une trentaine d'années, la faiblesse des moyens financiers et humains mis à la disposition du secteur agricole affectent négativement la politique agricole haïtienne. Celle-ci est notamment handicapée par le véritable détournement des profits monétarisés du secteur agricole vers les secteurs non-agricoles (industries agricoles, intermédiaires, exportateurs). Ce détournement non seulement limite de manière évidente les possibilités d'auto-financement de l'agriculture haïtienne, mais n'incite guère les agriculteurs à améliorer leur productivité. L'insuffisante intervention en matière de prix à la production place les producteurs agricoles, par ailleurs sous-organisés, dans une position défavorable vis à vis des différents échelons de la commercialisation et de la transformation de leurs produits. Parallèlement aux problèmes sus-mentionnés on peut observer les suivantes contraintes au développement agricole.

- Les contraintes institutionnelles.

Insuffisance et duplication de fonctions essentielles, ambiguïté des relations interinstitutionnelles, insuffisance notoire de ressources humaines et financières des institutions publiques du secteur agricole.

- Les contraintes physiques.

Erosion, irrégularité de la pluviométrie, mauvais état des grands réseaux d'irrigation.

- Les contraintes économiques.

Insuffisance de la politique incitative des prix à la production, fiscalité inadaptée, inorganisation de la commercialisation, coût du transport et des intrants agricoles, faiblesse des revenus monétaires des agriculteurs que compense mal le crédit agricole.

- Les contraintes technologiques.

Archaïsme des techniques culturales, insuffisance de l'encadrement et déficience de la recherche agronomique.

- Les contraintes organisationnelles.

Faiblesse de l'organisation des paysans, déséquilibre entre la dimension de certains projets et les possibilités d'une relève assurée par les groupes paysans.

2.1.2. Organisation institutionnelle

La caractéristique principale de l'organisation des institutions publiques du secteur agricole est la multiplicité des structures. Outre la structure centrale représentée par le DARNDR dont les attributions sont à l'échelle nationale, on trouve:

- a. des Organisations régionales autonomes comme l'ODPG (Gonaïves) et l'ODVA (Artibonite).
- b. des institutions spécialisées comme l'IDAI (crédit agricole), l'IHPCADE (promotion du café), la Régie du Tabac (commercialisation de certains produits agricoles) et l'ONAAC (alphabétisation rurale).

Deux autres Départements sont également concernés par l'agriculture: le Département des Finances par l'intermédiaire de l'Administration Générale des Contributions chargée du recouvrement de la taxe d'Irrigation et du CONADEP responsable de la planification nationale; et le Département de la Justice par l'intermédiaire du Tribunal terrien chargé de régler les conflits de propriété.

A l'examen de cette liste, il apparaît immédiatement qu'il existe une concurrence entre quelques-unes de ses institutions en ce qui concerne certaines de leurs fonctions essentielles. Dans le domaine de la vulgarisation et de l'assistance technique aux paysans, on trouve évidemment le DARNDR à l'échelon national, mais aussi l'IDAI et l'IHPCADE, tandis qu'à l'échelle régionale l'ODVA et l'ODPG exercent des fonctions analogues. La même observation s'applique à la fonction "crédit" avec la dualité BCA/IDAI ou la fonction "fourniture d'intrants agricoles (DARNDR/IDAI/IHPCADE/ODVA/ODPG). Il en est de même de la fonction "recherche" qui non seulement est assurée de manière insuffisante, mais est également dispersée entre la plupart des institutions citées.

Parallèlement à la duplication de certaines fonctions, qui en elle-même, n'est pas nécessairement mauvaise si elle correspond à une certaine spécialisation sectorielle ou régionale des institutions, on peut remarquer que certaines fonctions, pourtant fondamentales, ne sont assurées par aucune des institutions citées ci-dessus. Il convient également de noter au sein de chacune de ces institutions, une trop forte centralisation et, surtout, une trop forte hiérarchisation des responsabilités; ce qui nuit, indubitablement à leur efficacité.

Une grande partie des lacunes décrites précédemment (duplication, concurrence,...) provient, dans la plupart des cas, de la faiblesse des moyens pour appliquer la politique agricole et lui attribuer la continuité et la flexibilité nécessaires. Ni le DARNDR, qui assure pour- tant la tutelle des organismes régionaux et qui est représenté aux différents Conseils d'Administration des institutions spécialisées (IDAI, IHPCADE) ni le CONADEP, pour- tant responsable de la coordination des activités économiques intra et inter-sectorielles, ne peuvent assumer leur rôle de "leadership" qui devient indispensable de jour en jour.

2.1.3. Investissements publics dans le secteur

La planification agricole est fondée sur le "Plan Quinquennal National de Développement 1971/72 - 1975/76, Secteur Agriculture", géré par le Conseil National de Développement et de Planification (CONADEP) au moyen des budgets annuels de développement. Selon le document du plan, les investissements planifiés pour tous les programmes d'extension et de diversification agricoles pour la période de cinq ans totalisent 179,9 millions de gourdes, dont 54 pour cent proviennent des ressources nationales. Les coûts administratifs du projet s'élèveraient à 86 millions de gourdes, et les investissements en vue d'établir et d'améliorer l'infrastructure seraient de l'ordre de 25 millions de gourdes. Des investissements dans la production agricole ont été envisagés de la manière suivante (par ordre décroissant): riz (31,4 millions de gourdes), coton (20,5 millions de gourdes) café (19,7 millions de gourdes), production de la viande (7,5 millions de gourdes). Pour le développement agricole à long terme, on a planifié des coûts de 778.000 gourdes pour des recherches et études générales et appliquées, en plus d'une enquête sur les ressources naturelles du Plateau Central.



Bien que les prévisions du plan aient été ramenées au 2/3 pendant les premiers trois ans, l'exécution du Plan Quinquennal (secteur agricole) n'a pas répondu aux attentes. Selon une analyse du CONADEP, seulement 25,0 pour cent des valeurs prévues pour l'année fiscale 1971/72 étaient dépensées durant cette période pour 1972/73; ce chiffre montait à 37,0 pour cent (voir tableau page suivante). Cependant en 1973/74, les 85,3% ont été dépensées (soit 13.576.419 gourdes). Il n'y a pas de doute que l'exécution du plan a rencontré des obstacles sérieux qu'il est cependant très difficiles d'analyser.

2.2 Développement du secteur agricole

La structure économique d'Haiti reflète encore certaines caractéristiques de la période coloniale. La culture de la canne à sucre et celle du café pour l'exportation, demeurent des éléments essentiels du paysage économique actuel. Mais on a fait remarquer à plusieurs reprises que le niveau actuel des exportations de ces produits de base est souvent inférieur au niveau atteint vers 1790 avant les guerres de Saint Domingue, fait paradoxal en apparence, mais qu'explique l'histoire politico-sociale du pays depuis cette époque. Il n'est pas dans notre intention de l'évoquer ici, même brièvement.

Soulignons, cependant, que la stagnation des exportations n'a jamais signifié l'abandon de la mentalité exportatrice, ni même une orientation définitive vers l'agriculture de subsistance.

Aujourd'hui, Haiti est un pays de 4.6 millions d'habitants en 1975 et sa capitale: Port-au-Prince aurait approximativement 600.000 habitants selon les dernières estimations (en 1804, les chiffres étaient de 500.000 et de 20.000 respectivement). Le problème des rapports entre agriculture pour l'exportation et agriculture pour la consommation interne se pose aujourd'hui objectivement en termes très différents de ceux d'autrefois.



Tableau N° 1 Année Fiscale 1972/1973 - Dépenses prévues et réalisées - Budget de Développement, DARNDR

Sujet	Total Prévu	Dépenses Réalisées		
		Total	Ressources Nationales	Ressources Etrangères
SECTEUR AGRICOLE	<u>29.457.430</u>	<u>12.138.439</u>	<u>6.388.346</u>	<u>5.750.093</u>
a. Investissements:	<u>26.237.430</u>	<u>9.739.569</u>	<u>5.895.591</u>	<u>3.843.978</u>
1. Projet Gonaives	4.297.570	749.793	490.008	259.785
2. Projet Trois Rivières	3.747.000	1.281.250	256.250	1.025.000
3. Projet EDAPS	4.868.000	1.157.407	532.407	625.000
4. Production et santé animale	205.000	160.000	-	160.000
5. Porc production	168.000	286.380	81.380	205.000
6. Projet ODVA	753.000	2.285.231	1.961.081	324.000
7. IDAI, Projet Agricole	2.262.000	1.695.663	1.399.057	296.606
8. Projet Cul-de-Sac	977.000	441.388	264.241	177.147
9. Régénération du Café	1.700.000	586.995	586.995	-
10. Infrastructure	375.000	240.000	-	240.000
11. Quarantaine (aéroport)	100.000	32.000	-	32.000
12. IDAI, projet d'élevage	3.384.860	-	-	-
13. Autres Organismes Internationaux	3.400,000	823.462	324.172	499.290
b. Préinvestissement, recherches	<u>3.220.000</u>	<u>2.398.870</u>	<u>492.755</u>	<u>1.906.115</u>

Auparavant, il s'agissait de produire et de faire parvenir aux points d'expédition les denrées agricoles destinées aux métropoles de la manière la plus efficace. D'où la plantation avec ses rapports sociaux esclavagistes ou fondés sur le travail forcé et son système de commercialisation simple, direct.

Aujourd'hui, il s'agit de nourrir et de donner de l'emploi à une population croissante. D'où l'importance nouvelle des vivres pour la consommation nationale. D'où aussi, la prédominance de systèmes de commercialisation complexes en accord avec la complexité de la structure sociale haïtienne.

Une grande partie de la population est sous-alimentée. La consommation calorique moyenne varie de 1.105 à 2.450 cal/jour/personne; on peut estimer à 1.700 cal/jour l'apport calorique moyen par habitant. D'après les normes nutritionnelles données par la FAO pour Haïti, la population aurait actuellement un déficit calorique par habitant et par jour d'un peu plus de 500 cal.

La consommation alimentaire se compose spécialement de céréales, de racines et de tubercules, de fruits, de légumineuses, de noix et de graines oléagineuses, ainsi que la canne à sucre et ses dérivés qui représentent 93% du régime alimentaire total; les produits d'origine animale incluent le lait représentant environ 5%.

La production agricole était dans un état de stagnation pendant les années 1960, avec un taux de croissance de moins de 1.0 pour cent. Ce taux de croissance peu élevé fut causé par des facteurs naturels adverses, comme les cyclones de 1963, 1964 et 1966, et la sécheresse sévère de 1968 dans le nord du pays. Il faut compter également d'autres facteurs négatifs jouant un rôle important comme la division de la terre en de très petites unités, l'absence d'un système de cadastre, les prix mondiaux réduits et, surtout la réduction continuelle des prix payés au producteur, par suite d'un accroissement des profits concédés aux intermédiaires

dans la commercialisation des produits, et des taxes de plus en plus sévères; ce qui n'encouragea pas les paysans haïtiens à augmenter leur production. Cependant, à partir de 1968/1969 les conditions climatiques plus favorables ont conduit à une augmentation de la production agricole. Aux prix constants de 1954/55, les taux d'accroissement annuels entre 1968 et 1973 sont en moyenne de 1.43 pour cent; (1967/1968; 2.39%; 1968: 1.36%, 1969/1970: 0,29%; 1970/1971: 3,91% pour cent; 1971/1972: -0,68 pour cent; 1972/1973: 2.0 pour cent.

Le café, le sisal, les produits dérivés de la canne à sucre et les huiles essentielles représentent encore 53.2 pour cent de la valeur totale des exportations du pays en 1974.

2.2.1. La contribution de l'agriculture au PIB

La participation du secteur à la formation du PIB a été de 49.21 en 1955, de 49.35 en 1965 (maximum) et est estimée à 46.4% en 1973. A partir de 1965 sa participation dans le PIB est décroissante (voir tableau N° 2). Comme le PIB a connu pendant les dernières années (1967/1972) un accroissement annuel moyen de 3.0% et la production du secteur seulement 1.43%, on présume que cette différence vient des secteurs secondaires et tertiaires de l'économie.

Bien que le produit du secteur montre le léger accroissement mentionné, celui-ci ne correspond nullement à l'accroissement de la population qui est de 1.7% par an.



Tableau 2. Evolution du Produit Intérieur Brut et de la part du Secteur Agricole 1955-1972 (au prix de 1954-55)

	Produit Intérieur Brut		Secteur Agricole		
	Million ₣	Indice 1955 - 100	Million ₣	Indice 1955 - 100	Participa- tion F/B %
1955	1.385,6	100,0	681,8	100,0	49,21
1960	1.522,7	110,0	753,1	110,4	49,46
1965	1.572,0	113,5	775,7	113,8	49,35
1970	1.649,3	119,1	806,4	118,2	48,87
1971	1.756,2	126,8	837,9	122,9	47,70
1972	1,772,6	128,0	832,2	122,0	46,95
1973	1.813,5	130,8	845,82	124,0	46,64
<u>Accroissement Total</u>			<u>FIB</u> %	<u>Secteur Agricole</u> %	
1955/60			9,9	10,4	
1960/65			3,5	3,4	
1965/72			15,3	8,2	
<u>Accroissement Annuel Moyen</u>					
1955/60			2,0	2,0	
1960/65			0,7	0,7	
1965/72			3,1	1,6	

2.2.2. Emploi et revenu

En passant de 2.707.913 en 1950 à 3.434.920 en 1971, la population rurale accuse cependant un taux de croissance de 1.1%; taux qui met en relief la forte migration vers Port-au-Prince et quelques autres villes du pays. S'agissant de la population économiquement active du Secteur, qui représente plus de 85% de celle du Pays en 1974, sa productivité actuelle peut être estimée à 30% de la moyenne nationale. Elle est constituée en majorité de groupes familiaux.

On estime à 100 jours à l'année la durée d'occupation des travailleurs ruraux, compte tenu des activités agricoles ou non. Malheureusement, cette main d'oeuvre n'est pas aussi abondante qu'on pourrait le supposer. Une enquête sur la production agricole effectuée dans l'Arrondissement du Cap-Haitien fait ressortir un problème de la main d'oeuvre qui a été analysé dans ses composantes. Ce problème semble également exister en d'autres parties du pays particulièrement dans la Plaine du Cul-de-Sac. L'une des causes principales de cette rareté de main-d'oeuvre est la faible productivité du travail, phénomène dû aux outils primitifs dont se sert le paysan.

Le tableau N° 3 nous indique qu'il faut 39 jours/homme pour préparer un carreau de terre à la houe et 65 jours/homme à la pique. La préparation à la houe ne dépasse pas 15 cm en profondeur, ce qui est nettement insuffisant. On constate malheureusement qu'une technique intermédiaire comme le labourage à la charrue à traction animale a du mal à s'implanter dans nos plaines. Ce sont autant de facteurs qui paraissent plaider dans le cas d'Haiti en faveur d'un remembrement des parcelles en des

unités d'exploitation qui peuvent utiliser des techniques plus productives.

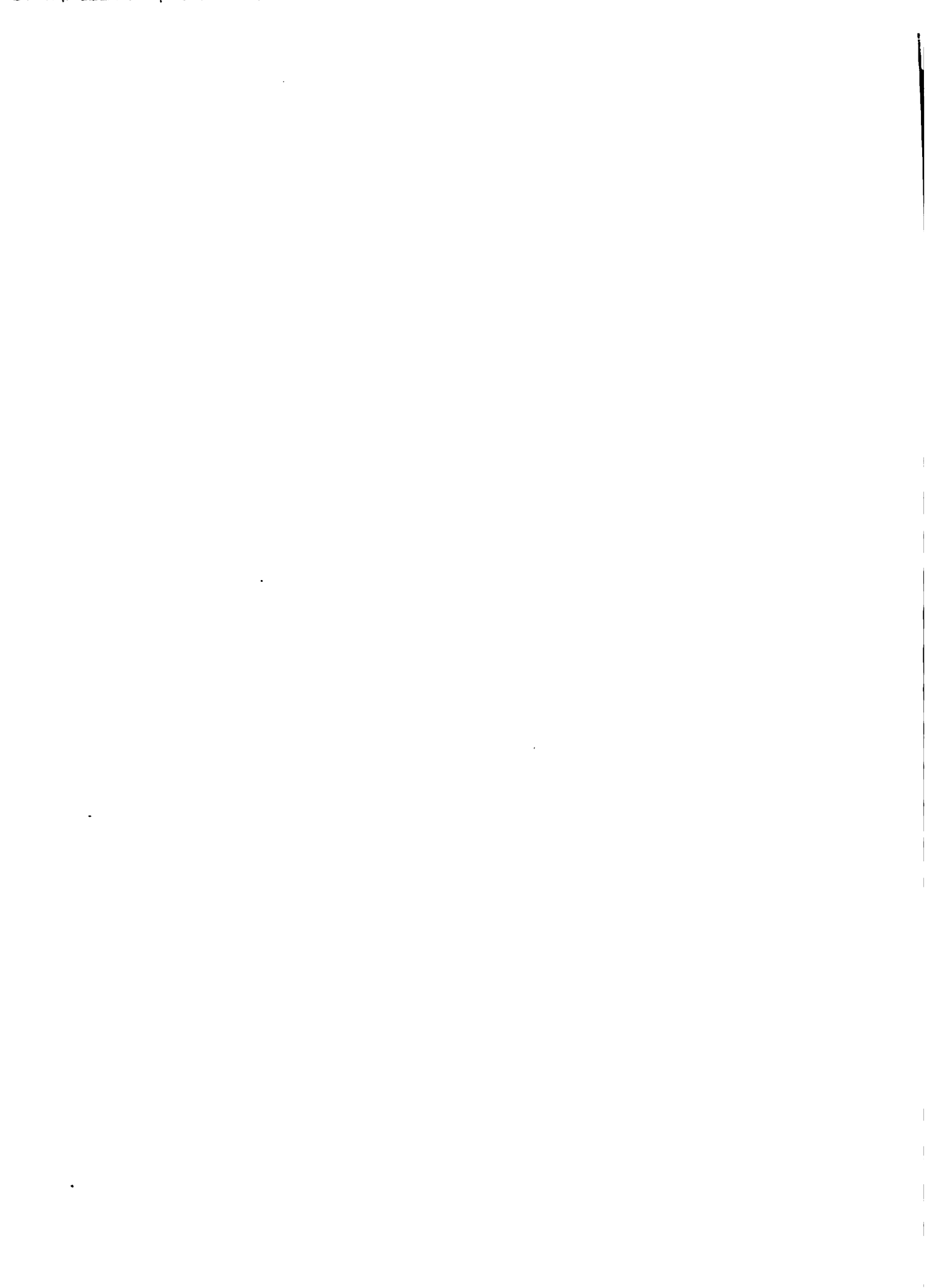
Tableau N° 3.

Nombre de jours/homme et profondeur de labourage pour différents outils - superficie 1 carreau (1.29 ha)

Outils	Nbre de j/h	Profondeur labourage
Houe	39	10 à 15 cm
Piquoi	65	20 à 25 cm
Charrue à traction animale	16	20 à 25 cm
Charrue mécanique	1	30 cm

Source: IDAI, DARNDR

En outre, il y aura à considérer la population habitant dans les régions irriguées et celle habitant dans les régions montagneuses hors des limites de la zone irriguée. Celle du premier groupe, selon une récente étude du Système d'Irrigation de Debreuil (l'une des régions choisies pour l'exécution d'un projet), se compose de petits fermiers possédant des lopins de moins d'un hectare. Bien que ces derniers fassent un usage peu efficace de l'eau d'Irrigation dans leur programme actuel de production, leur standard de vie dépasse généralement celui des habitants dans les régions à flanc de colline. Les revenus per capita de ceux de la première catégorie sont estimés à \$80 l'an et ceux de la seconde à \$30 - \$40. Des études récentes faites par le FMI indiquent un revenu annuel per capita à l'échelle nationale d'environ \$165 l'an; cependant, étant donné le déséquilibre dans le potentiel d'emploi pour les travailleurs urbains à l'encontre des ruraux, il est évident que les travailleurs dans les villes gagnent plus de \$165 l'an.



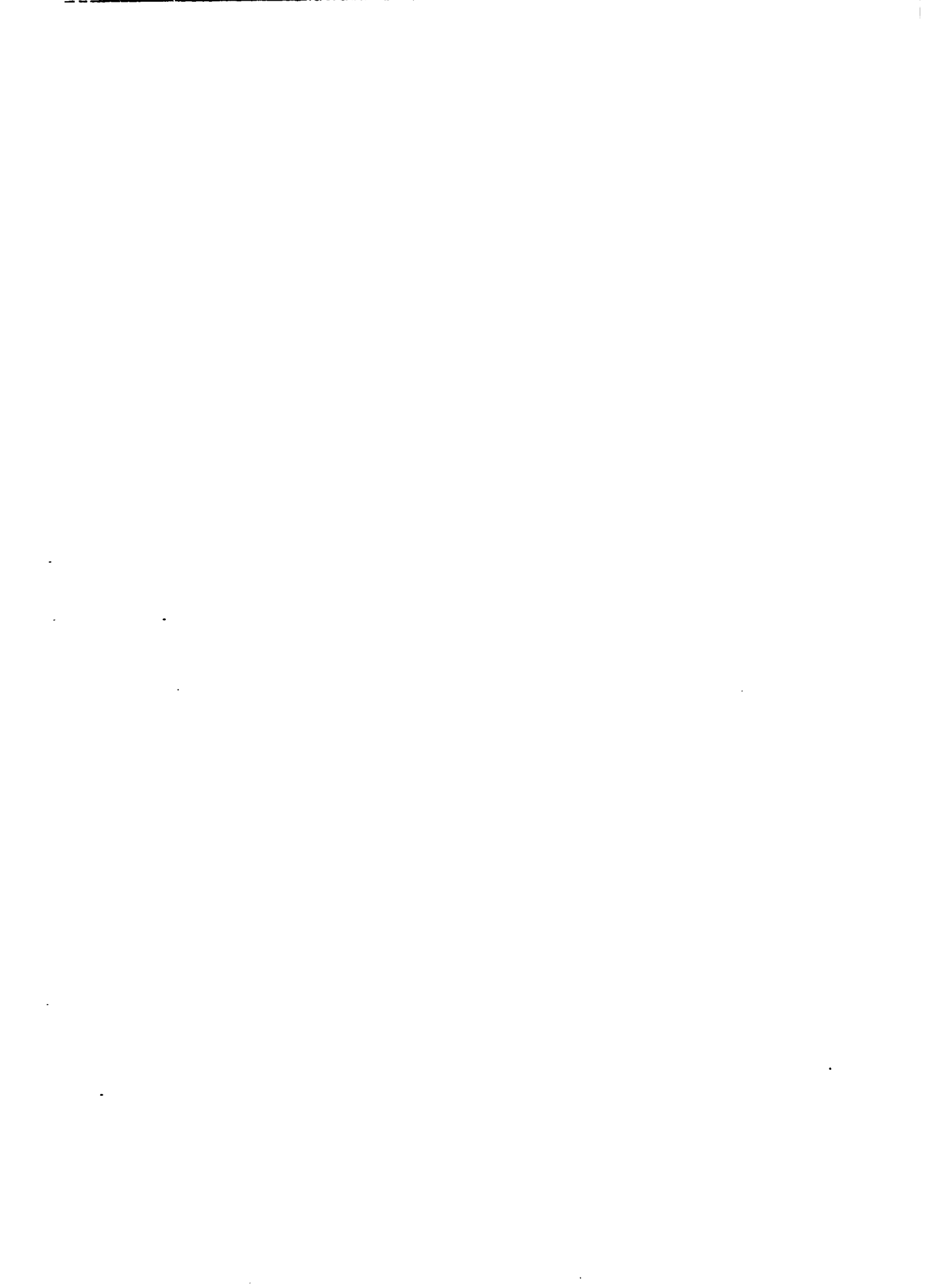
Les populations rurales bénéficient de moins de 50% du revenu national brut; lequel va en diminuant d'année en année. Ceci explique que le revenu annuel moyen des agriculteurs est estimé à 300 Gourdes; le revenu annuel moyen du reste de la population étant évalué à plus de 1.330 Gourdes.

2.2.3 Production

La production totale nationale est constituée par la somme des produits de subsistance et de ceux que l'on destine au marché. On définit la production de subsistance comme étant la partie de la production qui est utilisée directement par l'exploitant et sa famille. La production marchande est celle qui est vendue ou troquée pour la consommation intérieure ou pour l'exportation. On voit tout de suite que l'exploitation agricole haïtienne n'est pas entièrement de subsistance car elle produit à la fois pour l'auto-consommation et pour le marché. D'ailleurs les cas de subsistance pure sont actuellement très rares dans le monde et appartiennent de préférence aux économies pré-paysannes.

Cela a l'air d'une vérité de la palisse de dire que la production de subsistance dépasse de beaucoup la production commercialisée dans l'agriculture du pays. En effet, la population urbaine se concentre à la Capitale et dans une dizaine de localités désignées administrativement comme villes. Une vingtaine d'autres portant également ce nom ne sont en réalité que des bourgs tout à fait intégrés dans l'économie agricole.

Si l'on tient compte de ces considérations, cette population urbaine représente moins que les 20% déterminés par le recensement de 1970 (on estime pour 1973, la population totale à 4.439.623 habitants dont 936.386 ap-



partiennent à la zone urbaine et 3.503.237 à la zone rurale).

Cependant le problème présente certaines particularités dans le fait que les pourcentages auto-consommés et commercialisés varient avec les différents produits de consommation interne. Certains produits sont presque entièrement auto-consommés tandis que d'autres sont en majeure partie commercialisés.

Cette considération revêt une certaine importance dans une planification agricole. Nous divisons les produits destinés à la consommation interne en cinq groupes:

- a. Produits dont le plus fort pourcentage est consommé par les paysans.

Dans cette catégorie, il faut citer le petit mil, les racines et tubercules (patate, malanga, manioc, mazombelle..) l'arbre véritable, les légumes (mirlicton, calalou), diverses espèces de pois (pois congo, pois nourrice, pois inconnu, etc..).

Les haricots (*phaseolus vulgaris*) n'en font pas partie. Parmi les légumes, il faut inclure les feuilles d'un grand nombre de plantes qui ne sont pas cultivées mais qui croissent au hasard dans les champs (pourpier, épinard sauvage, liane panier, caya, lanman, etc..).

Les tubercules constituent dans certaines régions la base même de l'alimentation paysanne. Parmi ces tubercules, la patate et le manioc occupent les premières places. Ce dernier est consommé directement ou transformé en cassave.

- b. Produits principalement consommés par les citadins de diverses classes sociales.

Ce sont principalement les haricots et le riz. Selon un rapport ad-hoc sur la Plaine des Gonaïves et la Vallée des Trois Rivières seulement 25% de la production des haricots sont consommés par les producteurs de cette région. Le paysan préfère acheter du maïs, du millet par exemple avec une partie de l'argent qu'il reçoit de la vente des haricots. Le riz fait l'objet d'une commercialisation intense. Les raisons en sont beaucoup plus évidentes que pour les haricots. Dans la Plaine de l'Artibonite, principale zone de production de cette céréale, la culture du riz est prédominante. Le pourcentage d'auto-consommation est estimé à 10%. Ce pourcentage peut être plus élevé pour le riz de montagne et les variétés de moindre qualité, cultivées dans les plaines non irriguées.

- c. Produits également consommés par paysans et citadins.

On peut mentionner le maïs, les fruits (mangues, avocats, agrumes, noix de coco), la banane plantain.

Le maïs occupe le premier rang au point de vue du volume de la production et du volume commercialisé. Le pourcentage de l'auto-consommation est estimé à 50% par l'EDAPS dans son aire d'action. On peut dire que le maïs est utilisé par toutes les classes sociales. Cependant, dans les villes la quantité consommée diminue au profit du riz et à mesure que le statut économique de la famille s'améliore.

Les fruits jouent un grand rôle dans l'alimentation en Haïti. La mangue et l'avocat constituent la principa-



le source de vitamine A dans la diète paysanne. D'après une étude faite dans la région des Cayes sous l'égide du Bureau de Nutrition, la courbe de la vitamine A est assez représentative des fluctuations saisonnières des fruits sur le marché. Cette vitamine est très déficiente durant les autres mois de l'année. D'une façon générale, les besoins en vitamine A ne sont pas satisfaits en dehors de la saison de ces fruits.

Tableau N° 4. Estimation des superficies ensemencées et de la production de quelques légumes en 1973

Produits	Superficie ha	Production TM
Pomme de terre	230	1.400
Oignons	450	2.244
Chou	1.042	6.345
Laitue	100	312
Aubergine	94	936
Tomate	198	2.965

Source: Service Economie Rurale, DARNDR

Existe t-il une surproduction de fruits à l'échelle nationale?

Il est difficile de répondre à cette question, par manque de statistiques. Un fait est que le mauvais état des voies de communication et le manque de moyens de transport adéquats empêchent une distribution convenable de ces produits sur le marché local.

Le Projet Aménagement Agricole de la Vallée des Trois Rivières estime à 66% le volume de la production de banane plantain commercialisé. Ce pourcentage est peut être plus élevé dans les zones de production pro



ches de villes comme la Plaine de l'Arcahaie, la Plaine de Léogâne, l'Arrondissement du Cap-Haitien.

- d. Produits principalement consommés par les familles aisées des villes.

Ce sont les légumes, la viande, le lait, les oeufs, le poulet.

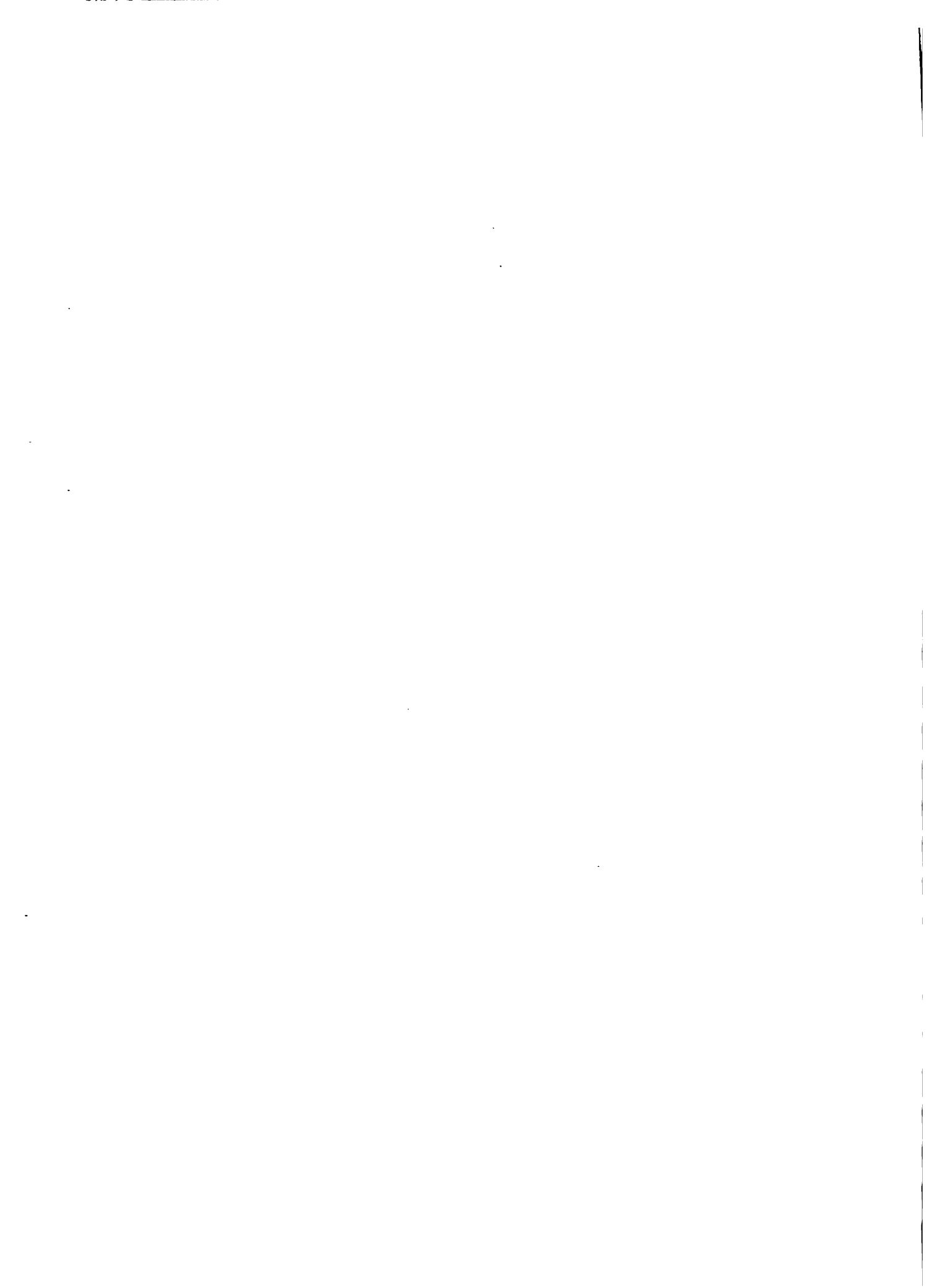
La production des légumes est assez limitée. Ce groupe comprend les légumes consommés dans les autres parties du monde, comme la tomate, la carotte, la pomme de terre, la betterave, la laitue, le chou, l'aubergine. Le niveau de la production reflète celui de la consommation interne des légumes frais qui est également très restreinte.

La viande, le lait, les oeufs sont surtout consommés par les familles aisées. Il est probable que la consommation du lait ait fait quelque progrès surtout dans les régions reculées où la commercialisation de la viande de porc, de boeuf, de cabri, n'est pas importante. La quantité de viande utilisée dans la préparation des repas du paysan est cependant minime.

- e. Les produits destinés à l'industrie alimentant le marché interne.

Ce sont: la canne à sucre, le coton, le tabac.

Si le plus fort pourcentage de canne à sucre est transformé (clairin, sucre raffiné, rapadou, sirop), une quantité appréciable est cependant consommés à l'état naturel dans les campagnes et dans les villes. Une étude du projet de la Plaine des Gonaives et de la Vallée des Trois Rivières place en troisième sur une liste de dix cultures la canne à sucre destinée à la consommation directe au point de vue de la rentabilité.



Un fort pourcentage de tabac est également consommé à l'état naturel dans les campagnes. Le coton est presque entièrement destiné à l'industrie.

Cet exposé était nécessaire pour bien faire ressortir le dualisme de l'agriculture paysanne. Si l'on excepte le maïs, les fruits, la banane et peut-être un ou deux autres produits, d'un côté on trouve les cultures auto-consommées dans une très forte proportion, d'où le caractère de subsistance de l'économie de l'autre, des cultures presque exclusivement destinées au marché. Ce marché est nécessairement constitué par une minorité. Si l'on ajoute à ce marché de consommation interne celui des exportations, on comprendra l'importance de l'agriculture de marché dans l'économie paysanne. Le terme d'Agriculture de subsistance désigne donc plus précisément non pas une situation d'auto-consommation où les ventes sont rares, mais des conditions précaires d'existence créées par la dimension réduite des unités d'exploitation et la très faible productivité de cette activité agricole. Des estimations faites par le DARNDR (Tableau N° 5) considèrent que 12 des principales cultures s'effectuent sur 1.170.000 has, les grandes superficies étant destinées à obtenir le maïs, le millet, le café, la banane et les haricots.

2.2.4. Commerce extérieur

C'est sur les produits agricoles d'exportation qu'a reposé dans le passé la richesse d'Haiti. Ceci est évident pour la période coloniale. Mais pour le XIXème siècle et le XXème siècle également la politique économique de tous les gouvernements a été axée sur la primauté de l'exportation, comme si l'on ne pouvait se défaire du modèle colo-

Tableau 5. Estimation - Superficie, Production et Rendement par hectare pour les principales cultures

CULTURES	Superficie		Production T.M.	Rendement Kg/ha
	Ha	% du total		
<u>Denrées Alimentaires:</u>				
Millet	219.368	19,0	215.200	981
Haricots	82.384	7,0	42.840	520
Mais	238.850	20,0	252.000	1.076
Banane	86.550	7,0	-	-
Riz	39.000	3,0	82.620	2.118
Légumes	2.114	0,1	-	-
Café	132.800	11,0	33.290	250
Cacao	10.220	0,9	3.300	323
Canne à sucre	82.600	7,0	4.900.000	59.322
Cocotier	-	2,0	-	-
Coton	22.328	2,0	5.396	242
Autres	253.786	21,0	-	-
TOTAL	1.170.000	100,0		

Source: DARNDR

Note : Les données de ce tableau seront révisées au cours de la 1ère année du Plan après enquête sur le terrain.

nial. Le "café national" a remplacé le "sucre colonial" comme fondement de l'économie de la nation, alors que des "cycles" secondaires plus ou moins longs permettaient de soutenir le café parfois défaillant. C'est ainsi qu'il y a eu le long cycle des bois (bois de teinture en particulier), jusqu'à épuisement des ressources (vers 1930), le cycle du coton (1920/1940), le cycle de la banane (1935/1947), le cycle du sisal (1940/1965). Les devises gagnées sur les marchés extérieures permettaient de maintenir une capacité d'importation modeste mais constituée essentiellement de biens de consommation destinés à l'élite urbaine. De façon caractéristique, l'activité économique de tout le pays suivait les fluctuations du commerce de ces produits (café en tout premier lieu, sisal, coton, viande ...) et ceci à tous les points de vue: - fluctuations dues aux variations des cours du produits sur le marché mondial avec les périodes de prix élevés et celle de prix bas.

Seul (parmi les produits agricoles exportés par Haiti), le café a été régi pendant une dizaine d'années par un Accord International visant à la stabilisation des prix. On sait que cet accord est en veilleuse depuis 1972. D'autre part, les organisations de pays producteurs de produits agricoles ont connu beaucoup de difficultés pour se constituer.

Le café mérite une attention particulière parmi les produits d'exportation; car comme il a été évoqué plus haut, il est resté pendant près de deux siècles le premier et de loin. Le commerce du café était une source de richesse de deux façons à l'intérieur du pays, (on laisse ici de côté les phénomènes d'accumulation au niveau international, caractéristiques des échanges entre les métropoles et les pays de la périphérie sous-développés).

Il a permis l'édification, à partir de l'exportation, des principales fortunes dans les villes côtières. Il a établi l'aisance dans les régions rurales, là où elle a existé et là où elle existe encors; aisance fondée sur la spéculation et sur la grande propriété plantée en café. En deuxième lieu, c'est le commerce du café qui a fourni de façon traditionnelle la substance des revenus de l'Etat Haitien, soit directement par la taxe à l'exportation et les patentes commerciales, soit indirectement par les taxes douanières ou autres portant sur des activités induites. Ainsi le café a payé la "dette française" au XIXème siècle et c'est sur la taxe du café qu'étaient gagés les emprunts à l'étranger réalisés à la fin du siècle dernier.

Les quantités d'argent impliquées par le commerce du café et des autres produits agricoles d'exportation n'avaient tout au cours du XIXème siècle et jusque vers 1930 approximativement rien de commun avec celles impliquées par le commerce des produits agricoles de consommation régionale ou nationale.

La dernière période, 1970/1975, manifeste l'intensification des traits déjà esquissés sous la période précédente. Comme on peut le voir au tableau N° 6, la valeur totale des exportations de produits agricoles est stagnante ou en baisse (malgré la présence de nouveaux cycles comme les huiles essentielles de 1960 à 1974). Les exportations de produits non-agricoles prennent progressivement de l'importance; telles l'exportation de bauxite et celle de produits manufacturés, en particulier les produits des industries d'assemblage pour la réexportation.



Tableau 6. Exportations Calculées FOB

PRODUITS	1971-1972			1972-1973			1973-1974		
	Volume T.M.	Valeur 000 \$	%	Volume T.M.	Valeur 000 \$	%	Volume T.M.	Valeur 000 \$	%
Café	18.636	78.568	37,14	19.420	103.072	40,18	18.768	119.858	33,73
Huiles essentielles	316	16.581	7,84	333	18.489	7,21	394	32.610	9,18
Sucre	20.685	17.024	8,05	13.715	13.152	5,13	8.038	7.660	2,15
Viande de boeuf	1.367	5.310	2,51	1.140	6.732	2,62	1.058	5.930	1,67
Pite (sical)	4.026	2.671	1,26	6.474	6.146	2,39	12.220	23.170	6,52
Mélasse	23.789	2.194	1,04	21.082	3.457	1,35	20.808	5.537	1,56
Total	68.819	122.348	57,84	62.164	151.048	58,88	61.286	194.765	54,81
Bauxite	770.438	33.783	15,97	790.457	32.895	12,82	809.883	34.258	9,64
Ciment	907	65	0,03	-	-	-	-	-	-
Art. Ptes industries	11.230	41.301	19,52	14.353	53.781	20,96	-	90.550	25,48
Autres*	-	14.038	6,64	-	18.820	7,34	-	35.815	10,0
Total général	-	211.535	100,00	-	256.544	100,00	-	355.388	100,00
BNRH (Total FOB)					248.050			470.872	
IHS Gdes agrégats à prix courants		332.100			335.800			478.071	

* Autres produits agricoles et d'élevage, produits forestiers, produits de la mer, produits industriels, artisans et artistiques; divers.

Source: Administration Générale des Douanes.

Les prix du café et du sucre n'ont pas eu une tendance décroissante à long terme. Cependant, ils ont connu une très grande instabilité. Dans le cas du sisal, on constate actuellement un renversement de la tendance qui est dû au coût élevé des dérivés du pétrole et par conséquent de ses substituts.

La demande externe du café et du sucre (quota) et les conditions favorables à leur développement ont déterminé une certaine régionalisation de ces produits. Ils sont localisés spécialement dans les régions hautes des montagnes des Cahos, Montagne Noire, du Trou d'Eau, la Hotte et Massif du Nord pour le café et surtout dans les plaines du Cul-de-Sac et de l'Arcahaie, du Nord, des Cayes, de Léogâne et au Plateau Central pour le sucre où, en plus des conditions écologiques favorables, il existe des infrastructures agro-industrielles de transformation et de transport. Leur importance dans l'économie nationale est tellement grande qu'ils en font une sorte de dépendance extérieure, vu les cours qui sont sujets à fluctuation. D'une manière générale, et à long terme, la fraction des dépenses qui n'inclut pas la main d'oeuvre va augmenter plus ou moins suivant l'évolution des prix de ces produits (intrants importés) sur les marchés mondiaux; tandis que la main d'oeuvre qui représente près de la moitié du coût de production, devrait croître à un rythme supérieur.

En supposant que, dans le futur, le prix des produits traditionnels d'exportation n'augmente pas ou très peu, il faut prévoir dès maintenant, une diminution constante dans leur culture. Pour ce qui a trait aux produits de consommation interne, on a constaté une augmentation notable dans les importations des produits alimentaires, surtout dans les graisses et les huiles d'origine animale et végé-

tales (13,81%), dans le lait et ses dérivés (7,66%) et, en période de sécheresse, dans les grains tels que riz, maïs, haricots. Le volume des importations d'origine agricole est passé de 22.767 tonnes métriques en 1960/1961 à 28.030 tonnes métriques en 1970/1971.

Tableau N° 7 Evolution des importations agricoles en Haïti (1960/1961, 1970/1971)

	Volume T.M.		Pourcentage croissante annuelle **
	1960/61	1970/71	
Produits laitiers	2.638	4.659	7,66
Huiles et graisses	7.177	17.157	13,81
Coton, vêtements	3.002	3.214	0,71
Tabac brut et manufacturé	9.950*	3.000	- 7,00

Source: Annuaire du Commerce Extérieur d'Haïti

* estimation

** calculé en fonction d'une tendance linéaire.

A part un ou deux produits, le pays aurait pu se suffire à lui-même. Malheureusement, l'absence d'une politique agricole déterminante, l'instabilité des prix, le caractère périssable et les risques que comporte une production spécialisée, forment un cadre d'incertitude que la grande majorité des producteurs refusent d'affronter. C'est ainsi qu'on a enregistré la disparition de certains produits agricoles du marché national.

2.3 Problèmes spécifiques du secteur

L'exiguité de la très grande majorité des exploitations, leur localisation dans des zones souvent montagneuses et généralement difficile d'accès, l'archaïsme des habitudes culturelles et, enfin, le caractère peu stimulant des prix à la production ont con-

duit, ou plutôt obligé les agriculteurs à perpétuer le système d'auto-subsistance dans lequel ils ont toujours vécu. La motivation principale étant de produire l'essentiel des denrées alimentaires qu'ils consomment - tendance qui s'est sans doute accentuée depuis une vingtaine d'années - on peut remarquer que, sans être aussi déficient que l'affirment certaines études (1700 calories par jour et personne), le niveau nutritionnel est extrêmement bas et certainement dégradé, même s'il est particulièrement hasardeux d'avancer le moindre chiffre fondé.

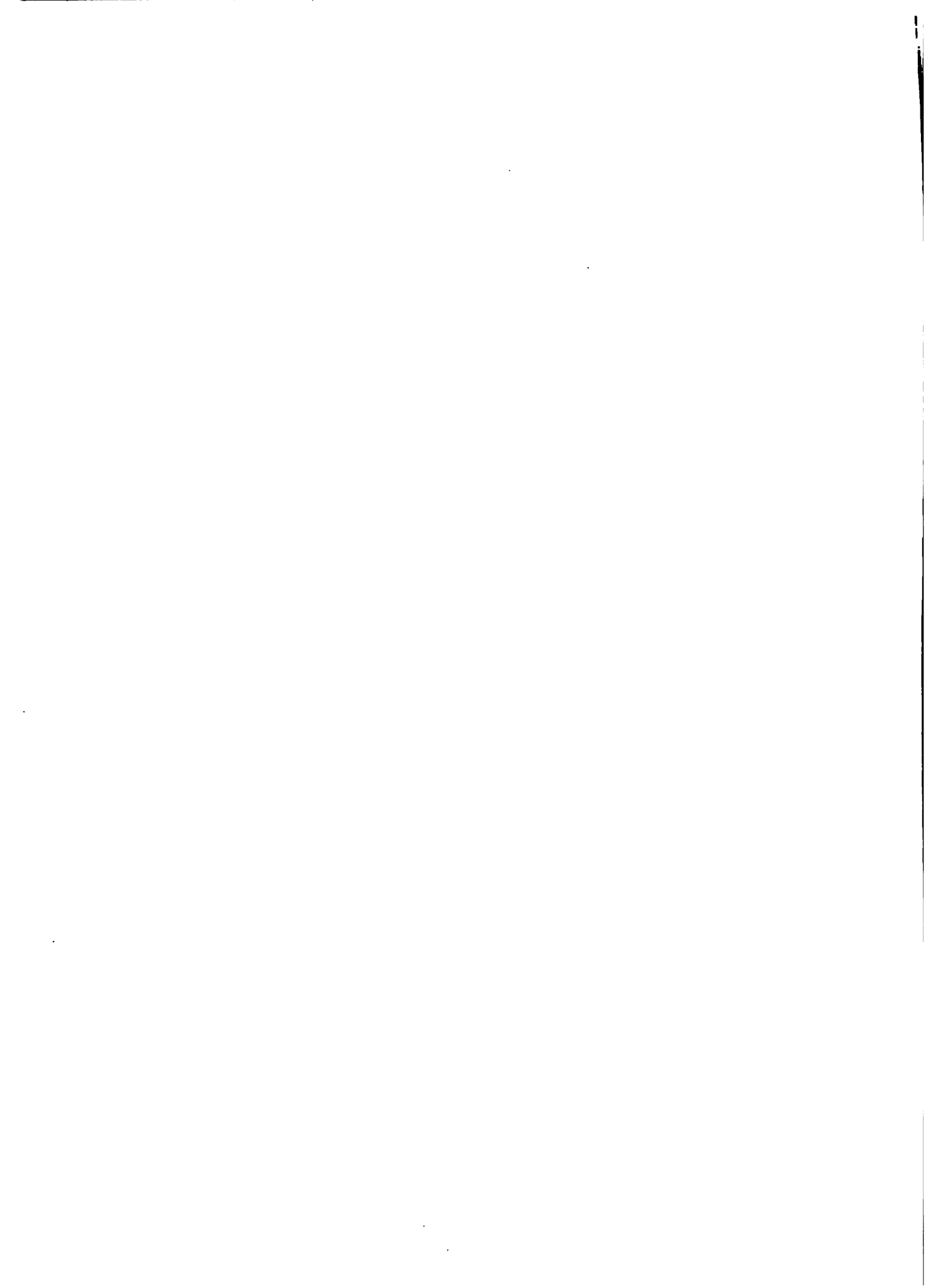
Malgré l'accroissement récent de certaines importations (produits laitiers et corps gras), le niveau de consommation de certains éléments nutritionnels se situe à une côte très basse.

Lorsqu'on sait qu'actuellement chaque hectare cultivé doit nourrir environ cinq personnes, que la population haïtienne doublera dans une trentaine d'années il apparaît urgent de recourir dès maintenant aux techniques de production intensive.

2.3.1. Utilisation des terres

La superficie du territoire national est approximativement de 2.700.000 ha dont les 54% ont des pentes dépassant 40%. Selon les estimations du Département de l'Agriculture, les terres cultivées se répartissent en 556.300 ha de montagnes et 351.500 ha de plaines dont 70.000 sous irrigation. Les terres pastorales occupent 500.000 ha; les aires boisées représentent 251.500 ha environ; le reste est inculte ou presque.

Le morcellement des terres et le phénomène des minifundia constituent l'un des problèmes les plus épineux de l'agriculture du pays. Ce phénomène est causé par la pression démographique et est favorisé par la législation haïtienne qui prescrit le partage égal des terres entre tous les



héritiers d'une même famille. La situation devient plus impressionnante quand on observe que les 71% des exploitations agricoles ont moins de 1,29 ha de superficie et occupent seulement 1/3 du total de terres arables nationales, 28,6% ont des superficies de 1,29 ha à 13 ha sur 62% des terres arables nationales et que le reste (0,4%) à plus de 13 ha avec 5% des terres arables du pays. Le morcellement exagéré des terres a pour effet d'engendrer une faiblesse structurelle qui empêche au producteur d'orienter, à son profit, le crédit et les dépenses publiques en infrastructure.

Les données précédentes montrent une grande variation dans l'usage des ressources en terres. La disponibilité en eaux qui est en fait un facteur limitant, est utilisée de manière efficiente, compte tenu de la réalité haïtienne. L'état déplorable des réseaux d'irrigation cause des pertes considérables et l'utilisation irrationnelle de l'eau engendre, dans certains endroits, des problèmes de salinisation et de drainage.

L'irrégularité des cours d'eau et l'érosion des terres engendrent un bas rendement et de l'incertitude à propos de la détermination des superficies à mettre sous culture. L'érosion grandissante en quelques régions du pays a modifié le régime des cours d'eau, tarissant certains ruisseaux transformant les rivières en cours d'eaux torrentiels inutilisables. Dans la montagne, l'homme une fois installé sur ses pentes détruit progressivement la couverture végétale tant pour se trouver des sources d'énergie que pour faire de la place à ses activités agricoles. Une fois la protection naturelle supprimée, l'érosion s'est progressivement attaquée aux sols des terres déclives.

2.3.2. Niveaux de productivité.

La mauvaise et insuffisante combinaison des facteurs de production (capital, terre, main-d'oeuvre et administration) déterminent les bas niveaux de productivité dans les activités agricoles. En général, le caractère chaotique et rudimentaire des pratiques culturales et les méthodes de travail résumées sous le vocable imagé de "grapillage" ne favorisent ni la reconstitution, ni le maintien de la fertilité du sol et ne permettent pas sa régénération axée sur une période de repos engendrée par la migration des cultures.

L'agriculture de montagne fait face à la persistance des structures de production périmées (exiguité et dispersion des parcelles, infrastructure faible, outillage agricole inexistant, bas niveau technique, etc..) et aux limitations géographiques et topographiques. Elle est en effet la seule qui puisse persister, car elle n'a pas à rétribuer son capital foncier. Elle dispose de main-d'oeuvre qui accepte de travailler gratuitement (agriculture familiale). Ce mode de production présente donc le caractère d'une activité résiduelle et partant non économique et en marge du développement. En d'autres termes, l'agriculture sarclée de montagne, telle qu'elle se pratique actuellement en Haïti, en plus de son caractère dilapidateur du capital foncier (érosion), si elle n'est pas une activité anti-économique, est, de fait, une activité non économique, en ce sens qu'elle ne peut pas atteindre un niveau de rentabilité correcte permettant une commercialisation.

Il convient de signaler certaines restrictions relatives au secteur des plantations appelées modernes, dans le cas de la canne à sucre où dans la majeure partie des planta-

tions prédomine l'agriculture traditionnelle et dans celui du sisal où la culture paysanne s'étend sur 12.500 ha contre celle de 8.500 contrôlée par les centres de décorticage mécanique (culture de type capitaliste). Quant à l'élevage, il s'agit d'une activité d'appoint (mais quel appoint?).

Les chiffres de rendement (par ha) reflètent l'indigence des techniques.

Canne à sucre	40	à	50 TM
Mais	800	à	1.500 Kg
Sorgho	700	à	1.000 Kg
Riz	1.000	à	2.000 Kg
Coton indigène	100	à	200 Kg (coton graine)
Coton importé	700	à	1.500 Kg "
Café	200	à	300 Kg
Igname	5.000		Kg
Manioc	4.000	à	Kg
Tabac	400	à	500 Kg

2.3.3. Usage et disponibilité des intrants physiques

a. Intrants et technologie

L'emploi d'intrants et de technologie améliorée est étroitement lié aux possibilités de crédit et d'extension d'assistance technique diverse aux agriculteurs. Au niveau national, l'emploi de fertilisants est loin d'atteindre le besoin minimal par unité de surface cultivée, à l'exception du coton qui les utilise dans une certaine mesure au cours de ces dernières années. L'emploi de pesticides est pratiquement inconnu; celui des semences améliorées est très faible en pourcentage par produit.

Tout ceci ne signifie point, cependant, qu'en montagne les terres ne puissent pas être mises en valeur d'une manière économiquement satisfaisante. C'est seulement l'agriculture au sens restreint du terme (agriculture sarclée) qui n'est plus, sur ces terres, un moyen convenable de mise en valeur économique.

La situation des exploitations en plaine a par contre, un potentiel de productivité plus grand (les terres de plaine étant plus riches que celles de mornes) et les contraintes qu'impose le milieu naturel sont moins sévères. De plus, les terres de plaines ne souffrent pas d'érosion hydrique, ce qui leur assure un rendement plus soutenu. Aussi, en gros, le revenu du paysan de plaine est-il de ce fait, plus élevé que celui du paysan de montagne.

Néanmoins, dans les zones de plaine du pays, il convient de noter que:

- 20 à 30% de la superficie totale n'est presque pas exploitée par manque d'infrastructure;
- dans les zones exploitées sous irrigation ou sous régime de pluie, le rendement est encore bas du fait, de pratiques agricoles inadéquates: labour, engrais, rotations, assolement, etc..
- enfin, les dites zones souffrent d'un manque de diversification de cultures. On peut avancer que les plaines produisent en général la canne à sucre, le riz et la banane.

En général, l'agriculture est de type primitif. L'agriculture mécanisée se rencontre presque exclusivement dans la culture de la canne à sucre; les sociétés privées travaillant leurs terres au tracteur et effectuent parfois

les travaux de préparation du sol pour le compte des paysans. La section de mécanisation agricole du DARNDR qui comprend une cinquantaine de tracteurs agricoles date de 1974. La culture attelée, très peu développée se rencontre un peu dans la plaine des Cayes et sur le Plateau Central; mais la grande majorité des terres est préparée manuellement à raison de 50 à 80 journées/homme de travail par ha. Cette préparation se fait généralement à la houe qui est souvent remplacée par la serpette sur les pentes pierreuses.

Les travaux de récolte, séchage, vannage sont également manuels sans instruments particuliers; pour le séchage du café, la construction de glacis en ciment, est une innovation assez récente qui tend à se généraliser.

L'emploi des engrais est exceptionnel, en raison du manque de moyens financiers; tandis que l'emploi du fumier, sauf dans la région de Jacmel, du Morne des Commissaires de Thiotte, est inconnu.

Le petit cultivateur ne dispose pas d'une vision assez développée qui lui permette l'introduction de "paquets technologiques" tendant à l'amélioration de la production et de la productivité agricoles.

En général, les systèmes utilisés sont de caractère traditionnel" et son efficacité est peu connue. Les recherches physico-biotiques, écologiques et économiques du milieu de production pour l'obtention de formes alternatives de conduite et de contrôle sont inconnues.

Plusieurs missions internationales et bilatérales ont réalisé des actions tendant à changer les modalités actuelles de distribution spatiales et chronologique de sys-

tèmes associatifs et mixtes de production. On a détecté que le changement en faveur de la culture n'est pas accepté par les producteurs qui font valoir la nécessité d'avoir des cultures multiples afin d'éviter les risques dans la production d'aliments de base et pour que le sous-sol (facteur peu abondant de production) soit utilisé plus intensément pendant l'année agricole.

Le cultivateur haïtien n'est pas un mauvais agriculteur, car les cultures ne sont pas moins soignées en Haïti que dans beaucoup de pays. Pour le riz, la culture faite avec repiquage est généralement bien conduite. En général, le niveau de la technologie est très bas dans la majeure partie du Pays sous agriculture de subsistance, les méthodes et les pratiques traditionnelles prédominent. L'assistance technique apportée par l'Etat a été insuffisante. En grande partie, l'effort a eu une orientation individuelle au lieu d'être collective. De cette façon, l'assistance aux petits et moyens agriculteurs n'a atteint qu'un faible pourcentage des unités agricoles.

b. Le crédit agricole

Dans les campagnes haïtiennes la demande de crédit est permanente à cause de la pénurie de numéraire. Cette situation devient dramatique au moment de la soudure de Juillet à Octobre, quand les spéculateurs et les commerçants se transforment en usuriers et prêtent à des taux qui dépassent parfois largement les 100%.

Les faibles revenus tirés de l'exploitation des mini-

fundia permettent très rarement la constitution d'une épargne monétaire. Le Chômage permanent ou saisonnier et les multiples nécessités de l'existence placent le paysan haïtien dans une situation monétaire extrêmement précaire.

Si la demande de crédit est forte, par contre l'offre de crédit est faible. Aucune banque commerciale ou de crédit agricole n'a jamais tenté de relancer sérieusement la production par le crédit.

En dehors même des banques, l'offre de crédit ne peut être accrue parce que les revenus du monde rural épongés par les spéculateurs, les négociants, sont placés en dehors du circuit agricole.

Les conditions d'octroi de crédit aux petits et moyens exploitants constituent l'une des pierres d'achoppement du secteur agricole.

2.3.4. Commercialisation

Pour la plupart des denrées agricoles consommées localement, la production est disséminée sur de très petites unités à faible productivité. La majeure partie de la production est auto-consommée; d'où de très faibles quantités de produits commercialisables par exploitation. Ces petites quantités, avant d'atteindre le consommateur, sont rassemblées, au cours d'une série de transactions successives, par un grand nombre d'intermédiaires utilisant une ample variété de récipients et d'emballages de poids variés. Le transport et les autres facilités d'infrastructure sont adéquats, occasionnant ainsi des pertes excessives et des coûts élevés de commercialisation.

Les marchés urbains sont congestionnés à cause du grand

nombre d'intermédiaires vendant de petites quantités de produits à des consommateurs individuels. L'accroissement rapide de la population urbaine aggravera les problèmes de congestion, de sanitarion, de pertes et d'inefficacité à moins que des mesures soient prises pour planifier des ajustements appropriés en termes de facilités physiques, de manipulation de produits et de mécanismes d'échange.

Les services de commercialisation fournis par des institutions gouvernementales sont extrêmement limités. Les ajustements efficaces devant répondre aux tendances d'accroissement urbain accéléré et aux demandes accrues de consommation exigeront l'adoption de politiques de commercialisation appropriées et la fourniture de services de commercialisation adéquate.

a. Aspects Institutionnels

Le système de commercialisation est caractérisé par l'absence d'une entité spécialisée qui fournirait des services de commercialisation ou orienterait la politique nationale de commercialisation. Les institutions gouvernementales ont toujours considéré la commercialisation en termes de marchés internationaux.

Il existe cinq institutions gouvernementales (DARNDR, IDAI, IHPCADE, IHS et le Département du Commerce et de l'Industrie) qui, de temps en temps, ont fourni des services réduits de commercialisation. Ces services sont limités à la distribution d'intrants agricoles (crédit, engrais, semences et pesticides) et à la collecte de données sur les prix des denrées agricoles. Dans le premier cas, la fourniture d'intrants agricoles est réalisée d'une façon irrégulière, souv

vent ad-hoc, et atteint moins de 5% de la population rurale. Dans le cas des informations de prix de marché, quatre institutions (IHPCADE, IDAI, IHS et le Département du Commerce et de l'Industrie) collectent et publient périodiquement ces données. Cependant, le manque d'uniformité dans les techniques de collecte et l'absence évidente d'analyse des données minimisent la valeur de ces informations. Il s'avère indispensable d'améliorer, d'une part, le système de commercialisation des intrants agricoles et, d'autre part, la collecte et l'analyse des informations de marché.

b. Approvisionnement

Bien que l'approvisionnement agricole soit un chapitre spécifique du Plan du Secteur, il est important de le considérer ici, compte tenu de son incidence sur le volume commercialisé, la qualité des produits, la localisation et le nombre de transactions dans le temps et dans l'espace.

La productivité de petites et moyennes exploitations doit être augmenté en rendant plus accessible aux producteurs les intrants tels que crédit, semences, en -grais etc.. et en procurant le stimulant approprié en ce qui concerne les prix pour promouvoir une meilleure utilisation des intrants. L'amélioration de la productivité permettra d'augmenter la quantité commercialisable par exploitation, de diminuer les coûts de commercialisation, et de faire parvenir un volume plus impor-tant de produits agricoles sur les marchés urbains à des prix satisfaisants.



c. Emmagasinage

Les facilités d'emmagasinage sont pratiquement inexistantes ou rudimentaires à travers tout le système de commercialisation. Au niveau du producteur, la quantité emmagasinée est fort restreinte à cause de la faible quantité produite et de la nécessité pour l'agriculteur de vendre, au moment de la récolte, la plus grande partie de sa production pour faire face à des besoins pressants. Souvent le producteur rachète le produit tant pour la consommation que pour les semences.

Bien qu'au niveau de l'intermédiaire, le stockage soit réalisé, il n'en demeure pas moins vrai que la situation laisse à désirer. En général, les dépôts utilisés aux abords des grands marchés et servant à d'autres fins (dortoirs) ne remplissent pas les conditions requises pour une bonne conservation des produits.

Dans les deux cas les normes d'emmagasinage ne sont pas respectées, le séchage est insuffisant, la lutte antiparasitaire et le contrôle des rongeurs sont très rarement effectués, les installations ne sont pas fonctionnelles; ce qui se traduit par des pertes au poids appréciables de l'ordre de 10 à 20% et par la détérioration du produit.

Au niveau institutionnel, des efforts ont été déployés par des institutions tant publiques que privées en vue d'améliorer les procédés d'emmagasinage. Mais la plupart des expériences conduites n'ont pas été concluantes.

Les résultats des quelques rares expériences qui se sont révélées positives n'ont pas été mis à profit à

cause de nombreuses limitations tant matérielles qu'humaines: manque de personnel qualifié, insuffisance de moyens financiers, faiblesse d'organisation professionnelle.

d. Transport

D'une façon générale, le transport des produits se fait à ète d'homme et à dos d'animaux, de la forme au marché rural ou régional, par véhicules motorisés et cabotage des marchés intérieurs vers les centres urbains. Alors que les camionnettes et les petits camions sont utilisés pour le transport aux abords des centres de consommation, seuls les grands camions et les bus interviennent dans le transport inter-régional. Dans ces cas, le changement est divisé entre les passagers et les produits agricoles; ces derniers sont transportés en petites unités et accompagnés de leurs propriétaires.

La nette insuffisance de voies de desserte et le mauvais état du réseau routier actuel influent défavorablement sur la collecte, l'acheminement des produits agricoles vers les centres de consommation, le coût du transport et, par voie de conséquence, le coût du produit. De plus, l'emballage est défectueux en raison des récipients déformables utilisés, d'où perte et détérioration du produit.

e. Prix

Sur le marché libre, les prix de la plupart des produits agricoles sont sujets à d'amples fluctuations dans le temps et dans l'espace. Cette situation est inhérente au caractère saisonnier de la production, à son irrégularité et à la faible élasticité de la deman-



de par rapport aux prix pour la majorité de ces produits.

Bien qu'une partie de ces variations soit due à des facteurs normaux tels que production saisonnière et différence de coûts de transport entre marchés, il est possible de les réduire.

Une trop grande fluctuation de prix a un effet défavorable sur la production agricole et augmente le niveau moyen des prix et les coûts de commercialisation, nécessitant des marges de profit plus élevées pour couvrir les risques de changements de prix. La collecte systématique, l'analyse et la diffusion d'informations de prix doivent être réalisées en vue de formuler des politiques de prix, et, par voie de conséquence, encourager la spécialisation et une production agricole accrue.

f. Transformations

Le sous-secteur agro-industriel est caractérisé par une insuffisance d'industries de transformation produisant des articles de consommation pour le marché local. Les plus importantes produisent surtout pour l'exportation des denrées et des articles tels que: sucre et mélasse, dérivés du sisal, huiles essentielles, café et produits de charcuterie.

La production destinée à la consommation locale concerne le fil de coton, l'huile de coton, la farine, le rhum et la mélasse, les sacs en sisal, la pâte de tomate et les produits laitiers. C'est seulement dans le cas du rhum et de la mélasse et des sacs en sisal qu'Haiti se suffit à elle-même. De petites quantités de

confitures, de fruits, de beurre d'arachide etc..
sont produites sur une base artisanale.

Les intrants agricoles consommés en Haiti et produits sur place, se limitent aux instruments aratoires-- houes, machettes et pelles - et aux sous-produits servant à l'alimentation du bétail: tourteau de coton et issues de blé.

Les surplus saisonniers de certains types de fruits, les conditions favorables à la culture d'une grande variété de légumes et la fuite de devises due à de fortes importations de produits agricoles transformés plaident en faveur de la promotion d'agro-industries.

2.3.5. Autres problèmes

Infrastructure

Parlant d'infrastructure agricole, on touche à la question la plus délicate concernant le développement rural intégré du pays. Sa faiblesse ou son inexistence remet en question le concept même du développement économique et social de la nation.

Dans le domaine de l'agriculture irriguée, avec le temps, la dégradation de l'infrastructure a pris des proportions telles que dans le cas de certains systèmes (Léogâne, Rivière Grise, Rivière Blanche et Avezac en particulier) des travaux de réhabilitation et de reconstruction de certaines parties de barrages ou des ouvrages d'art, s'imposent de façon impérative. Certaines d'entre elles ont, à cause de leur mauvais état, accaparé, au niveau des barrages et canaux primaires, toute l'attention du personnel du Service responsable et les fonds alloués pendant des an-

nées, au détriment d'autres travaux. Cette situation n'encourage pas les investissements du secteur privé d'autant plus que le coefficient du capital relatif à l'agriculture est très faible.

Un autre aspect non moins négligeable de la question est celui de l'odographie. A part deux grands axes routiers, Port-au-Prince - Cap - Port-au-Prince - Cayes et d'une ou de deux exceptions, l'état des voies de communication maintient la stagnation économique du milieu rural. Cette contrainte est d'autant plus forte qu'elle impose une certaine orientation à l'effort de développement et décide même du sort de certaines régions du pays. Sans aller plus loin, nous pourrions citer le cas du Plateau Central actuellement condamné presque à l'improductivité, faute de voies de communication alors qu'il aurait pu contribuer à soulager la pression démographique sur d'autres régions du pays. Maintenant, que dire de l'infrastructure de commercialisation?

Certaines zones de production, non seulement enclavées à certaines périodes de l'année par l'impraticabilité des routes engendrées par les pluies saisonnières, mais encore dépourvues de certaines facilités infrastructurelles de commercialisation (facilités pour le traitement, la conservation et le stockage des produits agricoles, etc..) demeurent à la merci du pouvoir local de consommation, qui est presque nul, vu que tout le monde produit les mêmes denrées. Dès lors, on comprend le désarroi que connaissent certaines communautés rurales du pays qui sont, par la force des choses, réduites à considérer la richesse de leur région comme un décor inutile.

Certains investissements qui ne sont pas regardés directement comme productif sont néanmoins des conditions préalables pour rendre efficaces d'autres mesures gouvernementales directes dans le secteur. Le fait que, à présent, de tels investissements manquent dans beaucoup de zones d'Haiti, explique en partie pourquoi le secteur agricole est resté moins développé. Il faut souligner que toutes les activités gouvernementales directes pour le développement du secteur n'aboutiront qu'à des résultats modérés si certains investissements ne sont pas garantis.

2.4 Considérations finales

2.4.1 Résumé des problèmes

Le secteur agricole révèle une certaine stagnation. Actuellement, sa participation à la formation du PIB varie de 46 à 48%; sa contribution à la valeur totale des exportations est de 60% environ. Sa production est distribuée entre 89% d'origine végétale et 11% d'origine animale.

Quant à l'importation, 40% environ de sa valeur totale est constituée par des huiles et graisses d'origine végétale et animale, du lait et de ses dérivés.

De 1967 à 1972, le produit du secteur a cru au rythme de 1,5% l'an. Cette lente croissance ne correspond nullement à l'accroissement de la population qui est de 1,7% l'an, et encore moins à l'économie toute entière qui est de 3% pour la même période. Cette stagnation du secteur agricole affecte non seulement l'économie nationale, mais surtout celle de la population active du pays, qui est absorbée par ce secteur pour plus de 83,6%.



Sa principale cause est le morcellement exagéré des terres qui a pour effet d'engendrer une faiblesse structurelle incompatible avec le développement économique du pays. De plus, le niveau de la technologie est très bas; dans la majeure partie du pays sous agriculture de subsistance, les méthodes et les pratiques traditionnelles prédominent. La stagnation dont souffre le secteur agricole a pour conséquence la création d'une certaine dépendance croissante du pays des importations d'aliments.

Cette situation a engendré un déséquilibre dans la balance des paiements et l'absence d'un changement significatif dans le niveau de revenu du paysan. Si l'on y ajoute la distribution inégale du revenu, l'on comprendra la raison pour laquelle le secteur n'a pas contribué plus efficacement au développement économique et social du pays.

2.4.2 Pronostic

Le panorama du secteur agricole, dans les conditions actuelles n'est pas très encourageant. L'analyse des facteurs limitant son développement montre, en fonction même de la présence de cercles vicieux dont la correction n'est pas aisée, que si la tendance actuelle devrait se prolonger dans le futur, en moins de 10 ans, nous nous trouverions en présence d'une véritable impasse. Considérons seulement l'un de ses aspects, celui de la production de denrées alimentaires. L'augmentation de la population et surtout le taux élevé de sa concentration dans les villes, entraînent obligatoirement des besoins accrus en aliments; si l'on y ajoute le revenu élevé de certains groupes de consommateurs, on aboutira sûrement à une demande qui dépassera de beaucoup les possibilités de satisfaction dans les conditions actuelles de produc-

tion. L'équilibre final entre les besoins impératifs de la population et l'offre d'aliments ne pourra être rétabli que grâce à des importations. Mais, qu'advient-il si, à ce moment-là, les marchés internationaux, n'ont pas de disponibilités suffisantes et si les prix sont trop élevés pour les possibilités nationales. On n'aurait alors d'autre alternative ou bien priver les consommateurs de cet approvisionnement, ce qui serait inhumain et impensable, ou bien de se soumettre aux prix et conditions du vendeur. Indiscutablement, cette dernière solution amènerait une dépendance, qui, à son tour, détériorerait profondément la structure économique nationale. Le cadre global de cette situation ne serait autre que le chômage, la faim et les autres séquelles de l'insatisfaction des besoins vitaux de l'homme.

Naturellement ceci demeure une éventualité si l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour corriger la situation détectée. C'est comme une vision actualisée du futur au cas où nous n'y prêterions pas assez d'attention.

S'il est vrai que tous les facteurs limitatifs du développement sont d'éradication difficile, cela ne veut pas dire que leur solution est impossible. Il est encore temps pour Haïti de reconstruire la capacité de son secteur agricole à accroître sa production en termes physiques, à accroître parallèlement les revenus des agriculteurs en termes réels tout en éliminant les obstacles institutionnels qui empêchent actuellement toute croissance significative et durable. Pour ce, nous formulons ce Plan, dont les buts, objectifs et moyens sont exposés plus loin.

III POLITIQUES SECTORIELLES

L'ampleur des problèmes présentés antérieurement a constitué, durant les dernières années, le plus sérieux obstacle au développement normal de l'agriculture haïtienne. Ces problèmes étant connus, nous proposons ensuite de formuler les solutions possibles dans le cadre d'un changement social, cherchant un engagement accéléré du secteur, dans le processus de développement de l'économie nationale.

La diversité des problèmes requiert en théorie une gamme très large de solutions aussi bien que de moyens à utiliser en fonction des régions considérées. Dans la pratique, cependant, il n'est pas possible de résoudre tous les problèmes dans toutes les régions en même temps. L'Etat, comme les particuliers, a des ressources humaines et financières limitées par rapport aux nécessités; et, pour cela, il est nécessaire de planifier la meilleure utilisation de ces ressources.

3.1 Stratégie

Il est admis que les solutions choisies peuvent être mises en pratique en utilisant des stratégies diverses qui considèrent les possibilités réelles de développement sectoriel. Celle adoptée dans le présent Plan considère la matérialisation, le plus rapidement possible, du marché potentiel que constitue la population rurale active, mais sous-employée.



Le secteur agricole doit utiliser toutes ses ressources de manière à créer les moyens nécessaires à l'incorporation de la population rurale à l'économie nationale.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue le fait que l'agriculture seule ne pourra jamais résoudre tous les problèmes du milieu rural. La main d'oeuvre existante est infiniment trop nombreuse, comparée aux ressources actuelles du secteur. Elle doit être transférée à d'autres secteurs, à mesure que ces derniers acquièrent la capacité de les absorber. En d'autres termes, tant que 83,6% de la population active du pays dépendra de l'agriculture, les revenus en milieu rural resteront toujours inférieurs à ceux du reste du pays. Seul un processus croissant d'industrialisation permettra d'assurer l'augmentation des revenus en allégeant la charge du secteur agricole. Ce qui oblige à préciser d'avance le type de priorité à accorder au secteur, tenant compte de ses caractéristiques et limitations.

De toute façon, il faut du temps; du temps nécessaire pour permettre au secteur de sortir de sa stagnation. Ceci s'explique d'ailleurs par le fait qu'il faut un temps plus ou moins long pour que l'image d'un développement industriel se précise.

D'autre part, une priorité à l'agriculture devra nécessairement signifier une meilleure assignation des ressources économiques ou du moins, un conditionnement de l'économie en fonction du développement du secteur. Dans cette optique, des activités

telles que: construction d'usines pour la préparation d'engrais et d'aliments pour hommes et bétail auront toute la ferveur désirable vu leur incidence, dans le secteur agricole. De même, les investissements dans le transport et la communication, devront être déterminés, en majeure partie, par les programmes d'extension agricole. Enfin, sera considéré comme prioritaire, un certain type de développement agricole axé sur un processus d'industrialisation massif, un processus qui utilise les matières premières agricoles et dote le secteur des intrants nécessaires, ainsi que des biens et services que l'augmentation de revenus de la population rurale pourra réclamer.

Puisque le souci majeur du plan est l'élévation du niveau de vie et la mobilisation des paysans, les premières actions à mener doivent tendre vers une augmentation de la production, une meilleure distribution du revenu et de l'emploi, en milieu rural. Ne sera pas aussi négligée la réduction du transfert des revenus vers d'autres secteurs à travers le mécanisme des prix et du système de commercialisation.

D'autres actions doivent stimuler une prise de conscience paysanne en montrant au paysan son intérêt à bien remplir son rôle à s'acquitter de sa tâche dans le développement de son milieu et la nécessité de s'organiser pour participer à son propre progrès. Evidemment, la structure agraire actuelle constitue un sérieux handicap au changement technologique, à l'assimila-

tion de nouvelles techniques et à l'utilisation optimale des ressources disponibles.

En ce qui concerne la commercialisation, une politique des prix s'impose pour stimuler la production nationale. De même, le développement du secteur impose une tâche gigantesque de capitalisation.

A ce sujet, on doit tenir compte du fait que l'industrialisation réclame des ressources croissantes en capitaux et surtout des devises nécessaires à l'importation de la machinerie, des équipements et intrants pour faciliter l'expansion de la production. Il n'y a aucun doute que les moyens traditionnels de financement, ne peuvent permettre de mener de front la double bataille du développement industriel et agricole. Cependant, il existe des possibilités de formation de capitaux propres à l'agriculture, qui doivent permettre d'investir dans le secteur, sans contrarier le processus d'industrialisation du pays; de toute façon, le travail a une haute importance comme source de capital en agriculture.

Evidemment, l'Etat, dans une première étape doit lutter considérablement pour mobiliser les paysans et constituer le noyau central du développement. Ensuite, il mènera des actions tendant à renforcer le processus: la recherche, la vulgarisation, la fourniture d'intrants stratégiques (fertilisants, semences améliorées, pesticides, vaccins, etc...) de crédit adéquat, l'amélioration de l'irrigation, l'utilisation rationnelle des

ressources naturelles, l'établissement de prix minima, la promotion de coopérative, etc. Tenant compte des ressources financières limitées du Pays, les politiques et programmes du secteur seront menés en utilisant au possible la grande masse de main d'oeuvre sous-employée dont dispose le secteur.

3.2 Politique

3.2.1 Organisation institutionnelle

Dans le cadre institutionnel, les lois doivent être harmonisées avec les tâches imposées par le processus du changement structurel qui s'opère dans le secteur.

Le secteur agricole jouera un rôle important dans le processus d'aménagement du territoire et de changement de structure, en contribuant de manière significative à la redistribution rationnelle de la population et des activités économiques.

Le découpage du territoire en régions et sous-régions de caractéristiques homogènes, écologiques, climatiques et hydrologiques qui serviront de cadres aux projets intégraux d'aménagement, facilitera la planification et la localisation des aires d'action prioritaires dans les programmes d'augmentation de la productivité.

Le renforcement de la planification, tant au niveau sectoriel qu'au niveau régional, doit être systématisé. L'Unité de Programmation du DARNDR doit intensifier davan-

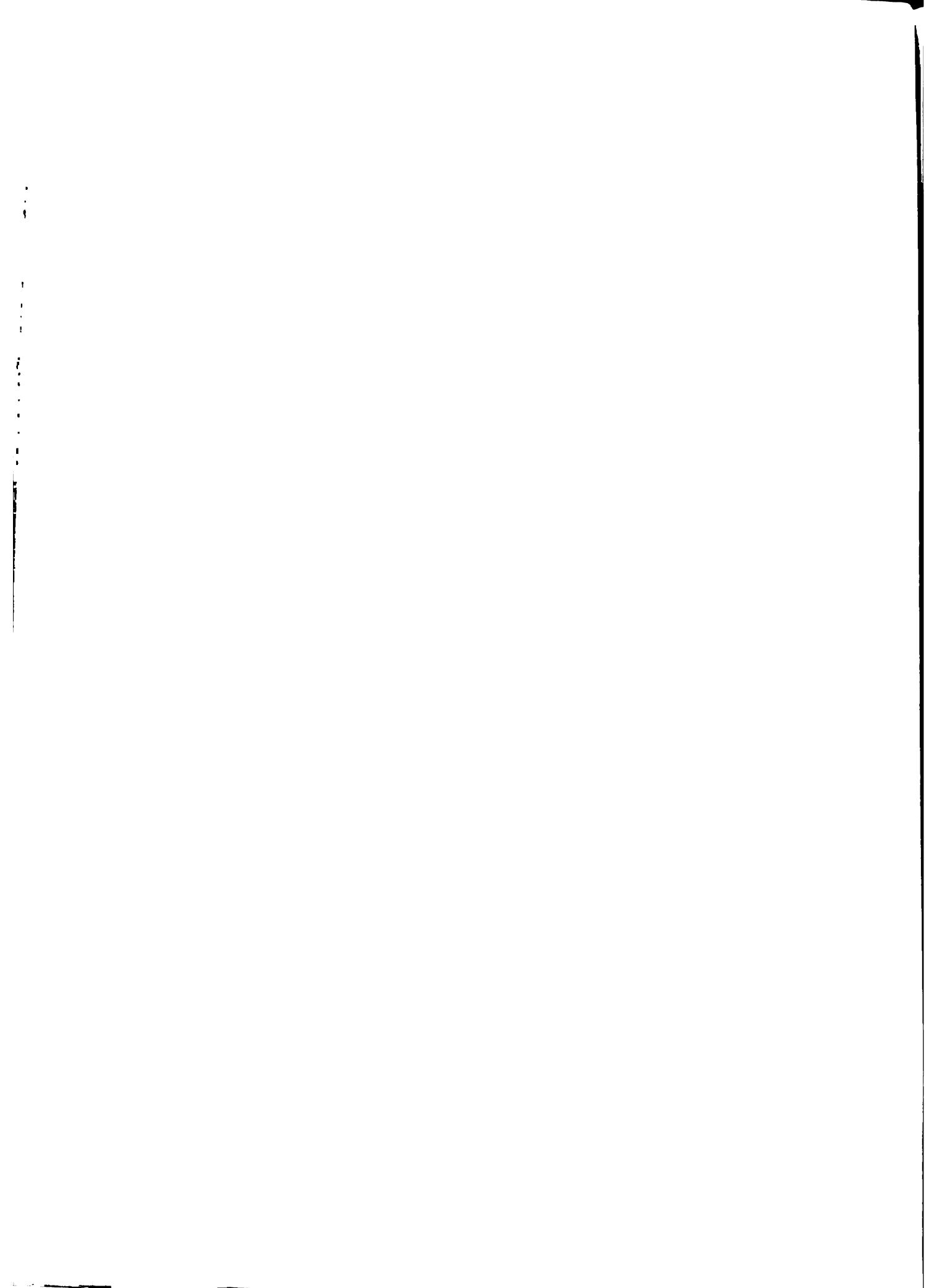
tage son action dans l'adoption de la politique agricole du ministère, dans la préparation des plans, programmes et projets, dans l'analyse des projections, etc. qui embrassent le secteur dans son ensemble. L'Unité de Programmation doit participer plus activement aux activités de préparation du budget.

L'Etat doit concentrer ses efforts sur un nombre limité de produits afin d'appliquer des programmes intégraux qui couvrent les activités de recherche, de vulgarisation, de développement, de protection, de crédit, d'industrialisation primaire, etc.

L'amélioration constante de la capacité technique et administrative du personnel doit être systématisée de manière à atteindre les objectifs de promotion agricole.

Dans une première étape, la formation doit avoir un caractère d'information sur les techniques de planification et de préparation de projets, de façon à provoquer, à tous les niveaux de l'administration, une prise de conscience sur les objectifs et politiques du secteur.

L'établissement d'une nouvelle structure d'utilisation et de travail de la terre se basera sur le principe de l'association; le facteur primordial sera le travail collectif avec l'assistance de l'Etat.



3.2.2 En ce qui concerne la promotion de la production, il est prévu de:

- a. Renforcer la prestation des services de l'Etat en les orientant de manière à satisfaire spécialement les besoins des communautés et des groupes organisés en coopératives et associations;
- b. accorder une plus grande importance aux investissements et actions ayant pour objet d'augmenter la production en augmentant la productivité physique (rendement unitaire) et en utilisant au mieux les ressources en eaux, terres et forêts;
- c. accorder la priorité aux travaux d'irrigation;
- d. introduire un programme de colonisation au Plateau Central;
- e. intensifier la recherche agricole et les programmes d'études basiques tendant vers la recherche de solutions techniques et économiques pour les cultures et régions prioritaires.

Les actions de recherche seront orientées de préférence vers les points suivants:

- L'étude de la substitution des cultures pour diversifier les exportations et diminuer les importations aux fins de réduire la dépendance et les désavantages résultant de la fluctuation du marché international.



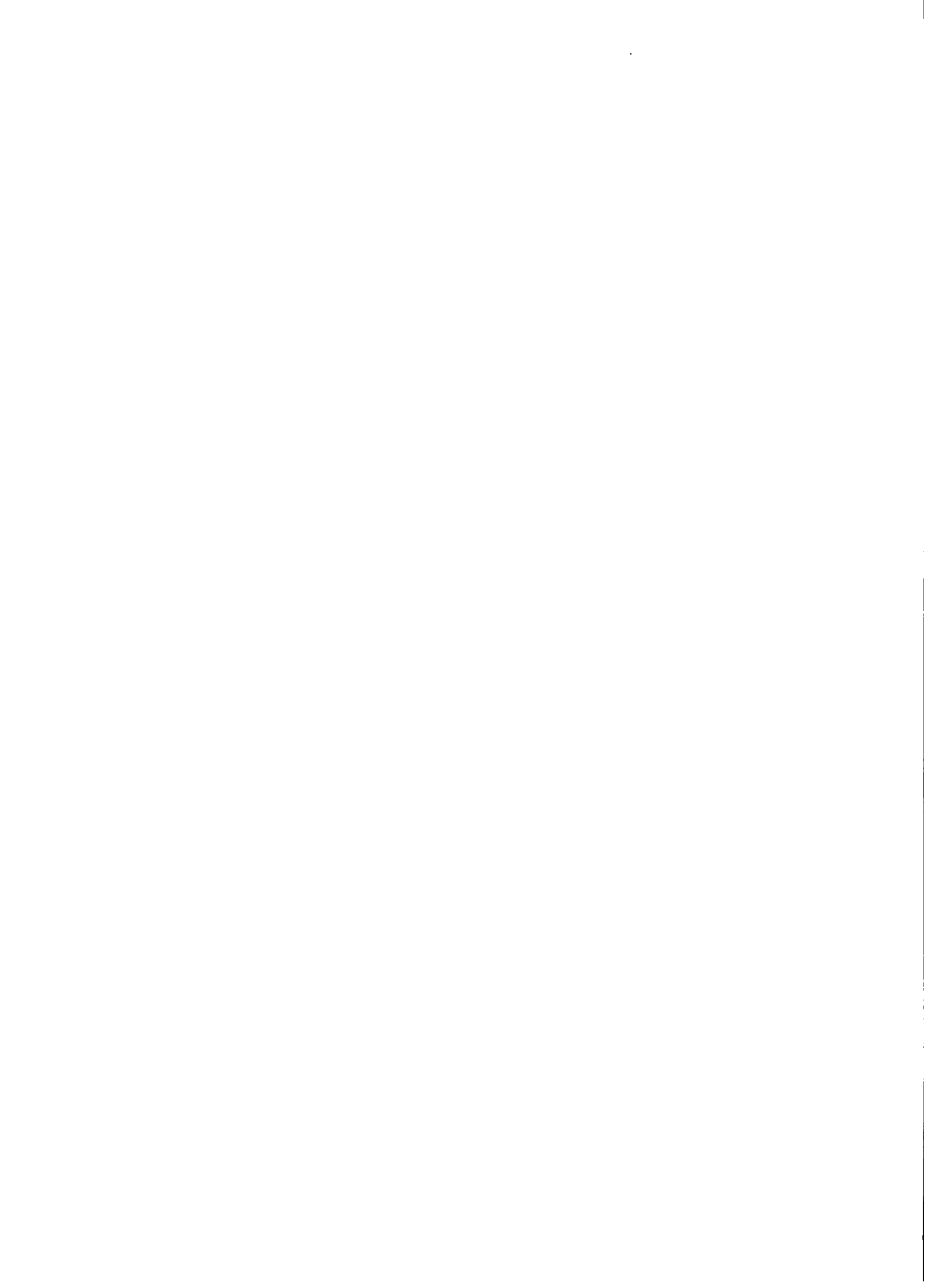
- La promotion, le développement et l'application d'une nouvelle technologie en industrie alimentaire qui utilise des intrants locaux;
- L'étude du meilleur usage de l'eau, facteur limitant dans l'agriculture de plaine de manière à obtenir un meilleur rendement par unité d'eau;
- La promotion des recherches agro-industrielles de façon à résoudre les problèmes posés par les produits déficitaires comme les huiles, les graisses, la viande, le lait et ses dérivés.

3.2.3 Dans le domaine de la commercialisation et des prix

Tout programme d'augmentation de la production agricole pour répondre aux fonctions vitales du Pays, doit comporter une composante - prix aux producteurs comme aux consommateurs.

Pour le marché interne, l'établissement des prix minima se fera en prenant comme base les coûts à la production des coopératives et sociétés agricoles d'intérêt social les plus efficaces de chaque région.

Cependant, suivant qu'on se réfère aux denrées alimentaires de base, industrielles ou exportables, l'approche du paramètre prix diffère totalement. En fait, si dans le cas des denrées industrielles ou d'exportation, une amélioration dans le niveau des prix aux producteurs est un



impératif susceptible de constituer un puissant stimulant à la production, dans celui des céréales et des légumineuses à grains comestibles, c'est plutôt l'augmentation substantielle du revenu du producteur par unité de superficie qu'il faut envisager et non celle des prix.

D'abord, s'agissant de denrées alimentaires de base, le revenu de la clientèle principale doit être pris en très haute considération. D'une manière générale, les céréales et les légumineuses à grains comestibles constituent la base de l'alimentation nationale. Etant donné que le revenu de la quasi totalité des consommateurs est très bas et n'augmente pas au même rythme que celui du prix de ces denrées, il se pose alors le problème de l'accommodation des prix en fonction des revenus, en attendant une action décisive dans ce secteur. (revenu).

On reconnaît que ce n'est pas un problème facile à résoudre, d'autant que l'économie nationale n'arrivera pas encore à franchir le cap d'une trop lente croissance. Néanmoins, cette amélioration du revenu des producteurs, possible grâce à la fourniture d'un ensemble de services bien conçus et orientés vers une augmentation substantielle des rendements, doit être liée à un système rationnel de crédit et d'emmagasinement, appuyé sur une politique efficiente et efficace de commercialisation.

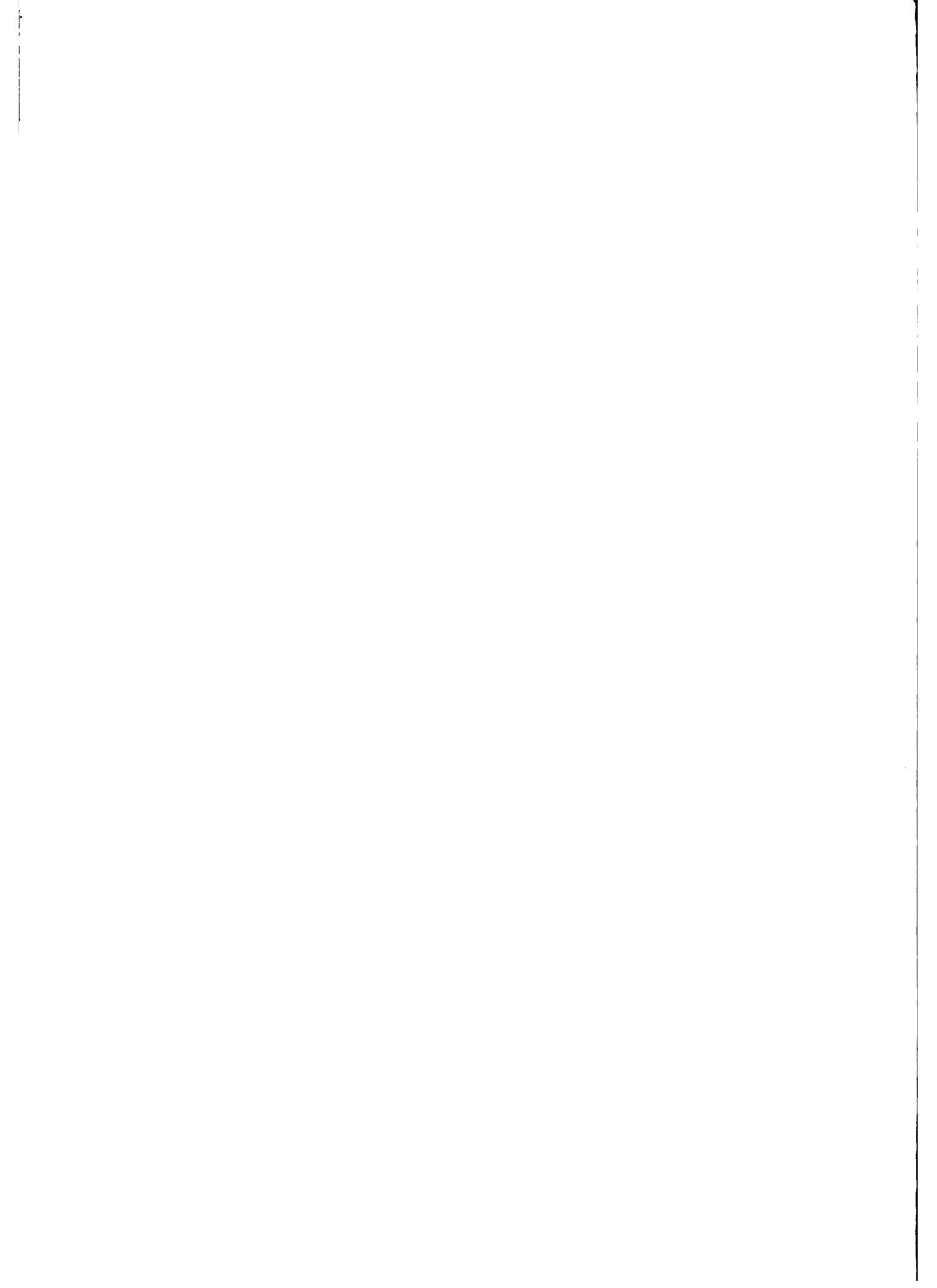


Cette opération - en fonction même de l'augmentation en volume des produits qui, suivant les denrées, peuvent varier du double au quintuple sans entraîner une trop forte augmentation du coût de production - doit permettre de rabattre les prix de manière à stabiliser l'équilibre: alimentation - revenu qui s'impose de jour en jour, d'une façon impérative, tout en améliorant et même en doublant le revenu du producteur.

Ensuite, doivent être améliorés les prix aux producteurs pour les denrées industrielles et d'exportation: éléments importants pour assurer l'équilibre de la balance des paiements. Les spéculateurs, les exportateurs et l'Etat dans sa politique de taxation, doivent définitivement renoncer à une partie de leur profit unitaire pour se rattacher sur l'augmentation globale du volume que cette mesure peut engendrer. Ainsi, la première tâche du Service de Commercialisation Agricole doit être l'établissement, après étude, d'un ensemble de mesures favorisant l'intégration des producteurs au processus de commercialisation des produits agricoles nationaux.

Pour éviter que la rétribution de l'effort agricole ne se perde:

- a. dans l'étape de commercialisation, un changement progressif de la structure commerciale sera entrepris.
- b. sera menée l'étude du mécanisme permettant de réajus-



ter le prix des produits finis des industries de transformation des produits agricoles.

- c. Seront entrepris l'organisation et le développement du système de commercialisation en fonction des centres d'approvisionnement situés dans l'aire de production et des marchés grossistes régionaux.
- d. La normalisation des produits alimentaires et le développement de la conserverie seront graduellement établis.
- e. L'infrastructure physique de commercialisation, telle que: entrepôts, silos, abattoirs, frigorifiques, centres de distribution d'aliments dans les régions adéquates, sera installée et améliorée de manière à stimuler l'entreprise privée.
- f. L'assistance technique en commercialisation sera orientée de façon à réduire les marges, élever la productivité et diminuer les pertes.

3.2.4 En vue du marché extérieur, les producteurs seront organisés de manière à intervenir plus efficacement dans la commercialisation des produits.

Les produits d'exportation doivent être diversifiés de façon à inclure de nouveaux produits; principalement, ceux-là dont la demande montre un certain dynamisme et qui sont susceptibles d'industrialisation.

Les actions tendant à conquérir de nouveaux marchés pour les produits traditionnels seront conduites. Les productions anti-économiques ne seront pas encouragées. Les sociétés et coopératives de producteurs auront une participation plus active dans la commercialisation et les importations des intrants et biens de service. Un prix de faveur sera fixé pour les intrants stratégiques (essences améliorées, fertilisants, vaccins insecticides), de manière à stimuler et à généraliser leur emploi; évidemment, ceux d'origine nationale, auront la préférence.

- 3.2.5 Dans le domaine de l'emploi, les changements de structure dans le secteur, se feront, compte tenu des opportunités d'emploi de la main d'oeuvre qu'offrent certaines activités. Les pratiques et méthodes de culture, augmentant la production en même temps que la charge de travail à l'ha, seront favorisées. L'adoption de techniques tendant à augmenter la productivité physique, tout en évitant une mécanisation inconsidérée, sera stimulée au moyen de services d'assistance technique et de crédit.

Le développement des activités agricoles, artisanales et de transformation primaire sera encouragé de façon à créer des sources d'emploi au cours des périodes de faible demande de main d'oeuvre. Des travaux publics à haute intensité de main d'oeuvre, seront aussi développés en milieu rural.

3.2.6 Concernant la mobilisation paysanne, la création d'organisations à tous les niveaux sera favorisée. Elles travailleront non seulement comme instruments de défense des paysans, mais encore comme éléments moteurs de promotion.

Des canaux de communication entre le producteur et les centres nationaux de décision seront établis de façon à permettre aux paysans de participer activement aux décisions qui les engagent et d'oeuvrer dans leurs intérêts. Les manifestations culturelles paysannes seront stimulées et diffusées de manière à constituer un apport du paysan à la culture nationale.

3.2.7 Concernant l'environnement

Se basant sur le principe que "l'environnement est le patrimoine commun de l'humanité et est nécessaire à la survie et au développement socio-économique des peuples", le Gouvernement instituera une politique clairement définie, relative aux aspects suivants:

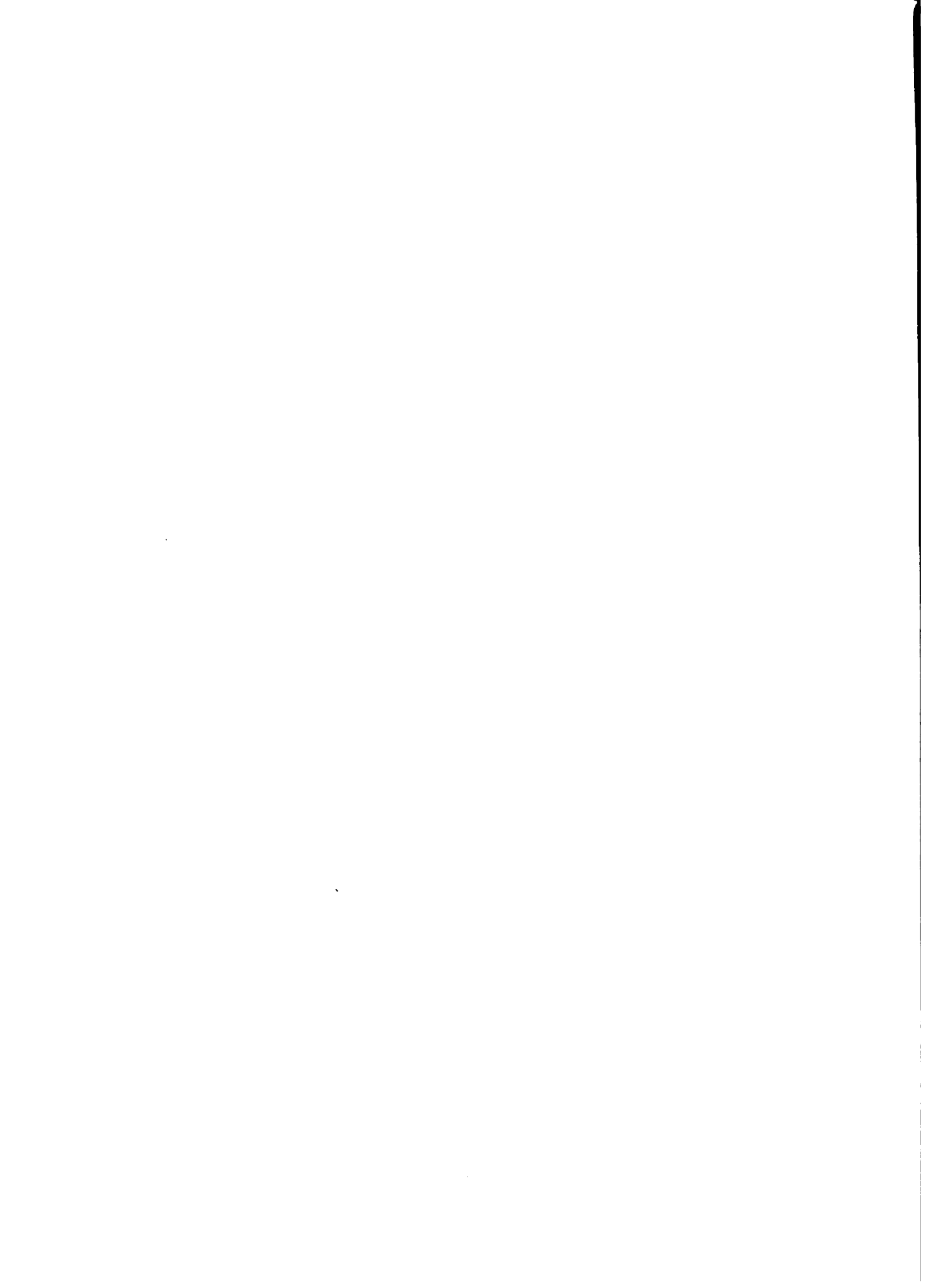
- La protection et la restauration du milieu ambiant, la conservation, l'amélioration et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles renouvelables. Cette action sera menée en tenant compte des critères d'équité qui garantissent le développement harmonieux de l'homme et des ressources, ainsi que leur pérennité,

en vue d'une contribution sociale maximum au bénéfice de la santé et du bien être des actuels et futurs habitants du pays.

- La prévention et le contrôle des effets nocifs de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables sur les autres ressources.
- La réglementation de la conduite de l'homme tant au niveau de l'individu qu'à celui de la collectivité et de l'action gouvernementale, en ce qui a trait au milieu ambiant et aux ressources naturelles renouvelables et aux relations qui naissent de leur usage et de leur conservation.

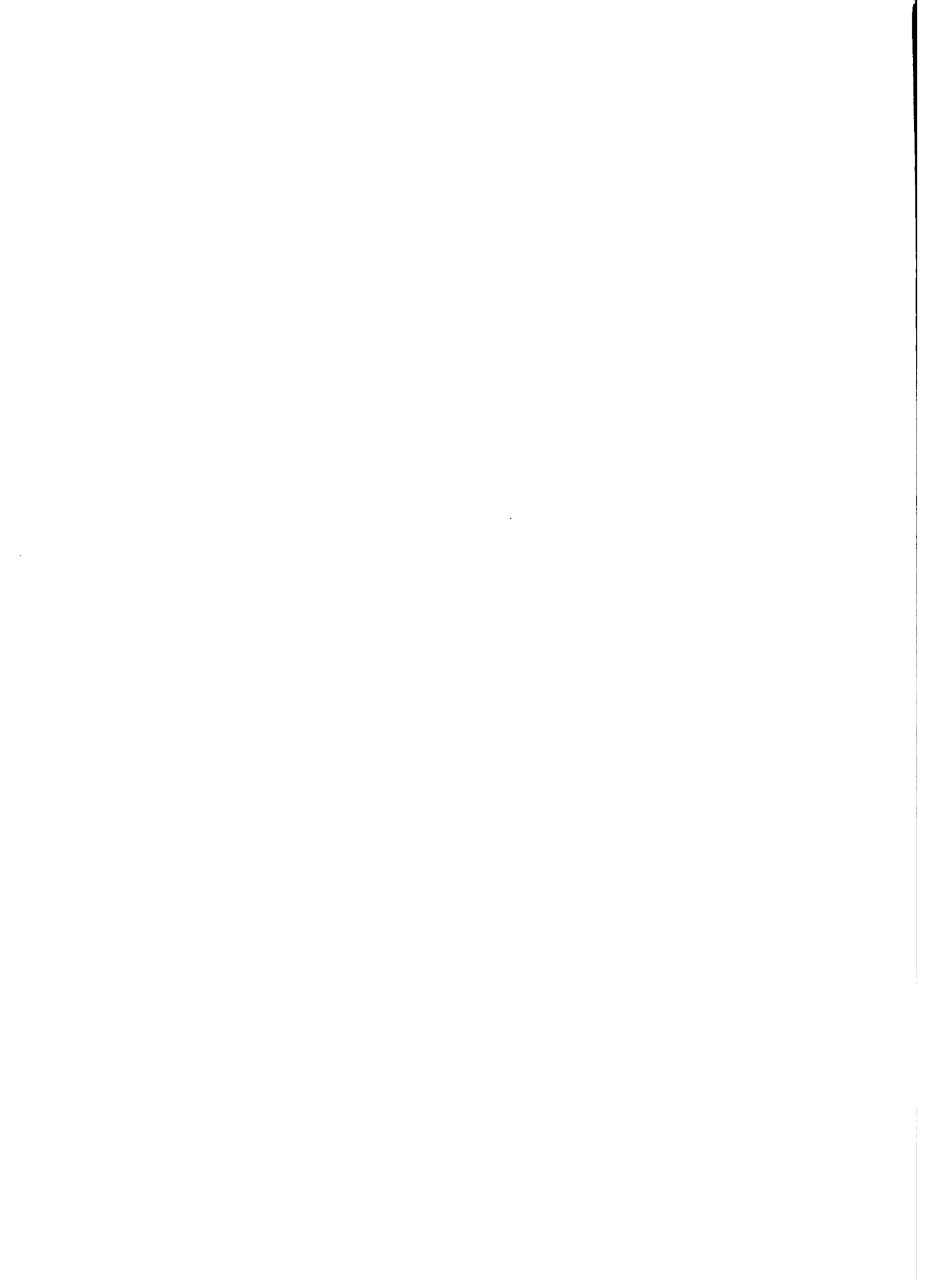
3.3 Objectifs

L'objectif général du plan est la transformation du patron actuel de développement en incorporant productivement le secteur rural à l'activité économique, de manière à diminuer progressivement le déséquilibre rural-urbain. En même temps, il sera envisagé une participation plus active des travailleurs agricoles par la création de projets à haute intensité de main d'oeuvre et la promotion d'un ordre socio-économique nouveau. La réalisation de ces objectifs devra conduire à moyen terme, à l'augmentation du revenu rural et à une intense mobilisation paysanne. Ce qui suppose des actions visant à surmonter les obstacles qui empêchent l'assimilation de nouvelles techniques



en milieu rural et à favoriser une meilleure utilisation des ressources de production dont dispose le Secteur. Cette démarche tendra surtout à augmenter substantiellement la production, moyennant l'élévation du niveau technologique et une meilleure utilisation des ressources en sols et eaux, afin d'assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires et en matières premières d'origine agricole et de substituer en grande partie les importations des biens agricoles et augmenter les exportations.

- La création d'un marché stable qui garantit à la production un niveau adéquat de prix et élimine les vices et défauts du système de commercialisation.
- La réduction de la sous-occupation en milieu rural, utilisant au mieux, d'une manière plus intensive, les terres et l'eau; en général, les ressources naturelles du Pays.
- La mobilisation paysanne, en vue de promouvoir son accession à la société comme un homme nouveau.
- La consolidation de la nouvelle conception administrative du secteur, afin d'en faire le moteur du développement agricole planifié.
- L'utilisation rationnelle de toutes les ressources naturelles renouvelables telles que: la terre, le sol et le sous-sol; la flore et la faune; les eaux sous toutes leurs formes, les ressources biologiques des eaux, du sol et du sous-sol, des eaux territoriales; l'atmosphère et l'espace aérien national; les sources primaires d'énergie non épuisables; les



côtes topographiques à potentiel énergétique, les ressources géothermiques et les ressources du paysage.

- La défense de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables contre l'action nocive des phénomènes naturels et autres éléments du milieu (résidus, ordures, bruits, etc.)

3.4 Objectifs quantifiés

Quelques-uns des objectifs poursuivis par la Plan sont difficiles à quantifier, tout au moins à leur début. A mesure que les actions proposées se réalisent, on aura sûrement une meilleure appréciation sur le concept des quantités. Les chiffres qui vont suivre sont le résultat de calculs préliminaires, et par conséquent, sujets à des révisions continuelles. Pour le moment, ils sont de grande utilité pour présenter une vision approximative de l'ampleur des buts qu'on veut atteindre avec l'exécution du Plan.

3.4.1 Accroissement de la production et rendements

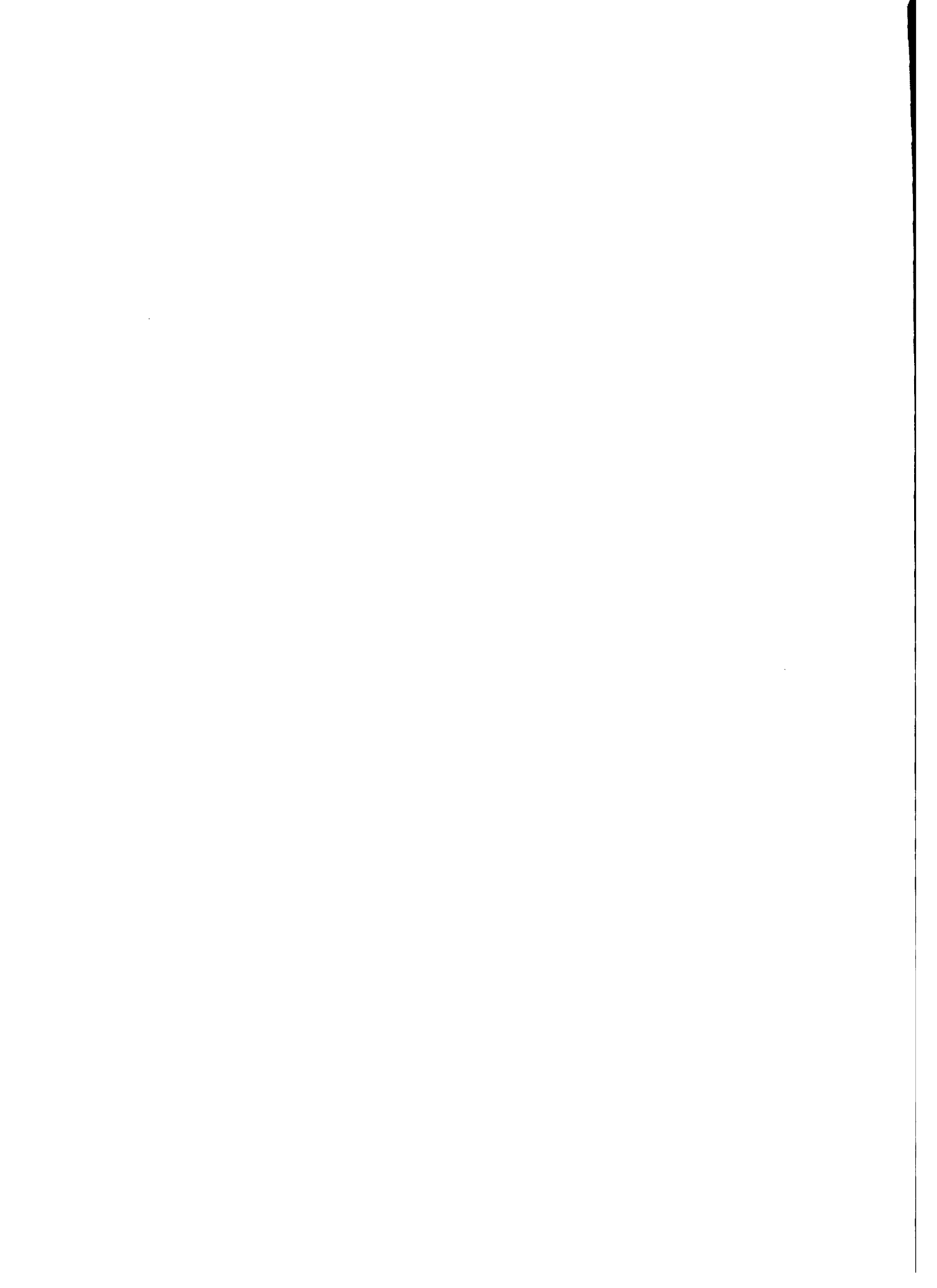
Durant la période 1976-81, on a prévu des accroissements substantiels dans la production agricole et animale, en donnant plus d'importance à ceux destinés à la consommation populaire. Dans ce sens, le plus grand impact du Plan se reflètera sur les denrées qu'on importe actuellement et qui peuvent, selon toute probabilité, être produites nationalement.



Pour ces produits dont le pays doit normalement s'approvisionner, mais dont la commercialisation présente certains problèmes (racines, tubercules, légumineuses et oléagineuses), les actions seront orientées, de préférence vers la correction des défauts de la structure de distribution.

En général, les accroissements qu'on obtiendra seront moins le résultat de l'augmentation de la superficie cultivée que celui de l'augmentation des rendements par unité de surface. Pour cela, on a tenu compte des possibilités de la terre agricole et de l'adoption de technologies nouvelles par les agriculteurs, spécialement par les petits.

Pour arriver aux calculs relatifs à la production et aux rendements unitaires durant les cinq années du Plan, on a procédé, tout d'abord à la quantification des besoins actuels (période de base, moyenne 1971-74) et à la considération des besoins futurs à partir de 1976, des principaux produits qui entrent dans le régime alimentaire haïtien (origine des calories, des protéines et des matières grasses) et des produits agro-industriels de consommation interne et externe. En partant d'une consommation alimentaire moyenne de 425 kg/hab./année, le Plan se fixe comme objectif d'améliorer progressivement l'alimentation, en augmentant annuellement l'offre par personne, jusqu'à



, arriver à 600 kg/hab./année (voir tableau 8), quantité qui répond aux recommandations de la FAO pour satisfaire les besoins physiologiques d'une population en bonne santé et exerçant une activité normale, de la manière suivante:

Tableau 8. Consommation élémentaire vers 1981

Années	Kg/hab./Année
Période de base	425
1976-77	460
1977-78	495
1978-79	530
1979-80	565
1980-81	600

L'autre variable utilisée dans les calculs a été la population nationale prévue pour chaque année, suivant les études de l'IHS (voir tableau 9).

Une fois établie les besoins internes et ceux d'exportation par produit pour les cinq prochaines années, on a pensé à la façon de les satisfaire. A l'exception du blé, et de quelques uns de moindre importance, les autres produits seront d'origine locale; aussi établit-on une possible inter-relation superficie-rendement, qui détermine les accroissements nécessaires de la production.

Tableau 9. Projection de la demande des produits agricoles et d'élevage
(Périodes: 1976/77 - 1980/81)

Produits	Période de base	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	Moyenne Augmen. Mens. %
Agricoles	<u>1.731</u>	<u>2.043</u>	<u>2.212</u>	<u>2.366</u>	<u>2.543</u>	<u>2.726</u>	<u>11,5</u>
- Denrées Alim.	1.400	1.667	1.814	1.947	2.099	2.255	12,2
- Matières prem. & denrées d'ex.	331	376	398	419	444	471	8,4
Élevage	<u>96</u>	<u>106</u>	<u>117</u>	<u>127</u>	<u>139</u>	<u>148</u>	<u>10,8</u>
Total	1.827	2.149	2.329	2.493	2.682	2.874	11,4
Indice	100	117	127	136	147	157	-
Variations An.		17	8	7	7	7	-

Tableau 10. Estimation de la superficie, des rendements et de la production
et d'élevage (1976-81)

Années	Superf. Agricole		Rendements		Production			
	Mille Tonnes	Indice	Kg/Ha	Indice	Agricole		Élevage	
					Mille Tonnes	Indice	Mille Tonnes	Indice
Moyenne 1971-74	1.024	100	1.690	100	1.731	100	96	100
1976-77	1.146	112	1.782	105	2.043	118	106	110
1977-78	1.165	114	1.898	112	2.212	128	117	121
1978-79	1.115	109	2.129	125	2.366	136	127	132
1979-80	1.059	103	2.400	142	2.543	147	139	144
1980-81	1.000	98	2.726	161	2.726	157	148	154



Dans le tableau 10, au regard des années considérées, on présente les chiffres de production que le pays doit atteindre annuellement pour chacun des principaux produits par rapport à la superficie cultivée, les rendements et l'indice de la production. On peut dire en résumé que durant les cinq années du Plan, et en relation avec l'année de base, la superficie augmentera jusqu'à 14% pour décroître ensuite durant la dernière année; alors que les rendements soutiendront une augmentation progressive annuelle pour arriver à consolider une augmentation de la production au cours de la dernière année dans l'ordre de 57%.

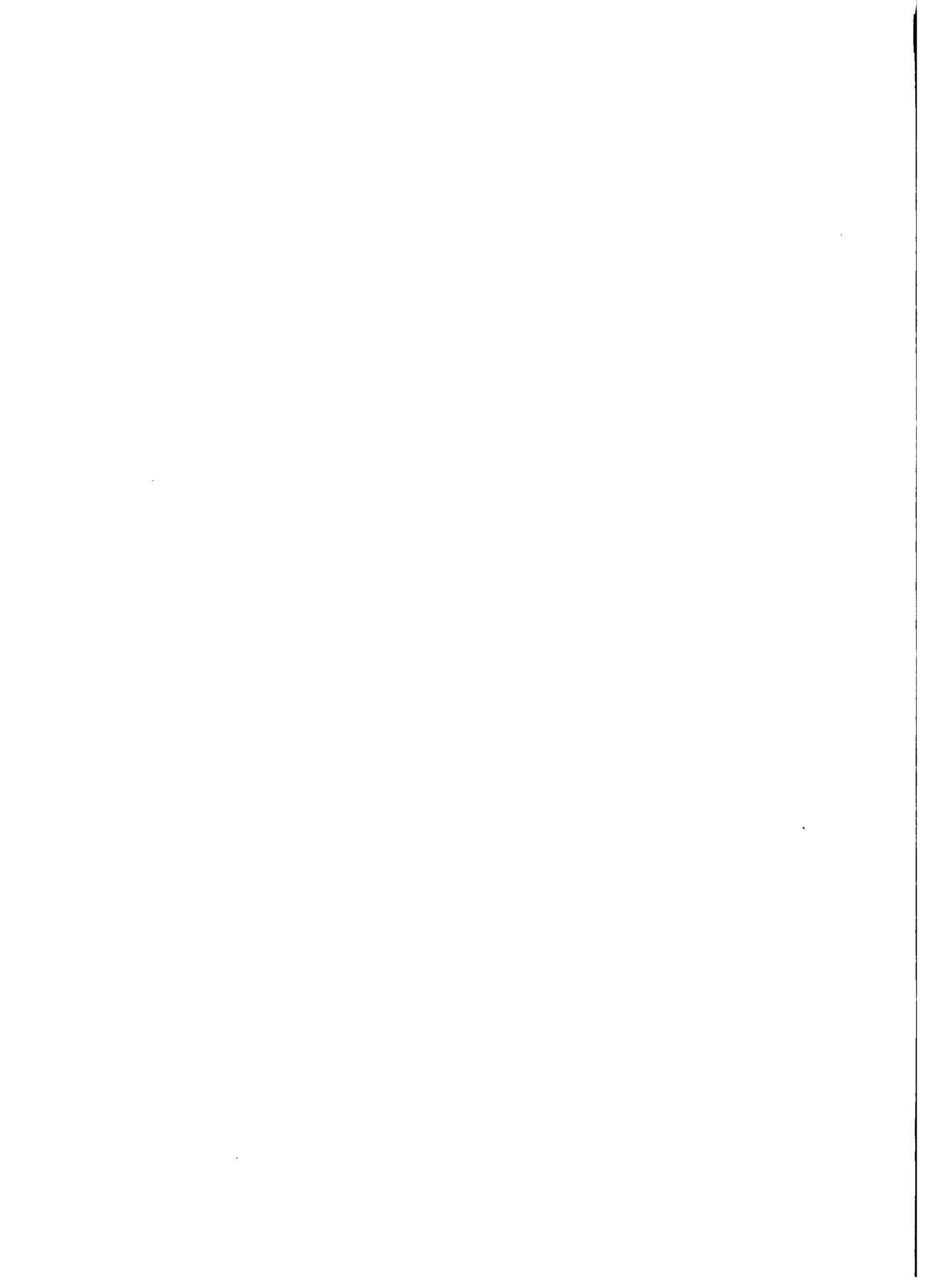
Pour ce qui a trait aux produits d'origine animale (viande de boeuf, de porc, de chèvre et la volaille; oeufs, lait et produits laitiers), on estime que les besoins internes et ceux d'exportation connaîtront aussi une augmentation assez sensible pendant la période considérée. Partant d'une consommation totale de 96.000 T.M. (Production + importation) pendant la période de base, on estime que pour 1981 on atteindra 148.000 T.M., soit une augmentation de 54% (Voir Tableau N° 10). Ces besoins (demande potentielle) seront satisfaits en grande partie par une production nationale qui ira en améliorant sa productivité annuellement. C'est ainsi, qu'en partant de la consommation pour l'année de base, on estime qu'il sera possible d'obtenir des quantités de 106.000 T.M., 117.000 T.M., 127.000 T.M., 139.200 T.M. et 148.000 T.M. pour les années suivantes. En 1981, la production de ces biens devra connaître une augmentation de 54% soit un taux moyen de 10,8% l'an (voir tableau N° 9).

Il n'y a pas de doute qu'en ayant comme objectif immédiat une amélioration quantitative et qualitative par personne, les besoins en produits alimentaires d'origine agricole et animale auront une augmentation considérable (57%) du-



u 11. Projection des principales importations et exportations durant la période 1976/77 - 1980/81 (1.000 tonnes métriques)

Produits	Période de base 1971-72		1976-77		1977-78		1978-79		1979-80		1980-81	
	Imp.	Expor.	Imp.	Expor.	Imp.	Expor.	Imp.	Expor.	Imp.	Expor.	Imp.	Expor.
	-	29,4	-	29,4	-	29,4	-	29,4	-	29,4	-	29,4
	-	0,7	-	1,5	-	1,5	-	2,0	-	2,0	-	2,3
	-	15,0	-	20,0	-	20,0	-	24,0	-	24,0	-	27,0
	27,0	-	31,7	-	34,8	-	38,2	-	41,6	-	44,9	-
Produits les	28,0	1,3	23,0	2,4	19,5	2,6	15,0	2,8	10,0	3,9	4,5	4,1
Sub-Total	55,0	46,4	54,7	53,3	54,3	53,5	53,2	58,2	51,6	59,3	49,4	62,8
Prime	5,4	1,4	5,4	1,7	4,2	2,0	3,4	2,4	3,0	2,7	1,5	3,0
Total	60,4	47,8	60,1	55,0	55,5	55,5	56,6	60,6	54,6	62,0	50,0	65,8
Indice	100	100	99,5	115	96,9	116	93,7	126,8	90,4	129,7	84,3	137,7
% Annuel	-	-	-0,53	15	-2,63	0,87	-3,74	9,31	-3,53	2,3	-6,75	6,17



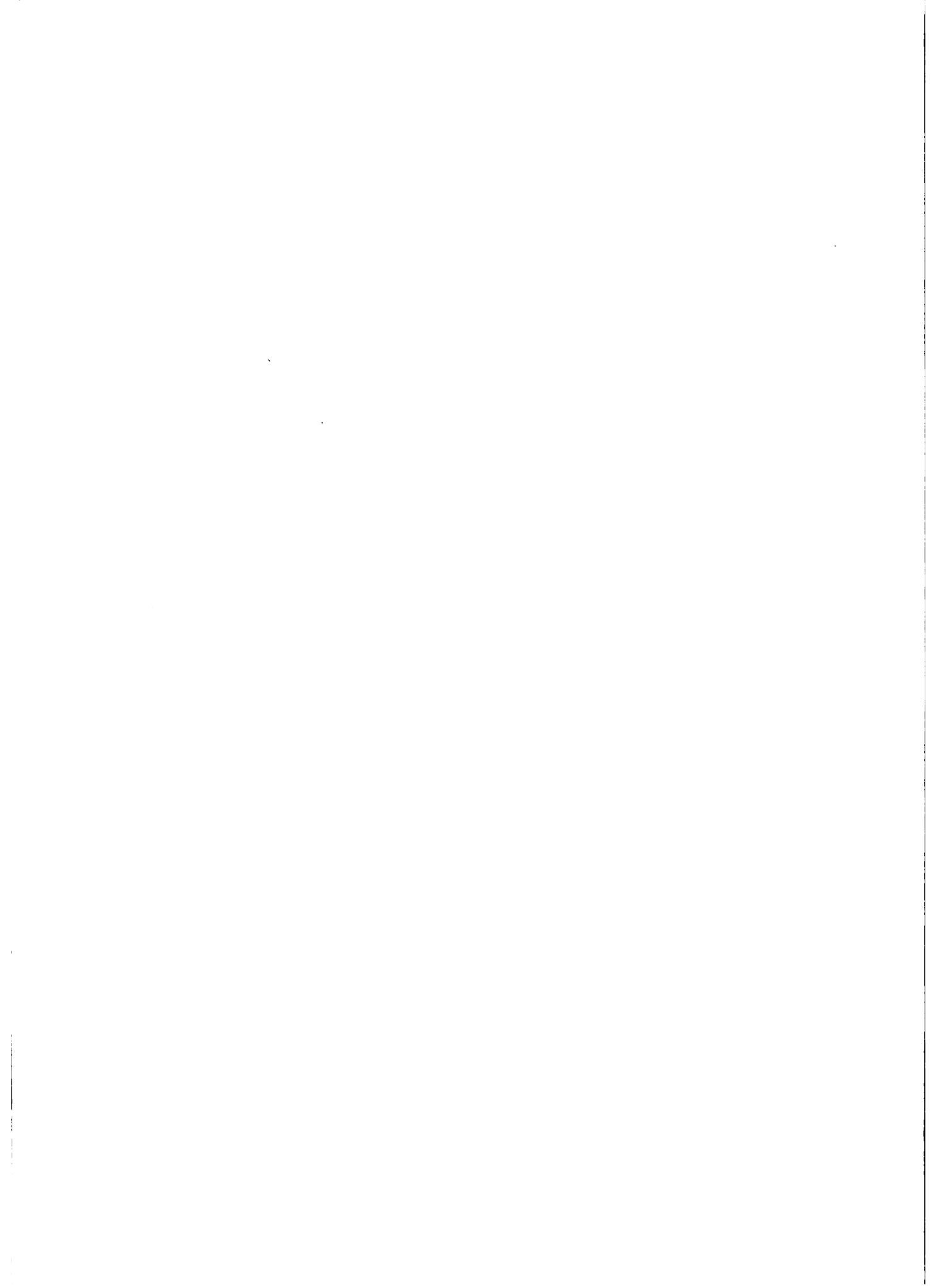
rant la période 1976/77 - 1980/81 (Voir tableau N° 8). Les besoins alimentaires globaux estimés à 1.827.000 T.M. durant la période de base, se succéderont au rythme de 2.149.000 T.M., 2.329.000 T.M., 2.682.000 T.M. et 2.874.000 T.M.; ce qui traduit un accroissement moyen annuel de 11.4%, jusqu'en 1981.

Malgré l'ampleur des chiffres prévus, les possibilités techniques et les ressources dont dispose le pays, démontrent l'opportunité d'atteindre les niveaux de production et de productivité, nécessaires à la satisfaction complète des besoins. Actuellement on a déjà obtenu des rendements de beaucoup supérieurs à ceux établis pour la dernière année du Plan, dans certaines exploitations agricoles et pour le bétail. D'où, en étendant simplement au plus grand nombre possible d'agriculteurs et de fermiers les résultats obtenus par quelques-uns et en élargissant rationnellement la frontière agricole nationale, les niveaux de l'offre nationale seront en mesure de se rapprocher de plus en plus des chiffres estimés comme demande potentielle.

Suivant la politique nationale de réduire les importations, elles seront limitées graduellement jusqu'à atteindre en 1981 une réduction totale de -15.7% relative à la période de base. En ce qui concerne les exportations, l'orientation est donnée pour que, à la fin de la période, elles atteignent un accroissement de 37.7% (voir tableau 11) afin de supporter provisoirement les efforts d'industrialisation du pays.

3.4.2 Dans l'emploi

Des estimations effectuées sur la base des données fournies par l'IHS présentent la population économiquement active (PEA) dans le secteur rural, comme étant de 1.814.000 habi-



tants en 1976. (1.434.718 individus en 1970-71 dans l'agriculture). Cette même population atteindra le chiffre de 1.916.000 habitants en 1981; ce qui indique que la population apte au travail connaîtra une augmentation moyenne annuelle de 20.000 personnes, soit 100.000 à la fin de la cinquième année.

Actuellement, on estime que seulement 22% de la population économique active est réellement occupée; ce qui indique que le sous-emploi et le chômage en milieu rural sont très élevés et qu'avec l'entrée de 20.000 personnes nouvelles sur le marché du travail, la situation tend à devenir plus difficile chaque année.

Ainsi, grâce à une politique active d'emploi, au moyen de travaux d'infrastructure (routes, aménagement de terrasses et reboisement etc.) à une rotation plus intensive dans les cultures et à une solide organisation paysanne, on se propose d'obtenir une absorption de la main-d'oeuvre additionnelle annuelle de 10%. De cette façon, à la fin de 1981, on arriverait à employer effectivement quelques 708.000 personnes, soit 37% du PEA rural, dans des activités du secteur primaire.

A mesure que le secteur industriel se développera, la main d'oeuvre qui n'aura pas pu être absorbée par les activités proposées, passera au dit secteur, collaborant d'une façon directe à la résolution du difficile problème des emplois et revenus que traverse le pays. L'étude et la formulation d'objectifs pour cette main-d'oeuvre se feront d'une manière intersectorielle, en suivant la stratégie de développement déjà établie par les hautes sphères du Gouvernement.

3.4.3 Dans la commercialisation

Les aspects de la commercialisation sont encore inconnus

dans le milieu haïtien. C'est la première fois que, dans un Plan National de Développement Economique et Social, on se préoccupe de les considérer sérieusement. Cette démarche représente quelque chose de tout à fait nouveau.

Faute d'antécédents qui pourraient servir de point de départ utile, il est très difficile de fournir des données chiffrées. On pourra traiter objectivement ce point, lors du prochain Plan Quinquennal, à partir de l'expérience du passé. Néanmoins, pour certains aspects, on peut proposer les buts suivants:

- Elaboration d'une législation
- Création d'un Service National de Commercialisation Agricole
- Etude du marché national des denrées vivrières
- Etude du marché extérieur de produits non traditionnels
- Prise et information
- Par achèvement des études basiques
- Etablissement de centres d'approvisionnement
- Etablissement de centres de stockage de grains comestibles.

3.5. Moyens pour atteindre les objectifs

Les formes ou moyens que l'on pourrait utiliser pour atteindre les buts et objectifs sont innombrables. En conformité des caractéristiques et possibilités du secteur, nous pouvons les grouper en deux grandes catégories (générales et spécifiques) qui seront à leur tour subdivisées en groupes.

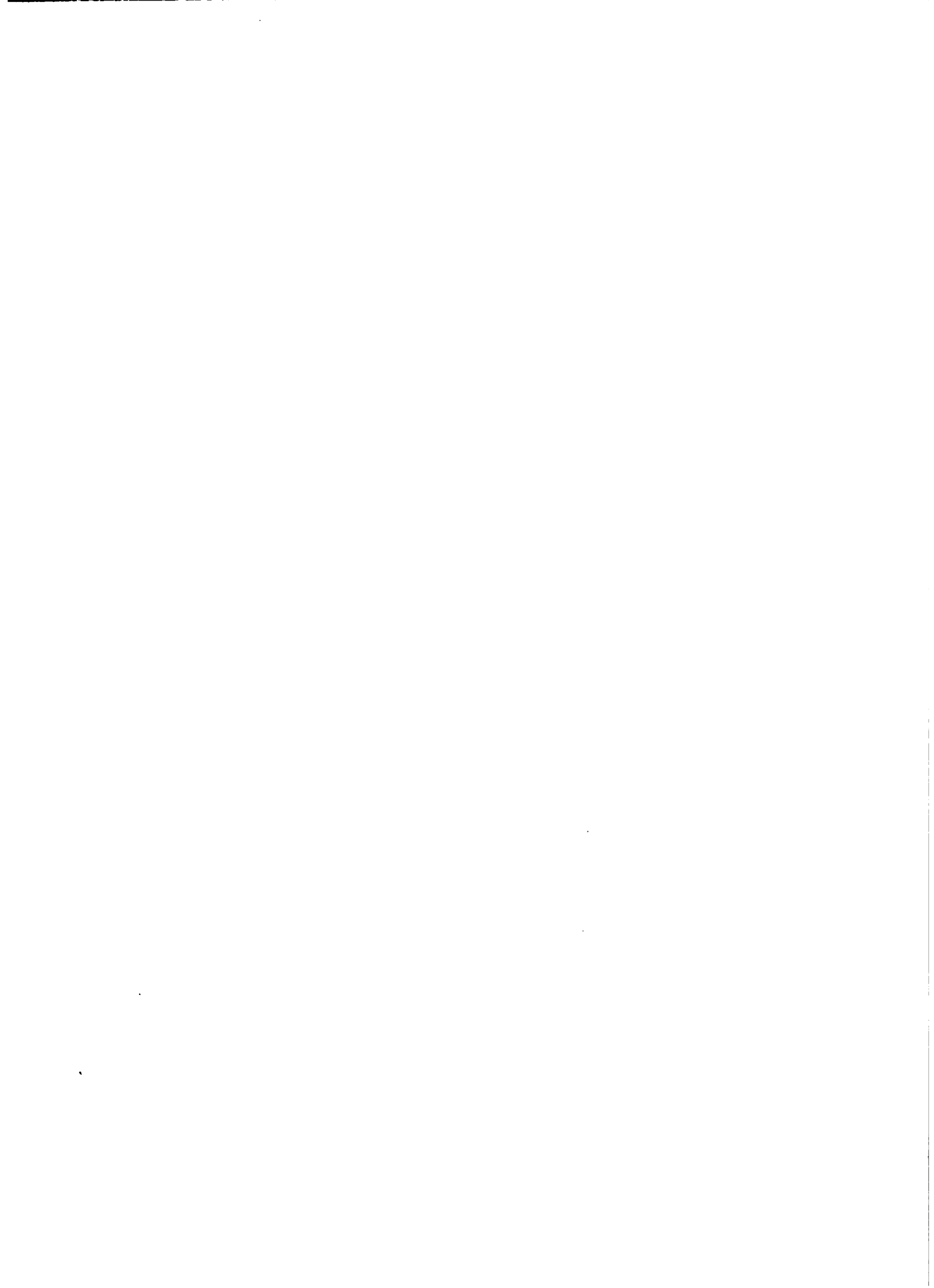
Ce n'est pas l'unique classification possible, elle n'embrasse pas toutes les mesures existantes. Pour la présentation, on a procédé de cette manière en tenant compte du fait que l'efficacité des mesures proposées, dépendra principalement de leur parfaite combinai-



son et de leur difficile application individuelle.

On peut également dire que cette sélection et cet ensemble de mesures ont été conçues pour également influencer les sous-secteurs de cultures, élevage et ressources naturelles. Evidemment, elles sont en harmonie avec la politique nationale ainsi que les priorités de solution aux problèmes rencontrés. Pour cette raison, celles qui ont trait à la production des aliments reçoivent la plus grande attention possible; ensuite viennent les produits d'exportation et ceux dont l'extension entrainera la substitution ou la diminution au maximum des importations agricoles actuelles. De par sa nature, le secteur est sujet à de constantes fluctuations dans les facteurs, non seulement à caractère économique mais aussi technique, physique et social dont les effets peuvent à un moment donné, modifier l'influence des mesures adoptées. Pour cela, toute politique agraire s'établit selon le besoin de diriger l'action vers les champs prioritaires présents, par la gravité des problèmes qui peuvent s'identifier. Ceci ne veut pas dire qu'une mesure politique déterminée devra toujours avoir le statut permanent et invariable. Etant donné que les situations varient continuellement, on en précise l'analyse permanente pour chercher des solutions appropriées. Dans certains cas, une mesure prise à court délai peut être modifiée postérieurement en présence d'autres facteurs ou d'une plus grande connaissance acquise par la forme d'opération adoptée.

Dans la pratique, il est possible d'avoir toutes les mesures à un moment donné; celles ci-dessous mentionnées, ont été considérées d'un grand dynamisme en raison des problèmes actuels et de ceux qui pourraient surgir au cours de l'exécution du Plan.



3.5.1 Moyens généraux

3.5.1.1 Investissements du secteur

Dans un pays dont le développement a pour point départ la mise en valeur du Secteur Agricole, les oeuvres de structure en générale exigent, dans la plupart des cas, des investissements dont la rentabilité est diffuse ou différée. Ces investissements ne peuvent, de ce fait, être l'oeuvre de l'initiative privée. Il entre, par conséquent, dans la mission de l'Etat, d'en assumer la charge. Cette intervention des Finances Publiques concerne les oeuvres de structure qui constituent la condition préalable et aussi le cadre d'accueil du développement futur du secteur agricole nécessite des aménagements importants tant au niveau des budgets de fonctionnement qu'à celui du budget de développement. Ce dernier ne doit pas être inférieur à 20% du global, compte tenu de la responsabilité de ce secteur face à la population active. Sous ce rapport une intensification de la coopération financière et technique internationale ne devrait pas être sous-estimée; et l'accent doit être porté sur l'impérieuse nécessité de développer des activités non agricoles en milieu rural, de façon à absorber cette masse de main d'oeuvre qui pèse trop lourdement sur les potentialités agricoles, annihilant tout effort de développement économique et social du Pays.

Il n'est pas facile de définir les dépenses du Secteur, eu égard à son inorganisation (quantité et dispersion des unités d'action). Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, les in-

investissements dans l'agriculture représenteraient environ 18% de l'investissement total dans l'économie.

La répartition de la charge des investissements dans l'agriculture serait de:

50 à 60% pour le secteur public

40 à 50% pour le secteur privé,

parce que le montant des investissements publics dans l'agriculture ne devrait pas être inférieur à 20% de l'ensemble des ressources publiques affectées au développement; nos estimations actuelles de ce montant s'élevant à 430 millions de gourdes: valeur 1976.

La faiblesse relative de ces investissements s'explique par le coefficient marginal de capital relativement faible pour le secteur et par la faiblesse des institutions chargées de l'agriculture.

C'est pourquoi des mesures de renforcement institutionnel devraient être prises dès le début de la période quinquennale 1976/77 - 1980/81.

Le schéma de réalisation des investissements publics pourrait être suivant les tableaux 12 et 13.

Tableau 12. Projet des investissements publics 1976/81

Annexes	Millions de Gourdes	Millions de Dollars
1976/77	60	12
1977/78	70	14
1978/79	90	18
1979/80	100	20
1980/81	110	22
Total	430	86

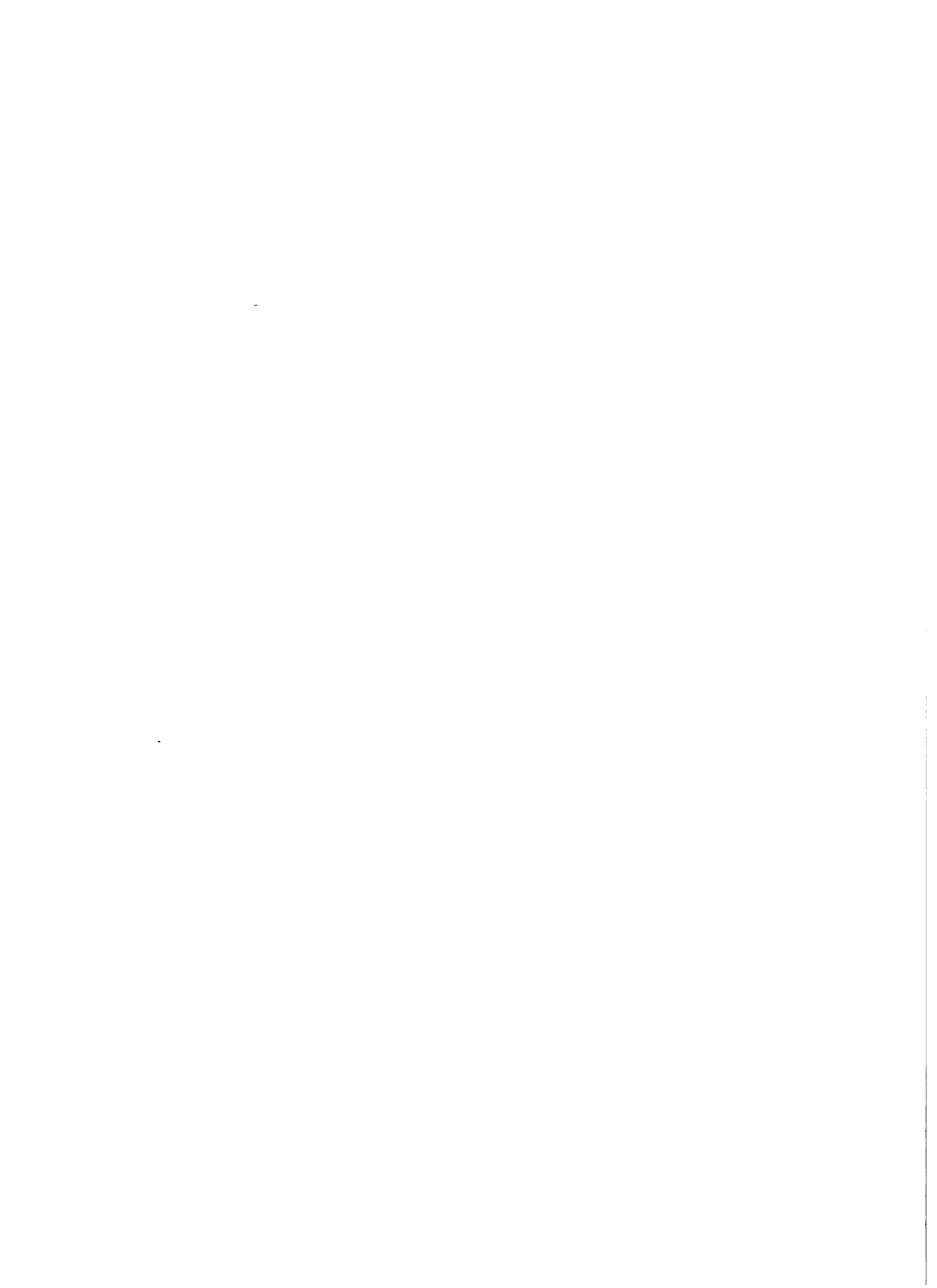
Tableau 13. Investissements publics et Agences d'exécution du secteur
Agriculture (1976/81)

No.	Programmes	Agences d'exécution					Investissements (mille gourdes)	
		DARNDR	ODVA	ODPG	IHP- CADP	IDAI	Valeur	%
	Administration Générale (Formation des fonctionnaires Projets divers)	x					18.000	4,2
	Planification (Elaboration de Projets)	x					15.000	3,5
	Recherche	x	x	x	x	x	20.000	4,6
	Vulgarisation	x	x	x	x	x	20.000	4,6
	Elevage	x	x			x	25.000	5,8
	Coopération Rurale	x	x	x	x	x	1.000	0,2
	Crédit Agricole	x	x			x	100.000	23,3
	Commercialisation	x	x	x	x	x	20.000	4,6
	Eaux	x				x	10.000	2,3
0	Sols, Forêt, Faune	x				x	26.000	6,0
1	Pêche	x					10.000	2,3
2	Education - Information	x					15.000	3,5
3	Aménagement Rural	x	x	x	x	x	150.000	34,9
	TOTAL						430.000	100,0

3.5.1.2 Structure institutionnelle du secteur agricole

Les responsabilités des Organismes publics du secteur sont très importantes face à l'action donnée que l'on prétend entreprendre dans les prochaines cinq années. A cette fin on s'évertuera à:

- a. Donner au secteur agricole, une structure institutionnelle organisée qui permettra l'application efficiente des politiques mentionnées, en réduisant la duplication des efforts et en facilitant en grande partie l'exécution des programmes coordonnés d'impact maximum.
- b. Doter le Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural des instruments d'actions nécessaires pour qu'il accomplisse dûment sa fonction de secteur concernant la formulation, l'exécution et l'évaluation de la politique agraire, en accord avec la politique générale de développement.
- c. Coordonner les actions de tous les Organismes du secteur agricole pour améliorer leur efficacité dans l'exécution de la politique dirigée par la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture.
- d. Accomoder l'action institutionnelle pour qu'elle soit le moteur de développement économique et social, de préférence dans les niveaux les plus bas de la population agricole.
- e. Permettre que la prise de décisions soit un processus plus facile et que le plus grand nombre de techniciens nationaux, grâce à leur ex-



périence et leur qualification professionnelle interviennent comme garants de solvabilité dans tous les domaines.

A partir d'une étude minutieuse de la situation actuelle de toutes les institutions publiques et en accord avec l'importance de l'action exécutive qui lui correspond dans le Plan, on procédera à l'ajustement institutionnel qui convient le mieux au développement du secteur. On a déjà fait les premiers pas dans ce sens avec la restructuration de l'Unité de Programmation du DARNDR dont la charge est non seulement la préparation du présent Plan mais encore la coordination pour obtenir sa mise en oeuvre, son exécution et son évaluation.

Un des aspects les plus importants de l'adéquation institutionnelle est celui qui se rapport à l'exécution du Plan. La réalisation effective des formules requiert une organisation adéquate qui accélère les étapes administratives et présente les travaux d'impact dans les divers sous-secteurs agricoles (culture, élevage et ressources naturelles). Partant, cette adéquation sera intimement liée non seulement à la disponibilité et à la meilleure utilisation des ressources humaines et budgétaires, mais encore aux lignes de coordination pour atteindre l'action la plus efficace des politiques émanant de la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture.

Le bénéficiaire de cette activité n'est autre que l'Agriculteur qui sera le récipiendaire de toute une série de services bien conçue et prêtés de manière efficiente. Il y aura une amélioration no-

toire tant en nombre qu'en fréquence et en localisation.

3.5.1.3 Actions indirectes

Dans une économie qui, comme celle d'Haiti, repose en grande partie sur l'initiative privée, c'est la marge des profits qui détermine la valeur des investissements surtout en matière agricole. Malgré le rôle important que jouent les Organismes de l'Etat, notre économie continue à être fondamentalement une économie d'entreprises privée. Il en ressort que la tâche de l'Etat Haitien est plus difficile que celle d'un Etat étranger dans les pays à économie centralisée, puisqu'il doit s'assurer d'une part que le milieu ambiant stimule la production, l'investissement, l'épargne, les innovations et que d'autre part, il réalise un progrès assez rapide vers un système de distribution plus équitable.

En conséquence, on étudiera et mettra en exécution toutes les mesures nécessaires à encourager d'une façon positive l'agriculteur (ou élimination ou réduction) dans le but de développer l'investissement et la productivité agricole.

De même, on publierait les normes légales qui régissent l'utilisation des terres et eaux, les associations rurales, les investissements, la commercialisation des produits agricoles, le crédit, l'assistance technique, la coopération internationales, la formulation de projets etc...

La plupart de ces activités incomberaient au Département de l'Agriculture, mais il y en aurait d'au -

tres qui seraient le résultat de l'action coordonnée des autres Départements ou Institutions du Gouvernement. A cet égard, on adoptera les mécanismes appropriés aux intérêts nationaux.

En général, on créera l'ambiance économique et sociale la plus favorable comme complément essentiel ou condition indispensable pour parvenir à la réalisation pratique des efforts visant à améliorer les méthodes techniques des agriculteurs. Finalement, cette situation provoquera une incision dans la croissance de la production et des niveaux de revenu et d'emploi ruraux.

Une grande partie de l'action gouvernementale est destinée à pourvoir l'agriculteur d'une ambiance de sécurité pour qu'elle prenne ses décisions de traduire, dans le réel, les normes régulatrices et les dispositions légales établies dans le secteur. Le processus au moyen duquel on arrive à l'établissement de ces normes exige que l'on soit certain, après leur mise en pratique, que leurs résultats favorisent réellement la résolution des différents problèmes d'ordre légal, social et domestique.

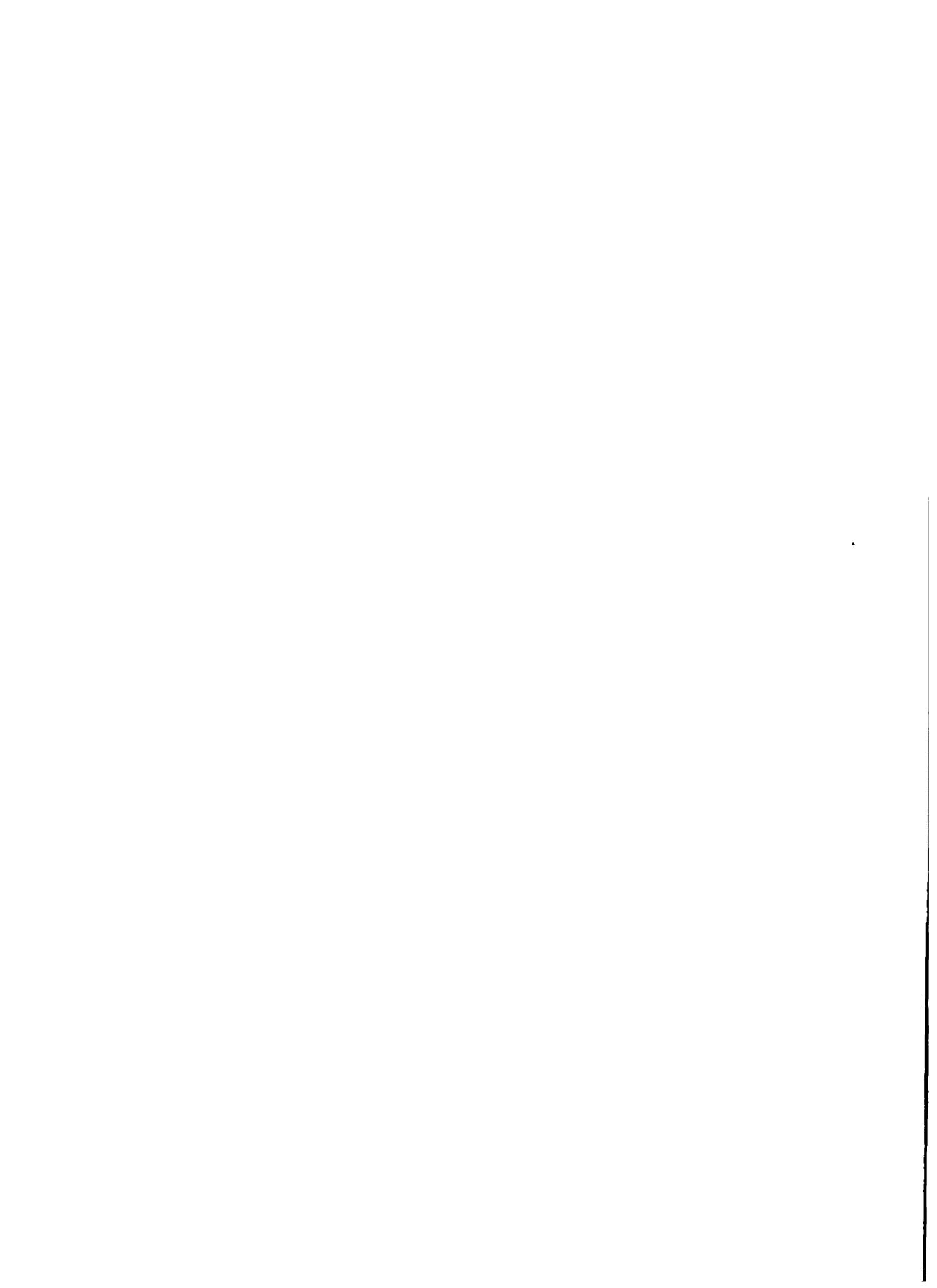
3.5.1.4 Formation des cadres

L'agriculture, du fait du progrès technique, est devenue une profession difficile qui, pour être suffisamment rentable, doit être exercée par des professionnels associant des connaissances étendues à l'art de leur utilisation en fonction des conditions météorologiques. La mise en valeur agricole exige un système d'interventions intégrales et co-

ordonnées. La vulgarisation du progrès par voie individuelle n'a pas donné les résultats espérés vu les faibles moyens du secteur. Il est nécessaire d'entreprendre cette mise en valeur d'une façon systématique au niveau de groupements paysans, tant en ce qui concerne la connaissance du sol que celle des structures d'exploitation et des méthodes de travail. L'exploitation de l'équipement réclame des utilisateurs qualifiés.

Le problème du manque de personnel technique du secteur agricole sera résolu par la restructuration de l'enseignement à la FAMV et par l'accélération de la formation des cadres intermédiaires. Actuellement, la demande des techniciens de niveau universitaire et moyen du secteur serait de 236 et 2360 respectivement. Ces nombres, en terme absolu apparaissent petits, mais sont très critiques en terme d'importance, vu leur carence au niveau du secteur.

Du côté de la formation, en tenant compte du marché du travail, la FAMV au cours du second Plan et dans une perspective décennale s'attend à préparer environ 236 techniciens de niveau universitaire et 2360 techniciens de niveau moyen. Ces cadres doivent, à raison de 1 agr. pour 10 techniciens de disciplines variées, en agriculture et 1 vulgarisateur pour 150 familles d'agriculteurs de 4 membres en moyenne et aussi de pouvoir aux besoins des autres institutions du secteur (publiques ou privées). Les spécialisations se feront en fonction des besoins dans les centres étrangers appropriés. Cette situation reflète le souci du Gouvernement de résoudre le problème des cadres sans changer le rythme de formation au ni-



veau universitaire, en améliorant seulement la qualité de l'enseignement.

Au niveau moyen l'effort sera orienté vers une amélioration qualitative et nécessitera 10 années au moins pour atteindre l'effectif projeté. Ces objectifs de formation ont été établis en tenant compte également du fait que la précision ne saurait être atteinte dans ce genre d'estimation. D'abord, parce que certains agronomes peuvent choisir des activités qui n'ont rien à voir avec la profession au lieu d'aller en milieu rural, ensuite d'autres peuvent même se tourner vers des spéculations purement intellectuelles.



3.5.2 Moyens spécifiques

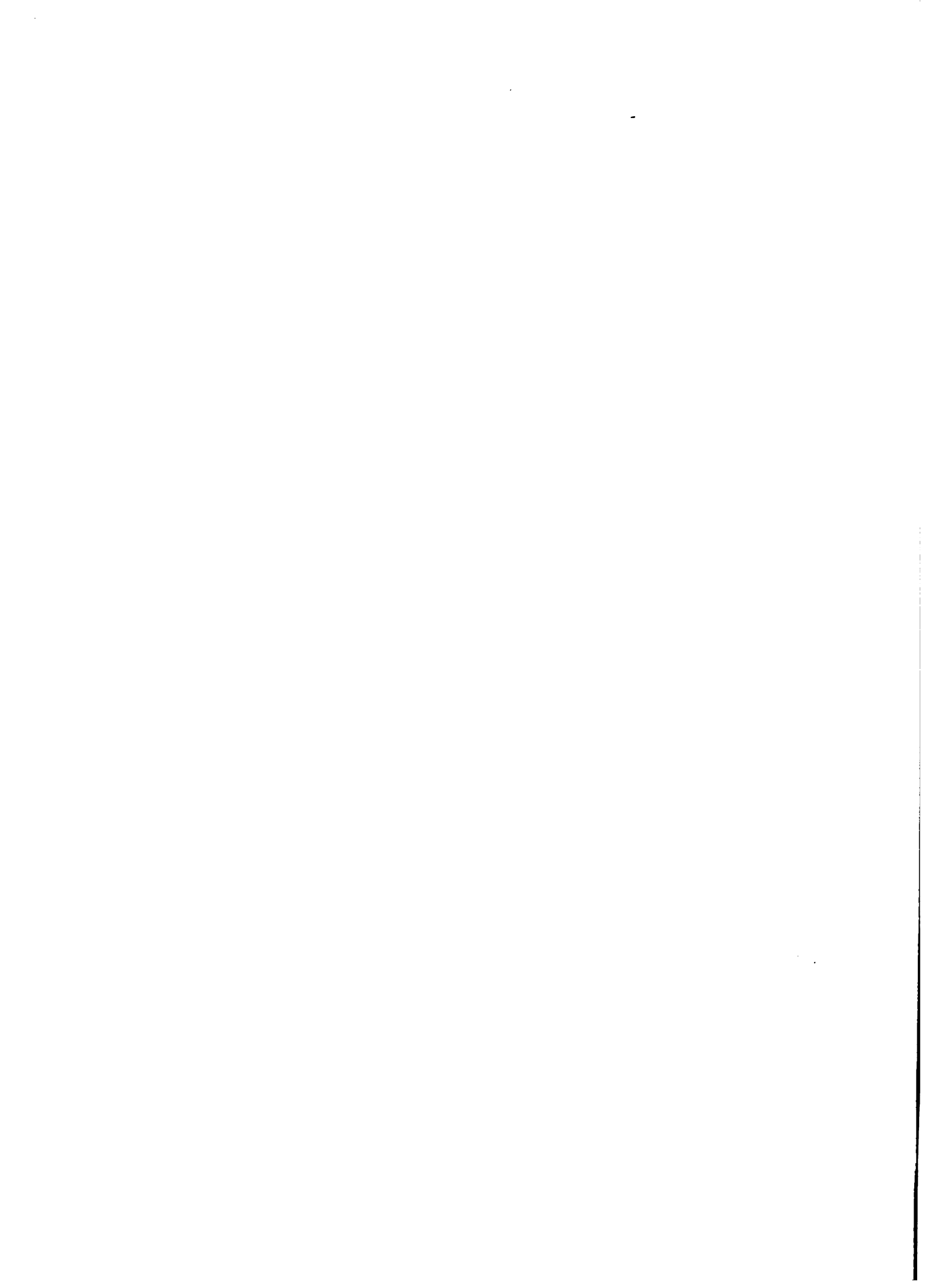
3.5.2.1 Régionalisation

L'étude de tout phénomène économique, qui se veut sérieuse, devant se rapporter non seulement à un temps mais aussi à un espace donné, nous amène à parler de la régionalisation : objet de nos actuelles démarches.

Le déséquilibre économique entre les différentes régions du pays et la prise de conscience qui en résulte, obligent à penser au problème de régionalisation comme instrument indispensable d'application d'une politique générale rationnelle d'aménagement du territoire, pour remédier aux conséquences des conditions naturelles défavorables. Le choix d'un périmètre d'intervention doit se baser sur une région naturelle; par exemple, un ou plusieurs bassins hydrographiques aux éléments assez cohérents pour que les actions à entreprendre dans chacun des domaines de l'activité aient des effets respectifs et complémentaires. De plus, pour renforcer l'unité résultant de l'appartenance à un même bassin fluvial (ou à un groupe de bassins) compte tenu de la priorité à accorder aux éléments dominants, doivent être considérés, mais sans rigueur, les faits suivants: une vie commune prolongée dans le passé sous une même souveraineté et la création consécutive d'obligations juridiques, de coutumes et de traditions, l'usage des mêmes moyens de communication, la fréquentation des mêmes marchés et des mêmes courants habituels d'échange.

a. Considérations de base

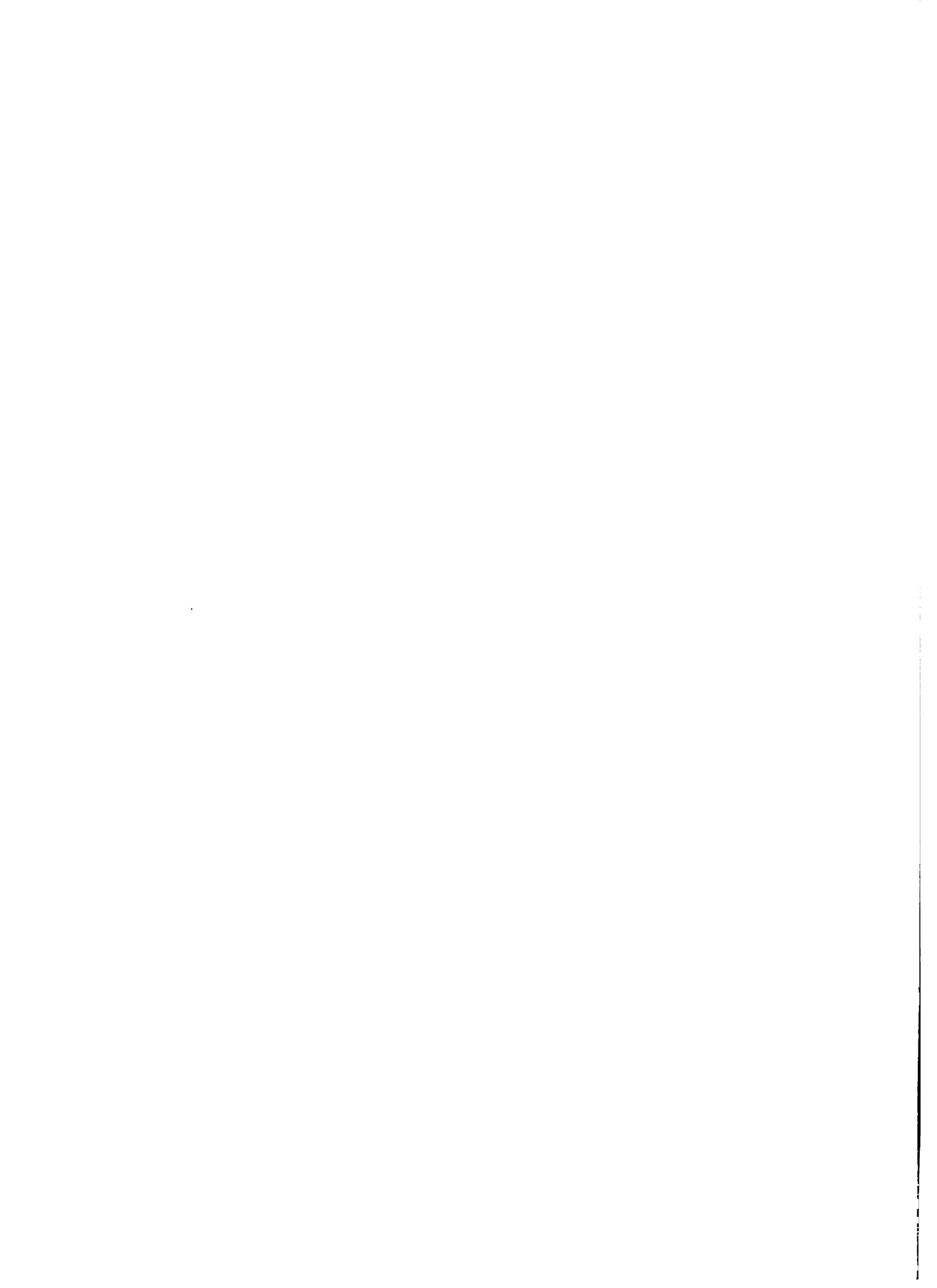
A l'instar de beaucoup d'autres secteurs économiques et sociaux dont s'occupe le Plan Natio-



nal de Développement, le secteur agricole est relié vitalement à la base physique du pays, c'est-à-dire au relief, au sol, aux ressources hydrologiques, au climat, etc. Pour cette raison, l'aspect spatial d'un plan de développement agricole est d'un intérêt extraordinaire. En effet, comme la stratégie de développement dans son ensemble, il comporte deux composantes principales: productive et protectionniste.

La première se réfère au fait que la production agricole requiert certaines conditions physiques préalables selon le produit que le pays n'offre que dans des aires limitées; la seconde porte sur le fait que le potentiel physique est menacé ou même détruit sous des formes qui varient d'un endroit à un autre.

En considérant les aspects spatiaux de la production et de la protection dans le secteur agricole en relation avec la tâche de planification, on voit clairement une corrélation. La production et la protection sont des fonctions d'un bassin hydrographique qui est le cadre naturel à l'intérieur duquel les denrées agricoles sont produites et où les dommages causés au sol, à l'eau etc. deviennent visibles. Le point critique est que les deux composantes, la productive et la protectionniste, se rencontrent dans le seul et même bassin hydrographique. Cette interdépendance bien évidente oblige à regarder le bassin versant comme une entité physique valable afin de planifier et exécuter des actions pour le développement agricole.

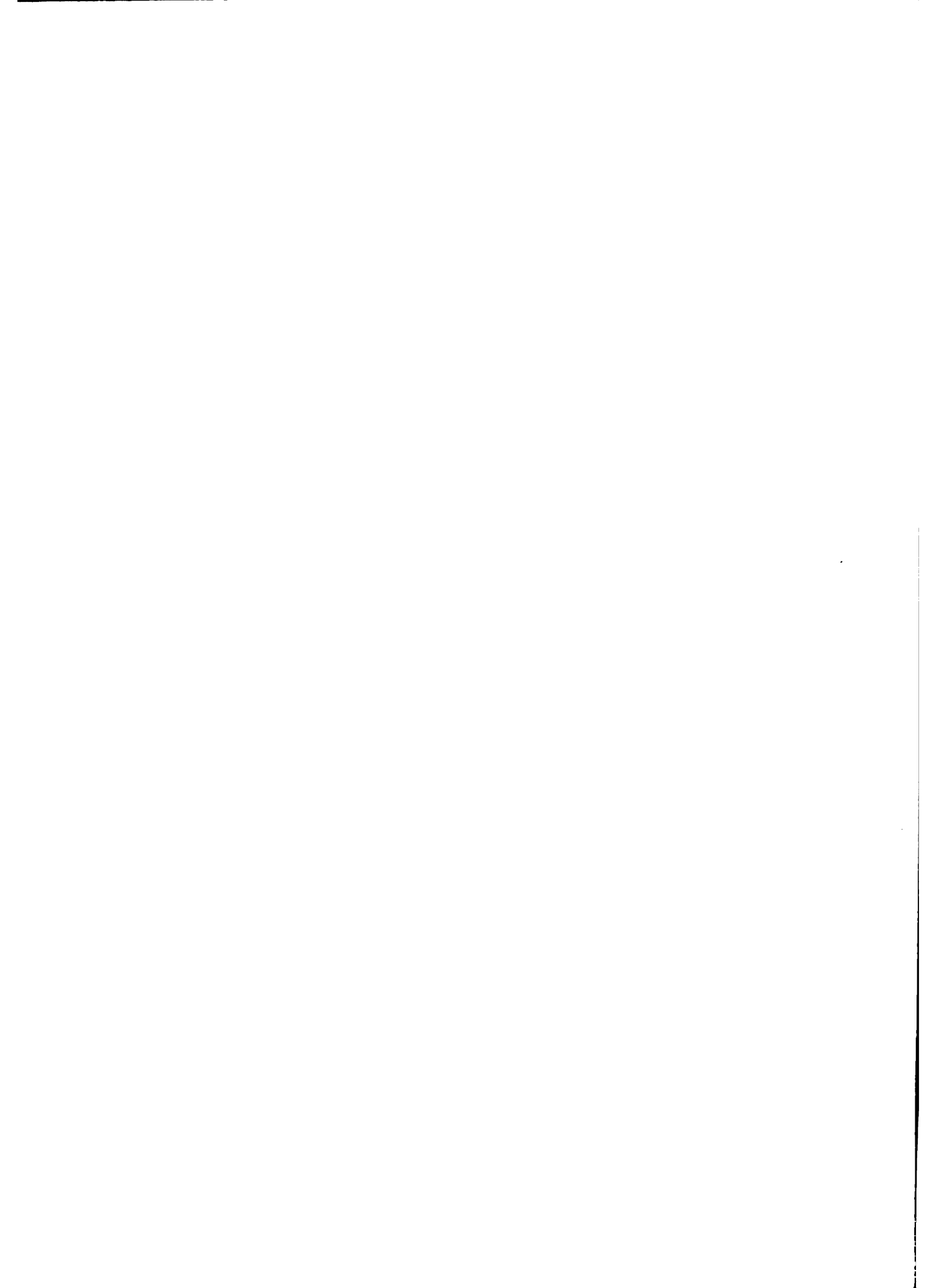


a.1 Développement des régions

En général, on peut dire que le Gouvernement mettra l'accent sur la promotion des cultures diversifiées et sur des investissements agro-business à travers des programmes qui démontrent les avantages économiques à s'écarter des méthodes d'agriculture de subsistance. Des programmes accélérés de recherche, de vulgarisation, de grande disponibilité de crédit, d'utilisation plus efficace des facilités existantes d'irrigation et la promotion des stimulants susceptibles d'orienter l'établissement des industries de transformation dans les centres de production de matières premières, constituent la pierre angulaire de ce nouveau concept. L'établissement de tels programmes se concentrerait au voisinage des pôles de développement.

a.2 Centre de croissance

Il est évident que, en plus des actions de développement agricole, les centres de croissance devraient recevoir aussi des projets de santé, d'éducation, de développement communautaire et de transport. Par exemple, les centres de démonstration et les projets pilotes devraient être conçus pour montrer aux exploitants agricoles des environs comment augmenter leur production au moyen d'une technologie moderne. En outre,



certaines écoles supérieures, d'autres écoles secondaires et vocationnelles seront créées dans ces pôles de croissance. Enfin, un plan a été ébauché au niveau des régions pour concentrer les industries qui y sont attirées.

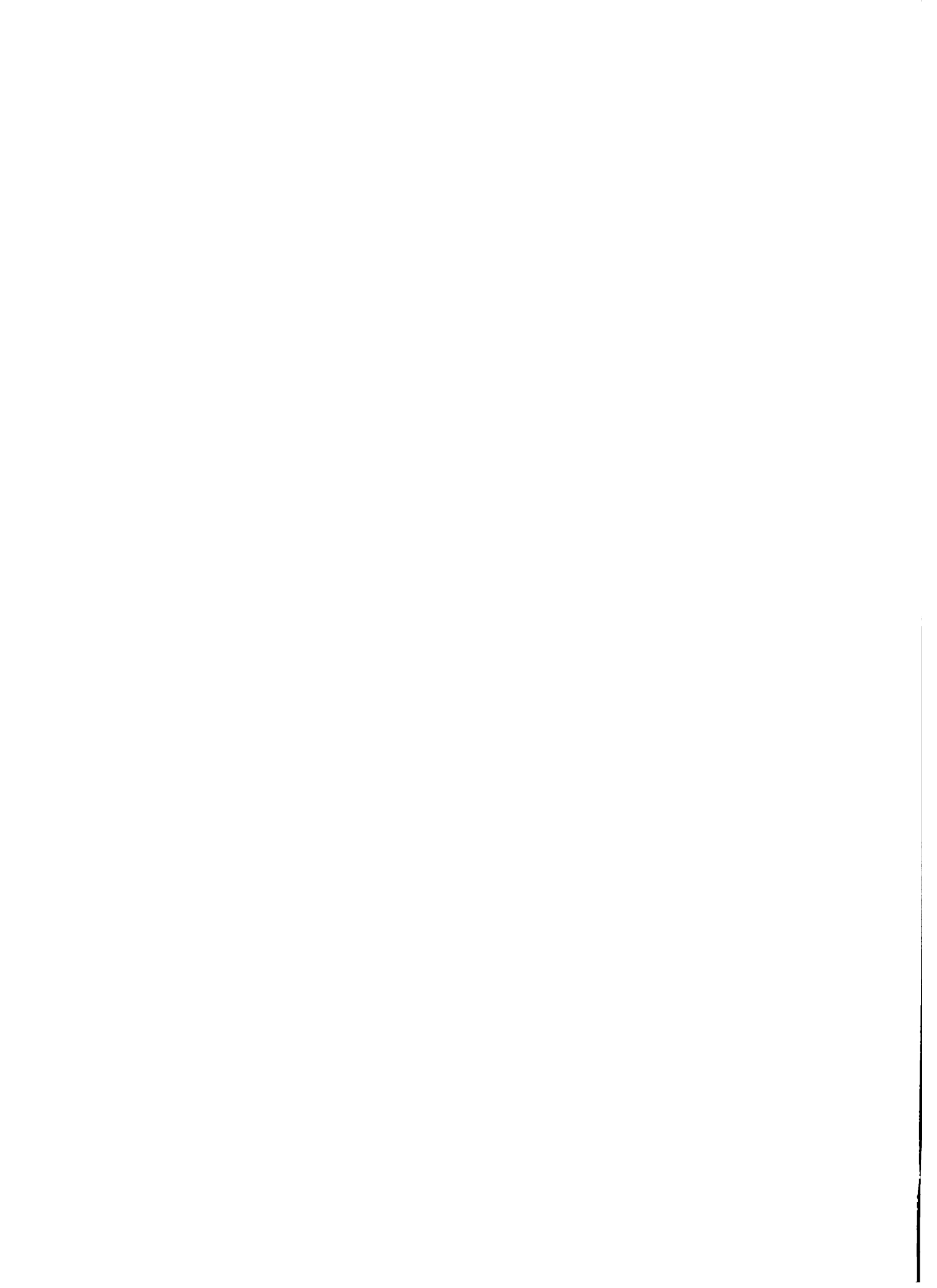
b. Les régions agricoles

Eu égard à l'existence d'un découpage administratif de la République, en suivant ces considérations en même temps théoriques et pratiques qui ne montrent que de légères différences il semble indiquer de faire avancer le développement planifié du secteur agricole selon sept Régions.

Les possibilités de développement de chacune d'elles reposent basiquement sur sa géographie et ses dotations naturelles. Des plans inter-régionaux seront aussi considérés pour tenir compte des avantages comparatifs. Les actions fondamentales qui se réaliseront dans les 7 régions naturelles que l'Unité de Programmation du DARNDR vient d'intégrer, sont les suivantes :

Région Nord (La Plaine du Nord, le Massif du Nord qui draine vers le versant Nord)

Cette région est d'une importance capitale dans le développement économique de la nation; elle a un très haut potentiel

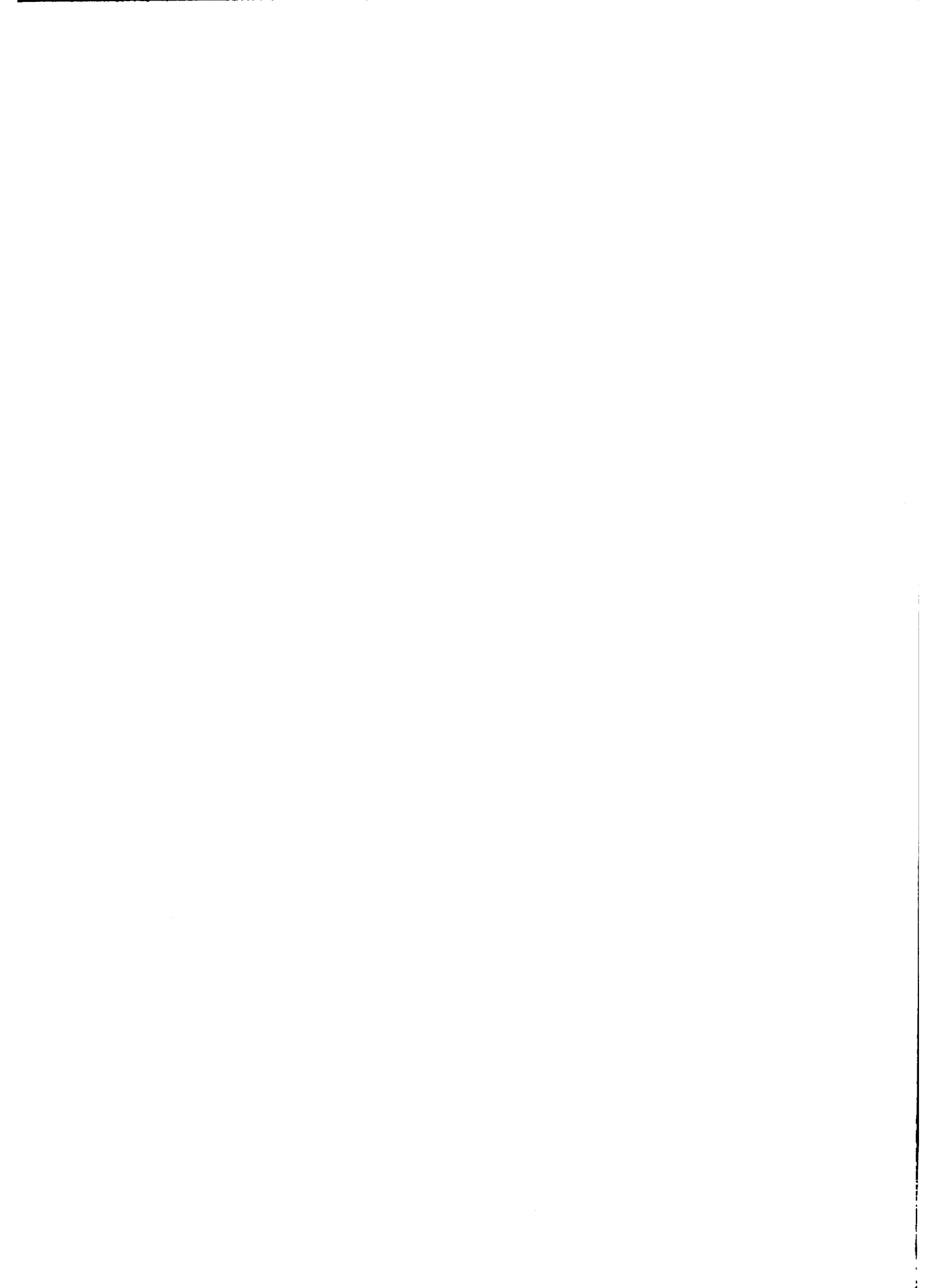


de développement futur, particulièrement dans les aires d'industrie et de commerce le long de la côte nord-est. Plusieurs ports sont localisés dans la région. La stratégie pour le développement sera basée sur l'agriculture, les mines, le commerce et l'industrie. Le développement agricole s'appuyera principalement sur la canne à sucre, le café, le sisal, la banane, les denrées vivrières et les fruits, puisque la région possède des avantages comparatifs. Cette région étant ouverte sur l'Atlantique, peut promouvoir l'industrie de la pêche. En outre, étant pourvue de nombreux sites touristiques, le tourisme est un autre potentiel industriel. La partie la plus pauvre étant la zone cotière la plus à l'est, la stratégie pour son développement est de construire une infrastructure et de promouvoir diverses activités.

Région Nord-Ouest (La Péninsule du Nord-Ouest, la Plaine des Gonaïves et les bassins versants de leurs rivières)

Le Nord-Ouest a une écologie différente et des conditions économiques et sociales distinctes du reste du pays, particulièrement le long de la presqu'île.

La disparité entre la Production Brute estimée per capita dans la région Nord-Ouest et celle des autres régions, peut être attribuée, au moins partiellement, à la considérable portion de paysans



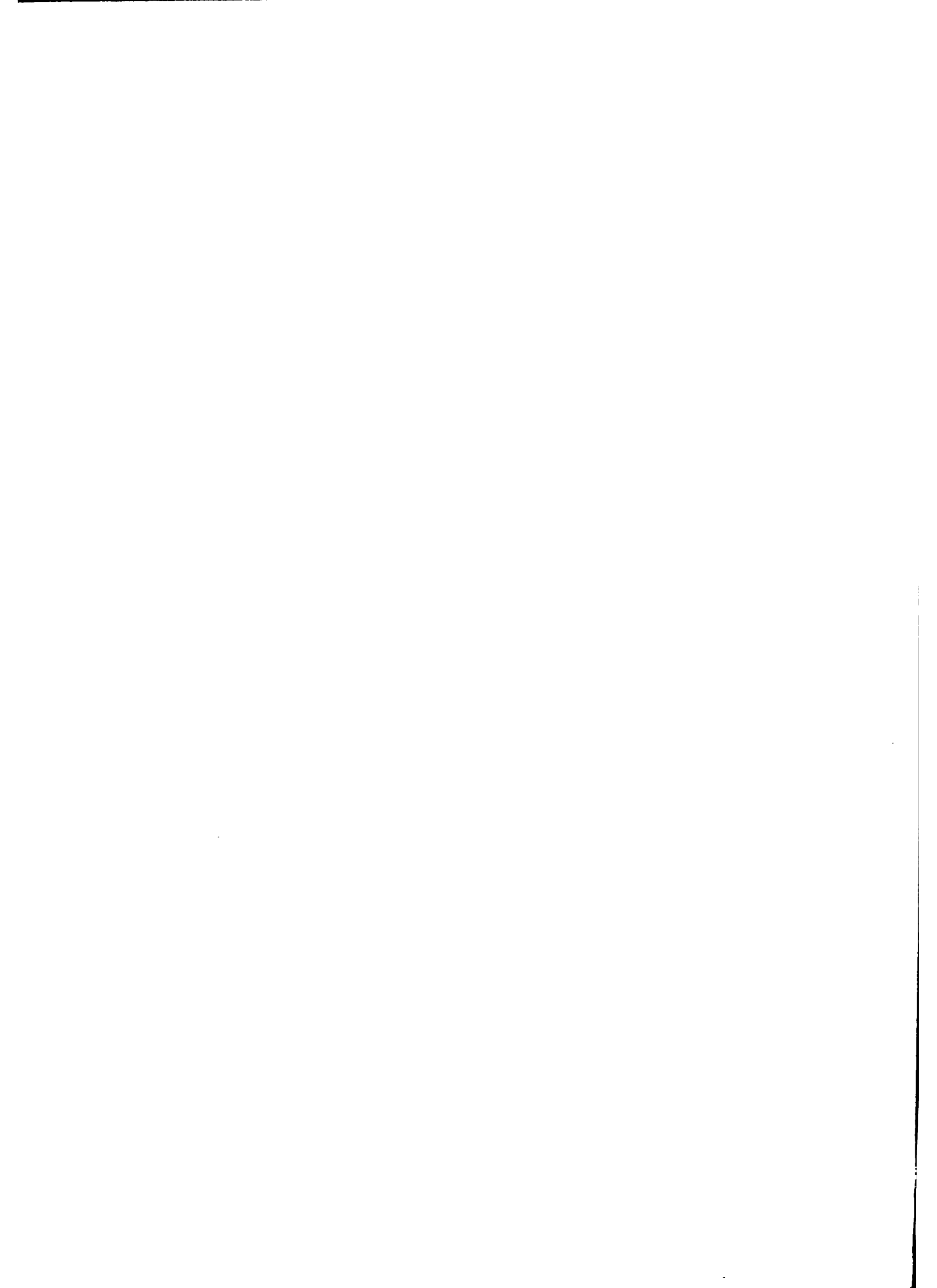
94

dans le Nord-Ouest vivant presque au niveau de l'économie de subsistance.

Le Gouvernement a orienté sa politique vers l'accélération du développement économique et social de cette zone. La vie économique de cette région est intimement liée aux activités telles que la pêche, le charbon et le sel (le cuivre ?). L'action principale pour le développement du Nord-Ouest est d'améliorer sa capacité agricole en introduisant une technologie à la dimension des difficultés des conditions naturelles. La densité de la population est légèrement élevée l'eau est la contrainte majeure au développement de la zone. Le Nord-Ouest est bordé par la mer; par conséquent, l'industrie de la pêche peut devenir une occupation très importante. Cependant comme pour le reste du pays, cette activité réclame des études préalables de potentialisation.

Au cours du 2ème Plan, on prévoit que la contribution des activités non agricoles de cette région au produit national brut dépassera celle de son agriculture. Cependant, cette croissance espérée ne peut être atteinte que si des mesures sont prises à savoir :

- Optimisation de l'eau qui est très limitée. Sa rareté est potentiellement un problème sérieux.



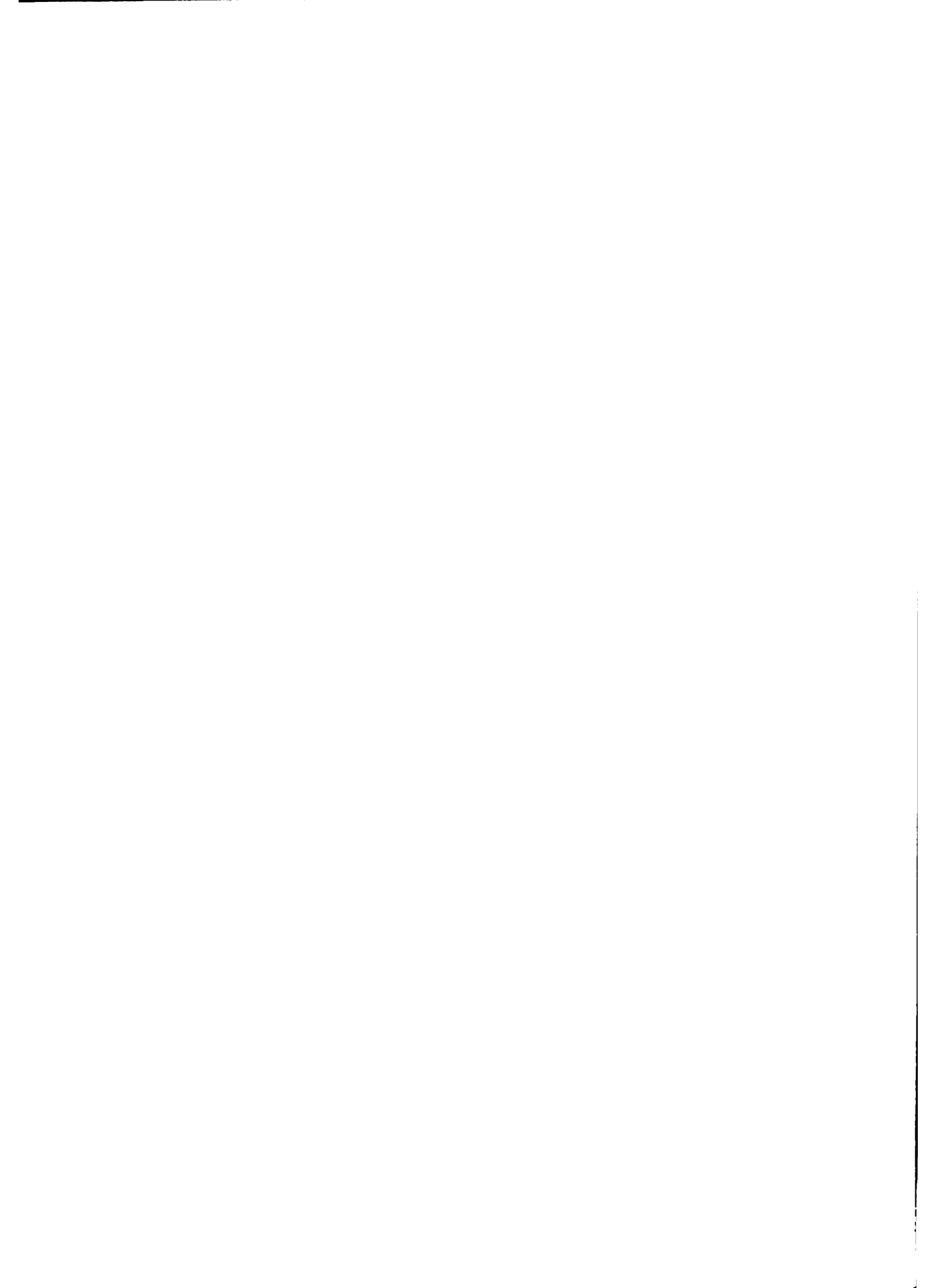
- ٧٥
- Amélioration du niveau d'éducation, de santé, des services sociaux, de façon à les rendre comparables à la moyenne nationale.

Quoique ces mesures n'aient pas une incidence immédiate sur la production, elles sont quand même essentielles pour la stabilité économique et sociale de la région au cours du 3^{ème} Plan. Des considérations relatives à la stimulation d'une possible migration vers le Plateau Central ont été faites. Cependant, l'un des aspects les plus favorables au développement de la Région est le haut niveau des facilités de transport qui existent actuellement. L'expansion et l'entretien de ces facilités fourniront les bases pour une croissance future.

Région de l'Artibonite (Le Bassin versant de l'Artibonite et la rive gauche de l'Estère)

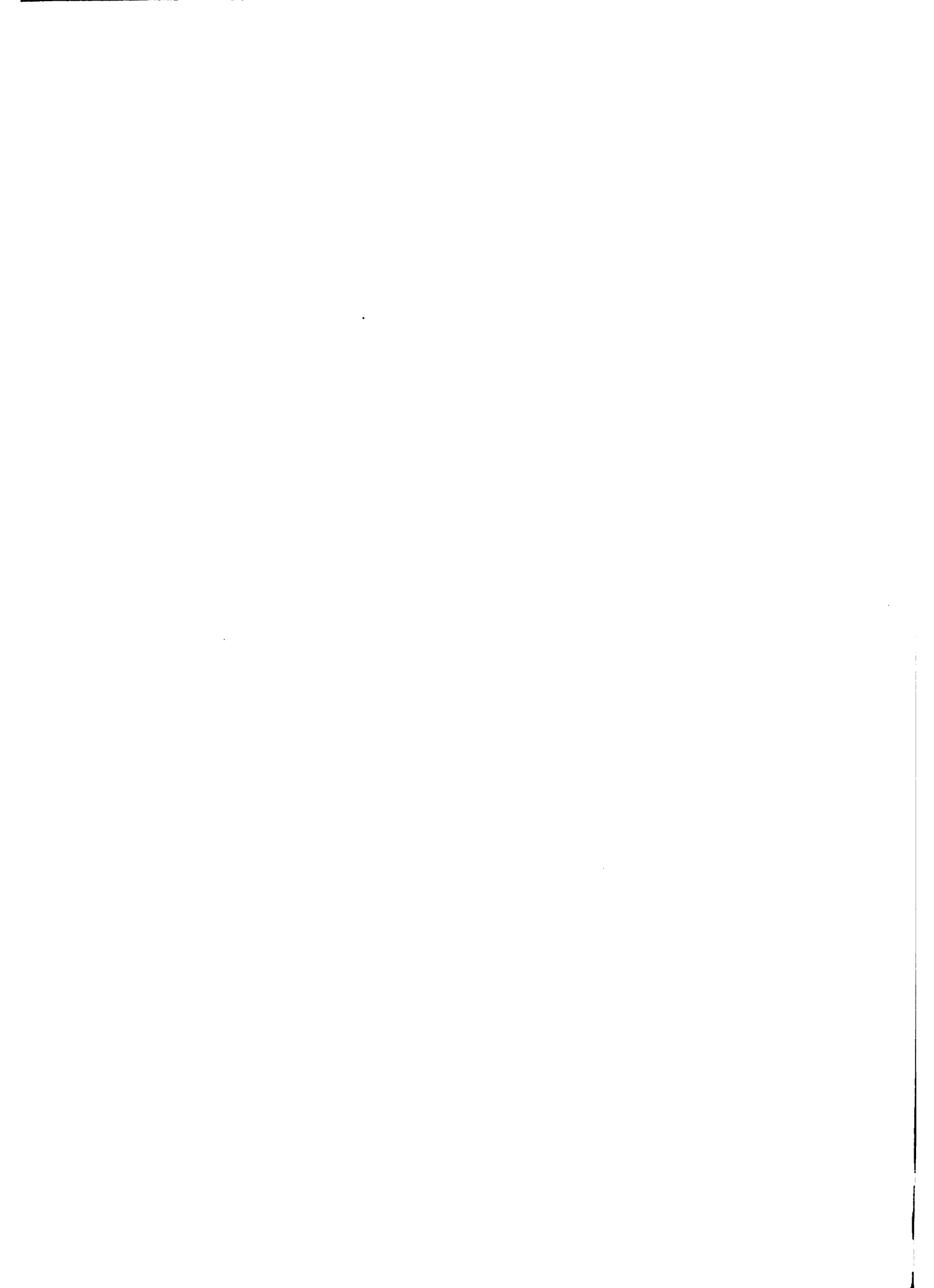
Ce découpage qui embrasse la partie du bassin Artibonite en Haïti et la rive gauche de l'Estère présente une topographie relativement peu accidentée. Sa partie haute est occupée presque exclusivement par un plateau de près de 400.000 Ha situé à une altitude dépassant légèrement 300 mètres.

Le Plateau Central diffère sur plusieurs aspects du reste du pays et, par consé-



quent, affronte des problèmes propres de développement économique et social, qui réclament des considérations différentes, toutes les fois qu'on se propose de planifier son développement.

La vallée débouche sur une plaine basse; le tout formant un éventail d'une 80 taine de milliers d'Ha richement pourvu d'eau, bien doté pour le développement agricole, particulièrement le riz. La stratégie pour le développement de cette région est d'y rationaliser l'agriculture au cours du 2^{ème} Plan. La mise en valeur du potentiel du Plateau Central sur près du dixième de sa superficie (30 - 40.000 Ha) sera entreprise. L'action primordiale portera sur le développement de modèles de colonisation, éducation et santé. La région Artibonite présente en bordure de mer des possibilités d'aménagement de polders qui prêteraient bien à l'élevage... D'autre part, elle offre tous les avantages pour le développement de certaines industries, notamment énergétique, minière, agroindustrielle, etc..., et sa situation géographique est idéale pour l'échange (exportation) avec les autres régions et ses alentours. Durant le 2^{ème} Plan, il est essentiel d'accélérer le développement industriel dans cette région, particulièrement l'agro-industrie, c'est-à-dire l'industrie alimentaire, la conserverie, etc..., afin de hâter le développe-

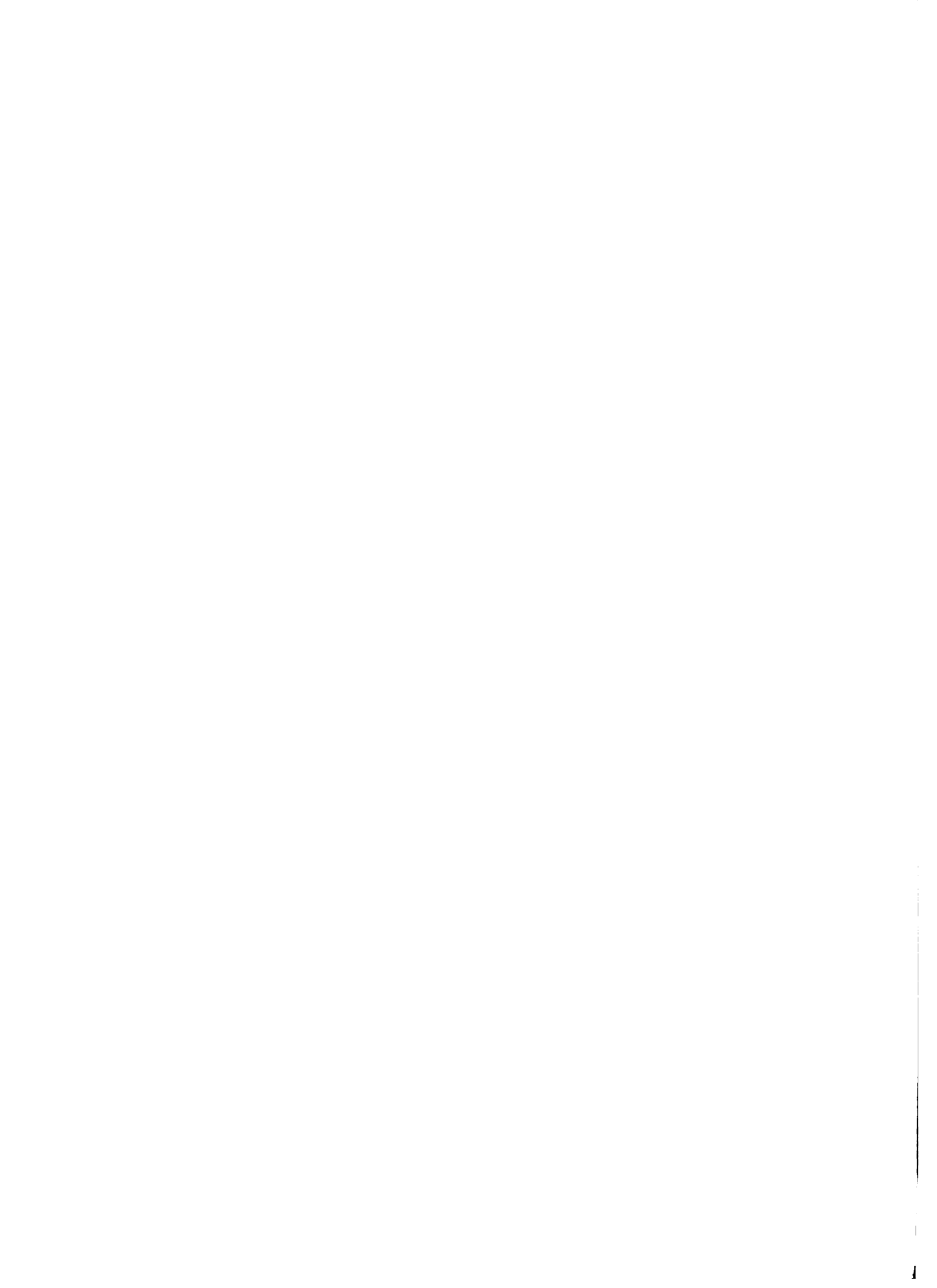


ment économique du pays et absorber une partie de la main d'oeuvre abondante.

Région Port-au-Prince (Les plaines de l'Arcahaie, du Cul de Sac, de Léogâne, de Grand Goâve, de Petit Goâve et les bassins versants de leurs rivières)

La présence d'un grand éventail de variables naturelles, socio-économiques et culturelles rencontrées dans l'aggrégation de cette région jointe à sa situation politique privilégiée constitue des caractéristiques qui distinguent l'ouest du reste du pays. L'inégalité entre l'estimation moyenne du revenu per capita dans cette région et celle des autres peut être attribuée, au moins en partie, au considérable développement de ses secteurs secondaire et tertiaire; lequel constitue d'ailleurs le stimulant principal de cette migration massive vers Port-au-Prince et ses environs, qu'accentue davantage les problèmes sociaux.

Par contre dans le secteur rural, à part quelques latifundia, la dimension moyenne des exploitations décroît rapidement. En 1950 seul 42% des exploitations étaient inférieures à 1 carreau. Aujourd'hui, plus de 75% des ménages exploitent moins de 1 carreau. Cette parcellisation trouve une explication dans la croissance démographique de la région. Elle est l'une des contraintes majeures



à sa croissance économique future. Si cette tendance devait se poursuivre, avec la forte migration des autres régions vers Port-au-Prince (taux de croissance de 6%/an) on n'attendrait pas longtemps pour qu'une récession économique s'annonce au niveau de toute la région.

Fait paradoxal, la meilleure façon de résoudre les problèmes de cette région est d'accorder la priorité à la restructuration des autres régions de manière à les rendre attrayantes, au moins, pour leurs originaires.

Région Sud-Est (Le versant sud du Massif de la Selle et les bassins versants des rivières).

Le développement de cette région dans ses grandes lignes prévoit l'établissement d'une structure susceptible de stimuler sa participation au développement économique et social du pays et d'établir sur des bases solides son expansion future.

Cet objectif doit être complété par l'établissement d'un budget de développement basé sur les ressources potentielles de la région, la demande de ses produits et l'amélioration du bien-être des exploitants. Un programme de promotion agro-industrielle dans la région, particulièrement des industries de transformation

de produits agricoles provenant de la diversification des cultures, avec une orientation vers le marché d'exportation constitue aussi un autre objectif.

Région Sud (Le versant sud de la Hotte et l'Arrondissement de Nippes et les bassins versants des rivières).

Pour répondre pleinement aux impératifs de la croissance démographique en relation avec l'amélioration du revenu au niveau de la ferme, l'expansion de secteur agriculture dans la région du Sud - Cayes devrait s'effectuer à un rythme de 11.4 % l'an. Cet objectif, pour la période 1976-81 réclamerait une utilisation plus effective de toutes les ressources disponibles de la région. C'est un fait que beaucoup de ces ressources jusqu'ici sont restées partiellement improductives.

Pour le développement, le taux de croissance de la production par hectare de terres actuellement cultivées est projeté à 11.5 % l'an. Il est nécessaire, pour accélérer le développement agricole de la région, de diversifier le patron agricole en mettant l'accent sur les produits qui permettent de se procurer des devises, tels que le coton, le tabac, la canne à sucre, etc... .

Région Grand'Anse (La pointe ouest du versant nord, et les bassins versants des rivières).

Cette zone est richement pourvue en ressources naturelles : bois (forêt), eau et

divers minerais. L'action pour le développement de cette région est de mettre en exploitation ces ressources. Cette région se prête également à la production de certaines denrées d'exportation (café cacao, etc.); des efforts doivent être faits pour élever la production. D'autre part, sa beauté naturelle exotique (bois et plage) peut attirer certaines activités touristiques. Les objectifs principaux de développement seront l'organisation du transport (route et cabotage) et le développement de l'agriculture.

3.5.2.2 Ilots de Développement

L'une des expériences les plus importantes dans le domaine du développement rural haïtien est celle dite: "Ilot de Développement". Bien que cette action soit relativement à ses débuts, les résultats obtenus jusqu'à présent dans les différentes branches d'activités, peuvent être considérés comme prometteurs. Aussi dans les prochaines cinq années, cette importante initiative recevra-t-elle une plus grande impulsion et une organisation des plus adéquates.

a. Résultats attendus

a.1 Sociaux

a.1.1 Formation de la main d'oeuvre agricole pour la production et la transformation (sur place) des produits agricoles

a.1.2 Transformation intégrale du paysan par l'éducation qui lui permettra

de s'intégrer dans l'ensemble du pays et d'avoir une participation active à son développement.

a.1.3 Education du campagnard grâce à laquelle il pourra recevoir et utiliser rationnellement les services mis à sa disposition pour le développement comme : le crédit, la vulgarisation agricole (extension), l'épargne, l'autofinancement, etc...,

a.1.4 La promotion de son organisation qui lui permettra:

- l'acquisition de biens de consommation à des prix convenables,
- l'amélioration de l'hygiène et de la santé rurales,
- l'amélioration du logement rural, du mobilier et de la nutrition paysanne;
- l'augmentation substantielle du bien-être des familles rurales
- l'intégration et la coordination des services socio-économiques, communaux et nationaux,
- l'établissement d'un programme de planification familiale

a.2 Economiques

a.2.1 L'augmentation de la productivité de la main d'oeuvre, des ressources naturelles (terre et eau spécialement) et du capital.

- a.2.2 La diminution des coûts et l'augmentation des revenus, spécialement en tenant compte des pertes considérables en grains et denrées périssables, comme une conséquence d'un emmagasinage et des moyens de transport déficients ou inexistants.
- a.2.3 La concentration pour sa maximisation, des ressources de l'Etat.
- a.2.4 La dotation d'un crédit agricole à un taux bas, opportun, suffisant, ainsi que de biens et d'intrants agricoles à prix abordables.
- a.2.5 La transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale, en ayant comme premier but l'autosuffisance nationale.

a.3 Techniques

- a.3.1 Transformer l'agriculture et l'élevage par l'utilisation rationnelle de techniques modernes, spécialement : la mécanisation agricole, l'utilisation de semences améliorées, la fertilisation et les travaux culturaux, compte tenu de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre, du sous-emploi actuel et des ressources existantes.
- a.3.2 Utiliser rationnellement l'eau et les terres irriguées et aussi protéger les sources et leurs affluents.
- a.3.3 Trouver les mécanismes pour empêcher le fractionnement continu, irrationnel de

la terre (spécialement par héritage) et restructurer les "minifundis" existants.

a.3.4 Enrichir le DARNDR des informations sur le milieu et des résultats obtenus par la démonstration.

a.4 Institutionnels

a.4.1 Etablir l'organisation institutionnelle et son système cohérent et solide, approprié pour développer la direction et l'action sur les "îlots de développement et leur participation active aux plans quinquennaux.

a.4.2 Appuyer et/ou créer un système institutionnel qui garantisse une administration rationnelle de l'eau, l'emmagasiner des produits (grains et denrées périssables), le contrôle des prix d'achat et de vente, l'octroi du crédit, etc...

a.4.3 Promouvoir et appuyer le système institutionnel qui permette l'organisation communautaire pour la participation active et organisée, au niveau régional et national, du paysan haïtien.

a.4.4 Créer, par les "Ilots de Développement", de vrais "pôles de développement" pour les futurs Projets Intégrés de Développement Régional.

a.4.5 Donner au DARNDR l'appui pour justifier les projets d'investissement auprès des organismes internationaux.

b. Actions à développer

La participation de l'Etat à travers ces aires d'action directe tant dans l'agriculture que dans l'élevage, aura comme finalité d'appuyer les actions du processus de développement rural intégré en orientant son activité vers les associations paysannes, coopératives, sociétés agricoles de crédit, etc.. On estime qu'en 1976, l'Etat donnera une assistance intégrale pour 1.000 Ha de terres plantées en cultures à promouvoir. En 1981, cette assistance augmentera jusqu'à atteindre 5.000 Ha de terres cultivées.

L'assistance intégrale portera également sur l'amélioration de l'élevage de gros et menu bétail, principalement sous ses aspects : santé animale, alimentation, amélioration de races, etc..

Evidemment, l'Etat, dans une première phase, aura, en particulier, à déployer un effort extraordinaire. La détermination des aires pilotes, jointe à la mobilisation paysanne, constituera le noyau central de ses efforts. De plus, il conduira des actions tendant à améliorer ces processus; La recherche, la vulgarisation, la fourniture d'intrants stratégiques (fertilisants, semences améliorées, pesticides, vaccins, etc..) le crédit adéquat et à bon marché, l'amélioration dans les irrigations, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, l'établissement de prix minimal, la promotion de coopératives etc.., formeront le complément nécessaire devant amener au développement du milieu rural.

3.5.2.3 Commercialisation

Haiti comme beaucoup d'autres pays à économie agricole traditionnelle a, jusqu'à ces derniers temps, porté l'accent presque exclusivement sur les projets visant à l'augmentation de la production agricole, sans se préoccuper du système de commercialisation interne.

Dans les dernières années, une demande accrue dans les zones urbaines - due à l'immigration et à une économie stimulée, a accentué la pression sur le système de commercialisation interne traditionnelle.

En conséquence, le Gouvernement considère comme une nécessité impérieuse l'amélioration intégrale de la commercialisation interne des Produits Agricoles. L'objectif visé est de poser les bases en vue de la mise en place d'un système efficace par l'amélioration de la collecte, - du transport, de l'emmagasiner, de la transformation et la distribution des produits agricoles.

a. Résultats attendus

D'une manière générale, les actions qui seront entreprises par le Gouvernement pour améliorer la commercialisation faciliteront la satisfaction de la demande nationale de produits agricoles et amèneront les changements nécessaires à l'accroissement des revenus et au bien-être généralisé des petits et moyens producteurs.

D'une façon spécifique, on institutionalisera la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations de marché pour faciliter la prise de décisions rationnelles. On améliorera aussi la coordination inter et intra-institutionnelle pour faciliter l'échange d'informations de marché, l'élaboration et la mise en oeuvre des projets de commercialisation.

b. Actions à réaliser

b.1 Création d'un Service National de Commercialisation

Pour atteindre les objectifs antérieurement définis, il sera créé au sein du DARNDR un Service National de Commercialisation dont les fonctions seront les suivantes

b.1.1. Formulation des Politiques Nationales de Commercialisation.

Le Service National de Commercialisation proposera des alternatives de politique de commercialisation conformes aux objectifs de développement national tant en ce qui concerne l'emmagasinement, l'emballage, le transport, la distribution d'intrants agricoles, etc., qu'en ce qui a trait à chaque produit important ou groupe de produits destinés au marché extérieur et au marché national; il sera responsable de la mise en oeuvre de ces politiques de la manière la plus opportune et y apportera éventuellement les amendements jugés nécessaires.

b.1.2. Coordination Inter et Intra-Institutionnelle.

Le Service National de Commercialisation recherchera la collaboration d'autres Institutions Nationales et Services du DARNDR pour arriver à une coordination efficace en vue du plein succès de la planification, la mise en oeuvre des politiques retenues et la fourniture de services.

b.1.3. Collecte et Diffusion d'Informations de Marchés.

Le Service National de Commercialisation aura la charge de centraliser des informations complètes et appropriées et d'en assurer la collecte, la tabulation, l'analyse et la diffusion.

b.1.4. Etudes et Recherches.

Le Service National de Commercialisation exécutera ou fera exécuter les diverses études économiques requises pour asseoir sur une base rationnelle la formulation la mise en oeuvre des politiques et services de commercialisation. Cette attribution s'étendra aux études de factibilité pour la transformation de produits agricoles.

b.1.5. Formulation, Implantation et Supervision des Projets de Commercialisation.

A partir des études de diagnostic, le Service National de Commercialisation identifiera et préparera des projets de commercialisation factibles. A l'occasion de la mise en oeuvre de tout projet de commercialisation, le SNC interviendra soit comme exécutant lorsque ses possibilités le lui permettent, soit comme superviseur ou conseiller technique, le cas échéant.

b.1.6. Entraînement du Personnel.

Le Service National de Commercialisation entreprendra un programme de formation formelle et informelle des cadres susceptibles de participer aux diverses activités de ce sous-secteur.

- Etudiants de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire.
- Techniciens du DARNDR et des autres institutions intéressées.

- b.2 Développement de projets spécifiques qui concourent à l'amélioration du système de commercialisation et qui ne relèvent pas de la compétence du SNC.
- b.3. Développement d'un cadre légal pour assurer le bon fonctionnement du SNC et la coordination entre les diverses institutions concernées.

3.5.2.4 Services Agricoles

Sous ce titre on pourrait inclure toutes les activités d'investissement et de développement rural à la charge des différentes entités du secteur public agricole. Le terme "services agricoles" se rapporte ici aux instruments les plus importants et d'application plus effective, avec lesquels le pays pourra compter pour promouvoir une production et une productivité plus grandes. En général ces services sont utilisés depuis quelque temps, mais de façon timide et avec un manque évident de complémentarité entre leur emploi et l'application d'une technologie adéquate.

a. Recherche

Tenant compte de l'importance de cette activité, le DARNDR disposera d'un maximum de facilités techniques et budgétaires pour promouvoir le développement de la recherche appliquée. Il aura à sa disposition un processus de recherche à base très large, qui réponde aux nécessités de l'agriculture haïtienne. La plus grande importance sera accordée à l'orientation, la connaissance et à la résolution des problèmes de l'agriculture en général, plus spécialement ceux qui concernent le petit agriculteur.

En général, les recherches et les expériences se feront sur différents aspects des cultures, du bétail et des ressources naturelles (sols, eaux, forêts, ressources ichtyologiques etc..) On veillera de même à ce que les résultats de ces recherches parviennent au moment opportun et de la façon la plus objective, aux agriculteurs par le canal du Service de Vulgarisation Agricole.

Bien que l'expérience nationale dans le domaine de la recherche ne soit pas très vaste, on dispose de certaines bases qui permettront d'étendre l'action à ce qui est strictement nécessaire, sans recourir à des techniques compliquées de caractère exotique et en tirant profit autant que possible des résultats obtenus dans des zones à écologie semblable, de techniques d'expériences et de systèmes autochtones, et on emploiera dans la mesure du possible, les propres ressources du producteur et de sa famille, en cherchant à tirer le plus grand profit des ressources de leurs exploitations et de la communauté elle-même. Le concept est actuellement admis que le rôle de l'Extension est de permettre aux gens de s'aider au moyen de l'éducation afin qu'ils améliorent leur condition de vie.

L'Extension ou la vulgarisation agricole sera le principal moyen de communication entre les Organismes publics et les agriculteurs, pour apporter à ceux-ci la technologie et les services collatéraux qui leur sont indispensables. L'Extension aura une grande importance vu qu'elle "envisage l'agriculture dans sa forme intégrale" Elle

se préoccupe des besoins de l'homme. Elle s'intéresse aux aspects naturels de la production agricole et des multiples problèmes découlant de la relation de l'individu avec le milieu ambiant qui lui fournit les éléments nécessaires à son activité productrice".

La limitation des ressources impose un choix strict de priorités visant à la satisfaction des besoins les plus urgents.

Etant donné la structure du pays, la recherche et l'expérimentation agricole seront à la charge du Gouvernement, pour leur grande partie. Néanmoins, on apportera l'appui et la coordination nécessaires aux efforts de recherche du secteur privé, qui auraient pour objectif l'amélioration de la production et de la productivité agricoles.

Toute intensification de recherches tendant à obtenir des innovations technologiques dans le secteur, sera la bienvenue. Les recherches en économie agricole qui font essentiellement partie de la révolution technologique seront prises en considération beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Tous les aspects mentionnés antérieurement seront compris dans le concept que "l'investigation doit être organisée et exécutée, pour développer ainsi un système simple et compatible intériorité avec une production élevés".

b. Vulgarisation agricole.

Ce Service se développera sur la base d'une étroite relation avec les Services d'approvisionnement d'intrants, de crédit, de formation et surtout d'investigation. Il offrira assistance à toutes les Institutions publiques du secteur qui, de façon coordonnée, chercheront la promotion sociale et économique de l'agriculteur.

De préférence, le Service agira à travers des groupes de producteurs, plutôt que de façon individuelle, dans le but d'obtenir un plus grand effet multiplicateur. Les efforts seront concentrés sur l'adaptation et l'enseignement de la technologie la plus satisfaisante pour augmenter la production et la productivité, les systèmes pour l'organisation des producteurs, la promotion du bien-être social des familles et la formation de la jeunesse rurale. Cette adaptation doit tenir compte de l'emploi.

c. Crédit

Le succès de tout effort tendant à augmenter le taux de croissance du secteur agricole, dépend principalement de la disponibilité du crédit en termes et en conditions adéquates. Les facteurs qui affectent la nature, la quantité, les conditions et la distribution de l'offre de crédit ont été pris en considération, d'accord avec les expériences des diverses entités du secteur, et tout spécialement du Bureau de Crédit Agricole (BCA) et de l'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAI).

Une première ligne d'action consistera à augmenter les disponibilités de crédit, pour arriver à en faire bénéficier le plus grand nombre possible d'agriculteurs. Pour cela, le BCA favorisera la création de groupements dénommés "sociétés agricoles de crédit" qui diminuent les frais d'attribution des prêts, réduisent les risques par l'adoption du principe de solidarité collective et offrent des facilités au processus d'éducation de la clientèle rurale. De la même façon, l'IDAI intensifiera ses programmes de crédit à court, moyen et long terme, destinés au "lancement des campagnes agricoles", favorisera des progrès importants dans la production agricole au moyen de semences sélectionnées, labourage des sols, engrais, etc., financera l'équipement et les produits à rendement plus lent, comme le bétail et certaines matières premières industrielles. Les organismes publics du secteur veilleront à ce que les ressources soient utilisées avec plus d'efficacité grâce à l'assistance technique et l'approvisionnement en intrants. Tout en continuant à s'occuper de "la production agricole indépendante" on favorisera la "production agricole supervisée" en raison de son impact en investissement et en éducation sur les moyens et petits agriculteurs.

On étudie des systèmes grâce auxquels le crédit sera accordé non seulement sur la base des garanties que le solliciteur peut offrir, mais surtout en tenant compte de la capacité de génération de revenus futurs qui permettent à l'agriculteur de tenir ses engagements. Ceci implique la nécessité d'intensifier la supervision technique pour

que les crédits accordés soient soumis à des plans d'investissement formulés au niveau des formes.

d. Emploi et disponibilités des intrants agricoles

L'usage rationnel des intrants physiques (semences améliorées, engrais, certaines machines, outils etc..) est indispensable pour augmenter la production et améliorer la productivité agricole.

A cet égard, toutes les entités publiques du secteur et dans le domaine qui leur est propre, auront à coeur de faire connaître l'utilisation la plus efficiente des divers intrants à l'intérieur du processus de production. Dans le but de corriger la manque de complémentarité entre l'usage des intrants et leur application au moyen de techniques adéquates, on établira les mécanismes les plus appropriés permettant de les lier aux lignes spécifiques de crédit, assistance technique et vulgarisation rurale.

De même, on fera en sorte que les intrants nécessaires à la production de tous les biens agricoles, d'élevage et de ressources agricoles soient disponibles pour les producteurs, à des prix raisonnables en quantité, qualité et de façon opportune en ce qui a trait au temps et à l'emplacement. Pour cela, et, une fois les études préalables faites, le Gouvernement agira de façon indirecte en accordant les facilités nécessaires aux particuliers, ou de façon directe suivant la convenance sociale et économique du pays.

Afin de donner une plus grande garantie à l'utili-

qualitative et quantitative des intrants agricoles, le DARNDR sera responsable de tout ce qui a trait au contrôle de sa production, distribution et emploi. En même temps, il établira les besoins réels du pays à ce point de vue, en donnant des informations aux producteurs, distributeurs d'intrants sur les recommandations résultant de l'investigation.

Le DARNDR se chargera également de la promotion, du contrôle de la multiplication et de la commercialisation des semences améliorées.

Les plus grands obstacles au point de vue de l'utilisation efficiente des intrants dans l'agriculture haïtienne, résident dans la capacité technique de l'agriculteur et dans le prix élevé de son acquisition.

e. Infrastructure

Le développement sectoriel dépend en grande partie des travaux d'infrastructure dont disposent les diverses régions. Le Gouvernement est conscient de la grande importance des divers moyens de communication et en particulier des travaux publics pour l'amélioration des procédés de production et de commercialisation agricoles. Pour ce, la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture dans le secteur de sa compétence, ou en coordination avec les autres Secrétaireries compétentes, avancera tous les travaux de base qui ont rapport avec le développement agricole.

La modernisation de l'agriculture est caractérisée

par des investissements qui influencent directement la production par une meilleure utilisation des ressources naturelles, d'abord des sols et des eaux. Dans ce contexte, la réhabilitation (et la construction) de système d'irrigation sera d'une priorité de premier ordre. Il faut souligner qu'un pays peut obtenir des crédits pour mieux utiliser ses ressources, mais il ne peut pas acheter du sol et de l'eau de l'extérieur. C'est-à-dire qu'il faut rendre disponible les capitaux nécessaires à une utilisation optimale de ses ressources et pour augmenter la productivité agricole dans la mesure du possible.

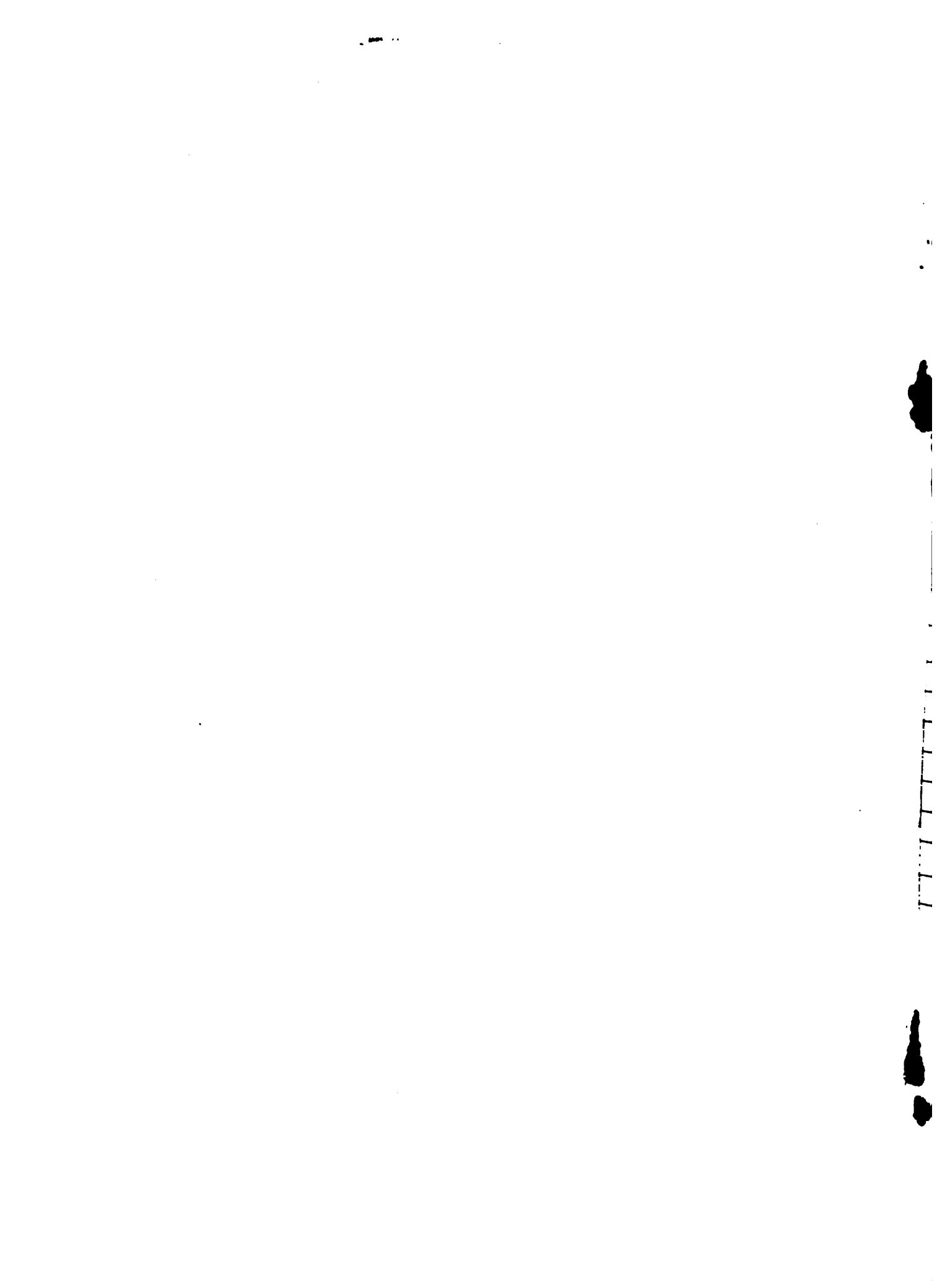
On n'ignore pas le rôle du secteur public dans l'équipement du territoire national, aux fins de préparer le cadre pour accueillir les investissements privés. Ceci est d'autant plus important pour engendrer le développement que même quand cette infrastructure matérielle existe, on peut enregistrer une certaine réticence du côté du secteur privé en vue de son utilisation. C'est pour quoi, parallèlement aux efforts d'équipement, des efforts de développement doivent être réalisés pour stimuler la participation intégrée du secteur privé.

3.5.2.5. Organisation des Paysans

La grande majorité des paysans haïtiens ont adopté un système de production à caractère individualiste. Bien que des coopératives et autres formes d'association si soient connues en Haïti, celles qui atteignent une certaine efficacité ne sont pas nombreuses. C'est un fait que les activités d'appui du Gouvernement, comme la vulgarisation, le crédit, la commercialisation etc., au -

raient en un plus grand impact si elles s'adressaient à des groupements de paysans qu'à des milliers d'individus pris isolément. De ce fait, le Service de coopération doit faire face à une tâche extrêmement importante. Organiser les paysans en associations institutionnelles est un processus aussi bien éducatif qu'institutionnel. Il réclame la compréhension des paysans relative aux avantages que procure le fait de se grouper afin de développer la confiance et les talents pratiques comme l'esprit d'organisation, la comptabilité la commercialisation etc.. Le paysan doit .

que le chemin qui conduit vers une amélioration du niveau de vie est celui de la coopération et des efforts mutuels. Le manque d'une tradition associationniste dans le sens moderne du terme fait obligation à l'Etat de supporter le processus d'éducation et d'organisation jusqu'à ce que l'esprit de groupe devienne une réalité dans le monde paysan. Il est également important de stimuler la participation de la population rurale au processus de développement local (si ce n'est au niveau régional), afin de lui enseigner la responsabilité de contribuer à sa propre évolution. Du fait même qu'une coopérative de commercialisation réclame une compétence assez grande de ses membres dans la gérance, il devient nécessaire de développer des forces précoopératives d'un genre acceptable pour le paysan haïtien sous les conditions qui prévalent. En principe, l'on devrait avoir une organisation paysanne susceptible de répondre aux appuis fournis par le Gouvernement et de supporter l'idée d'une coopération entre paysans et institutions gouvernementales, au lieu d'une simple acceptation de services en cadeau. En ce sens, une politique efficace peut bien se traduire en activités différentes dans le monde rural; lesquelles, à part d'une augmentation



de la production et d'une amélioration de la commercialisation, peuvent avoir pour conséquence, une meilleure distribution des revenus et un engagement réciproque du monde rural dans la création d'emploi dans l'agriculture ou ailleurs. Autant d'efforts qui trouvent une place de choix dans la planification sectorielle.

FECHA DE DEVOLUCION

ITICA
E30
669

Autos

Deuxieme plan Quinquennal

Título

Fecha
Devolución

Nombre del solicitante

DOCUMENTO
MICROFILMADO

Fecha: